

fleurs et arbres  
des  
SEYCHELLES



FRANCIS FRIEDMANN

fleurs et arbres  
des  
  
SEYCHELLES

OUVRAGE EDITE POUR LE COMPTE  
DU DEPARTEMENT DES FINANCES DES SEYCHELLES

© 1986 Francis Friedmann et Département des Finances des Seychelles

Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est rigoureusement interdite sans accord préalable de l'Auteur et du Département des Finances des Seychelles.

Don de l'auteur

fleurs et arbres  
des  
**SEYCHELLES**

Texte et photos

FRANCIS FRIEDMANN

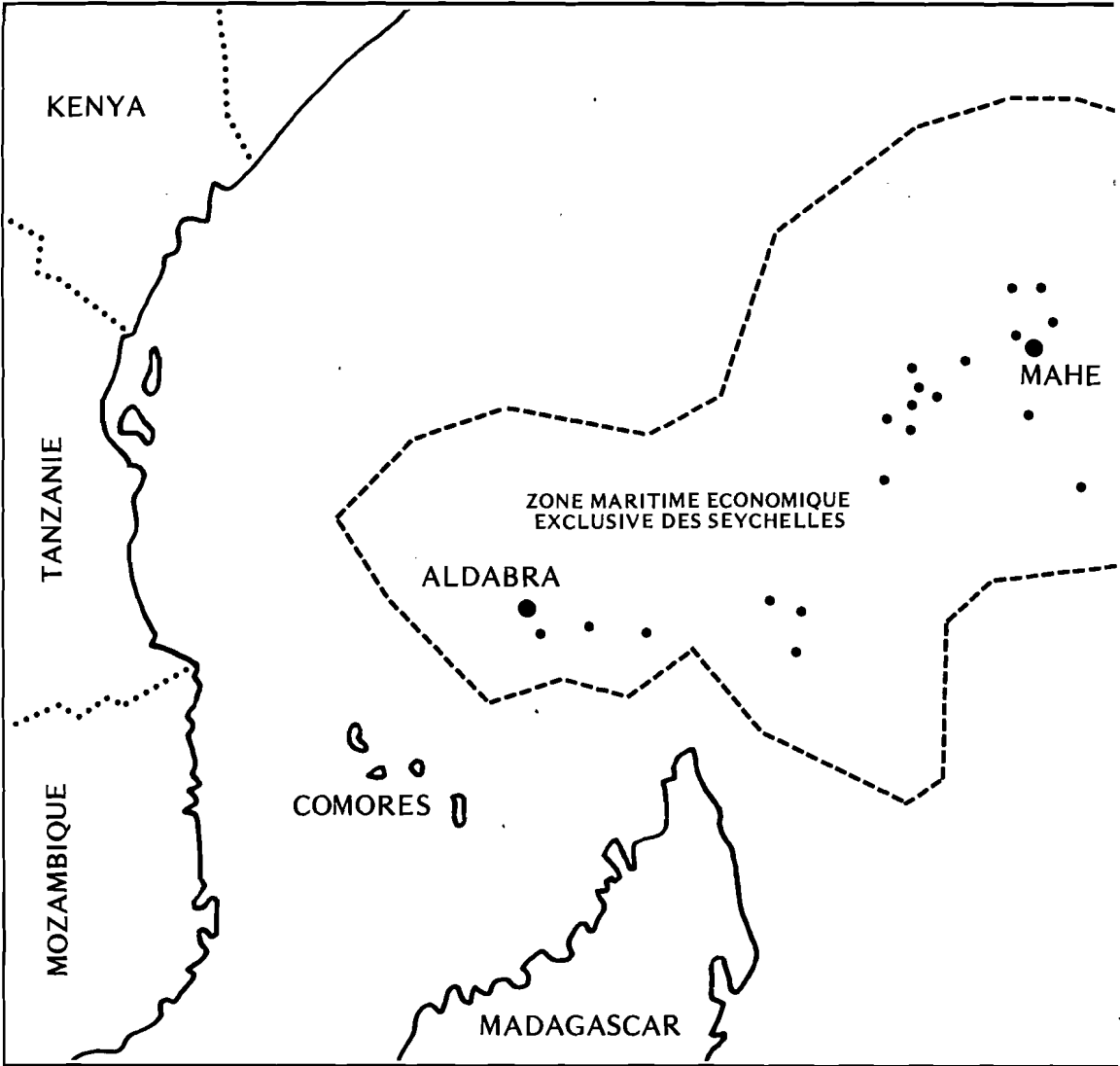
---

Office de la Recherche Scientifique  
et Technique Outre-Mer. (Paris ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 30.929

09 NOV. 1990

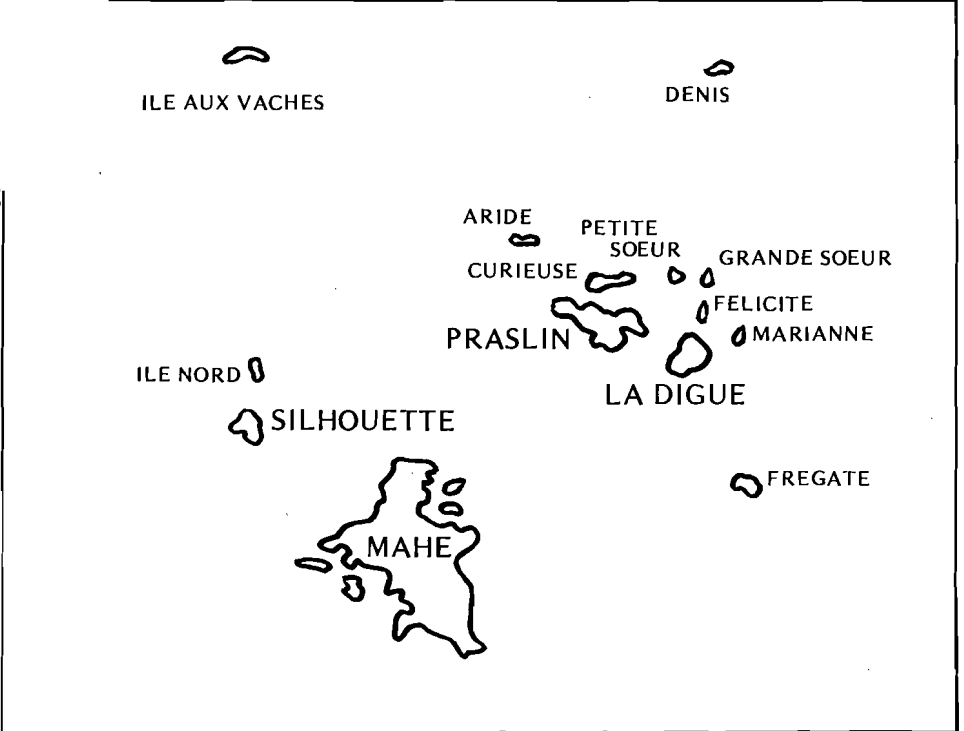
Cote : A



# REPUBLIQUE DES SEYCHELLES

OCEAN INDIEN

# Archipel central



---

# PREFACE

*Les mers chaudes, les plages dorées de sable fin, les récifs de coraux se retrouvent dans de nombreux pays sous les tropiques.*

*Mais aucun d'entre eux ne peut se prévaloir à la fois d'une aussi grande richesse en plantes, oiseaux et animaux d'espèces rares, et d'un accueil aussi chaleureux que les Seychelles.*

*Cet accueil se traduit tout aussi bien par la flore et la faune; le gouvernement a fait preuve d'une initiative de pionnier en déclarant l'Océan Indien Zone Protégée en ce qui concerne les baleines et les dauphins. Les plantes sont maintenant à l'honneur car la publication de ce livre, dont l'auteur est Francis Friedmann, un spécialiste de la botanique des Mascareignes et des Seychelles, par le Gouvernement Seychellois, est la preuve tangible d'un effort constant de conservation. Il va de soi que mieux on connaît les choses mieux on comprend leur raison d'être; aussi est-on mieux disposé à les respecter pour ce qu'elles sont - car elles constituent les éléments clés d'un Patrimoine Mondial.*

*Les Seychelles sont un paradis pour le botaniste, car ces îles recèlent au moins 75 espèces endémiques, plantes uniques qui ne poussent nulle part ailleurs dans le monde. A la toute première place, nous ne pouvons que citer le Coco-de-Mer qui a la réputation d'avoir la noix la plus grosse et la plus lourde du règne végétal sans compter un mode de vie qui se retrouve principalement sur l'île Praslin.*

*Je défie quiconque, se trouvant au cœur de la Vallée de Mai, parmi ces palmiers centenaires, à l'écoute des Perroquets noirs (une variété d'oiseaux comptant parmi les plus rares au monde), le vent sifflant à travers les feuilles du Latanier Mille Pattes et d'autres palmiers endémiques, de ne point saisir l'importance accordée à la conservation, et la raison pour laquelle ce site fait partie du Patrimoine Mondial.*

*Ce monde ne serait-il pas le plus beau des paradis si nous arrivions à comprendre l'importance de préserver la nature!*

*Tout aussi fascinant que le Coco de Mer il y a le Bois Méduse pour lequel il a fallu créer une famille de plantes, celle des Médusagynacées. Cette espèce, l'une des plus rares au monde, peut être découverte lors d'une promenade en fin d'après-midi tout en haut des collines où elle se cache. Pour la contempler, ne doit-on pas marcher à travers les nouvelles plantations d'acajou, les colonies de cactus Rhipsalis (que l'on dit être la seule espèce de la famille des Cactus qui pousse à l'état sauvage hors des Amériques) et à travers le domaine du Petit Duc ou Scieur, l'un des plus rares hiboux du monde.*

*J'ai fait, à quatre ou cinq reprises, l'ascension du Morne Seychellois et à chaque fois j'ai été le témoin de nombreuses découvertes d'un très grand*

intérêt. La richesse en fruits et épices qui s'y trouvent n'a d'égal dans le monde - qu'il s'agisse d'oranges, de citrons verts, de citrons, de jacques, de fruits à pain, de bananes, de mangues, de papayes, de pamplemousses, de jamalagues, d'âtes, de goyaves, de cajous, de cannelle, de girofle, de muscade, de bois de sandal, de vanille, de gingembre, de thé, de café, de fruits de la passion et de tant d'autres encore.

Plus en hauteur, le fascinant *Nepenthes* ou *Liane Pot-à-Eau* des Seychelles, dont les urnes, pièges pour insectes, défient les ardeurs du soleil, comme le font d'ailleurs les fleurs du *Vanillier sauvage* et les hélices foliaires des *Pandanus* endémiques. Encore plus haut les forêts hygrophiles, fréquemment enveloppées de nuages, recèlent diverses espèces rares et des troncs d'arbres recouverts d'orchidées, de mousses et de fougères.

La vue du sommet est imprenable. Au faite du *Morne Seychellois*, l'épine dorsale du pays, on se trouve au beau milieu d'un parc national qui contient des trésors naturels bien protégés pour l'humanité toute entière. Cette réserve, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, fait l'émerveillement des Seychellois et des visiteurs en ces lieux privilégiés. A la descente, la randonnée vous conduit le long de sentiers pleins de surprises, la plus remarquable étant constituée par les fougères, dont on compte environ 80 espèces poussant sur ces îles.

Chaque île offre quelque chose de particulier; sur l'île *Aride* se trouve le *Gardenia de Wright*, l'un des plus beaux arbustes à fleurs des Seychelles. Le *Bosquea*, l'arbre indigène le plus rare, pousse sur *Silhouette*, quatre exemplaires seulement s'y trouvant. Aussi récemment qu'en 1983, un nouvel arbre et une nouvelle forêt ont été découverts sur cette île - il s'agit du *Mapou de Grand Bois*.

Un bijou de la couronne des Seychelles est bien évidemment l'atoll d'*Aldabra*. Sa richesse, en faune et en flore, dont la célèbre *Tortue géante*, le *Râle aptère* et le *Lys d'Aldabra*, a contribué à le placer parmi les sites du *Patrimoine Mondial*.

Les peuples du monde doivent beaucoup au gouvernement des Seychelles. Ce petit pays a tracé la voie vers la conservation des cétacés; il a compris et mis en œuvre les objectifs et idéaux de la convention du *Patrimoine Mondial*. Ce recueil va perpétuer ce respect de nos ressources naturelles afin que nos visiteurs éprouvent le besoin de revenir dans ces îles paradisiaques.

Ce livre n'est pas seulement un témoignage d'attachement à un idéal, mais aussi un espoir pour notre devenir.

Prof. David Bellamy BSc. PhD. D. Univ. F.L.S., F.I. Biol., FRGS.,  
The Conservation Foundation, Londres.





## SOMMAIRE

1. *Les plantes exotiques* \_\_\_\_\_ p. 15
2. *Les espèces de la mangrove* \_\_\_\_\_ p. 35
3. *Les espèces de la forêt littorale* p. 47
4. *Les espèces de basse altitude* \_\_\_\_\_ p. 69
5. *Les espèces hygrophiles  
de sous-bois et d'altitude* \_\_\_\_\_ p. 125
6. *Aldabra* \_\_\_\_\_ p. 155
- Index* \_\_\_\_\_ p. 183



---

# INTRODUCTION

Les 115 îles qui composent la République des Seychelles se situent entre 4 et 10 degrés au Sud de l'Equateur. L'Archipel de Mahé, au Nord, est formé principalement d'îles granitiques montagneuses dont les plus grandes sont Mahé (altitude 905 m au Morne Seychellois), Praslin (altitude 367 m à Fond Azore) et Silhouette (alt. environ 750 m au Mt Dauban).

A l'Ouest-Sud-Ouest, les Amirantes forment un chapelet d'îles coralliennes ou sableuses basses et enfin à plus de 1000 km de Mahé le groupe d'Aldabra est composé d'îles coralliennes surélevées.

Les îles granitiques, dont il sera surtout question dans ce livre, ont un climat chaud et humide avec une mousson de Nord-Ouest de novembre à avril et un régime d'alizés du Sud-Est, plus frais, de mai à octobre. La température moyenne annuelle à Victoria est de 26,6° avec un maximum absolu de 32,8°, et un minimum absolu de 19,3°. On estime qu'au sommet du Morne Seychellois la température moyenne est de 21° et qu'elle ne descend jamais en dessous de 12°-13°

La pluviosité est élevée puisqu'elle avoisine ou dépasse 2000 mm au niveau de la mer et que les montagnes au-dessus de 600 m reçoivent jusqu'à 5000 mm de pluie par an.

Comment apparurent les Seychelles aux premiers visiteurs dont l'Histoire ait conservé les observations? John Jourdain en 1609 dans une courte relation nous parle d'îles inhabitées, couvertes de forêts aux grands arbres avec une faune de tortues géantes, de crocodiles et d'oiseaux si peu craintifs qu'on pouvait les attraper à la main.

Les observations rapportées par l'expédition de Nicolas Marion-Dufresne en 1768 sont un peu plus précises et parlent de l'abondance de divers palmiers dont le Coco de Mer, de la qualité et de la dimension des bois d'œuvre, des nombreux "caïmans" dont certains avaient jusqu'à 6 m de longueur, des rivières poissonneuses et du gibier abondant.

En cette époque de découvertes, la nature offrait à profusion ses richesses et l'on ne songeait qu'à y puiser sans souci du lendemain.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'avec le développement, à partir de 1800, des activités humaines dans ces îles, défrichements, exploitation du bois d'œuvre, introduction de plantes exotiques pour l'agriculture ou l'agrément, le milieu naturel ait été profondément transformé en l'espace de quelques décennies. Les grands arbres furent abattus pour la construction navale, les tortues géantes indigènes disparurent vers 1810, le dernier crocodile fut tué vers 1830 (ce qui semble, a priori, moins regrettable!).

En 1874, John Horne notait que les arbres de belle taille, encore susceptibles d'être exploités, ne se trouvaient plus que dans les endroits les plus inaccessibles des montagnes.



Marianne North, par ses peintures de paysages et de plantes des Seychelles, a laissé un précieux témoignage. Lors de sa visite en 1883, elle note que la vanille était cultivée partout à Mahé; ses tableaux représentent des fleurs exotiques encore communes aujourd'hui, des paysages, des plantes indigènes comme le Capucin dont le nom latin, *Northea*, lui est dédié.

Le couvert végétal des Seychelles d'aujourd'hui est donc bien modifié par rapport aux origines.

Les nombreuses plantes introduites provenant de toutes les régions tropicales du monde ("exotiques" par opposition aux espèces indigènes ayant existé avant l'arrivée de l'homme), ont pris une place prépondérante et même exclusive dans les régions habitées et cultivées. On peut estimer qu'il y a entre 600 et 700 espèces exotiques, soit cultivées soit naturalisées. Leur nombre continue d'augmenter avec les importations de nouvelles espèces alimentaires, ornementales, etc...

Les espèces indigènes survivent dans les endroits que l'homme a bien voulu leur concéder: les sommets des montagnes, les chaos rocheux, les falaises et dômes granitiques (appelées "glacis" aux Seychelles), bref tous les endroits qui ne se prêtaient pas à une mise en valeur. Malgré la destruction de plus de 90% de la végétation primaire, on constate que la majorité des espèces ont pu survivre jusqu'à nos jours, quoique certaines soient très raréfiées.

Grâce aux récoltes botaniques d'Auguste Pervillé en 1840 et de John Horne en 1874 nous avons une idée de ce que pouvait être la flore originelle et aujourd'hui nous retrouvons presque toutes les espèces trouvées par ces botanistes. Au début du siècle, quelques espèces rares découvertes par H.P. Thomasset, vinrent s'ajouter à la liste. Et 2-3 espèces inédites ont même pu être trouvées récemment. On connaît ainsi environ 250 espèces indigènes de plantes à fleurs dans les îles granitiques, dont 75 environ, n'existant qu'aux Seychelles et nulle part ailleurs au monde, sont dites "endémiques" (et environ 80 espèces de Fougères).

Ce sont les communautés d'espèces, c'est-à-dire les différents types de végétation et leur aspect originel, qu'il est plus difficile sinon impossible de retrouver. Par exemple les forêts des vallées fertiles, aux Bois de Natte et aux Bois de Fer géants, n'existent plus nulle part. (L'expédition de Marion-Dufresne rapporte avoir trouvé à Praslin, vers l'Anse Volbert des Bois de Natte au tronc haut de plus de 30 m et de 2 m de diamètre. J. Horne cite des Bois de Fer de dimension comparable).

On peut cependant retenir, en fonction des habitats, quelques types de végétation qui serviront de guide pour la présentation des espèces.

Si l'on fait abstraction des herbiers de phanérogames marines qui colonisent le fond sableux des lagons, on peut distinguer :

la Mangrove

la Forêt littorale

◁

Le "Capucin" (*Northea hornei*) peint par Marianne North. (reproduit avec l'autorisation des Royal Botanic Gardens, Kew).

la Forêt de basse altitude  
la Forêt hygrophile des sommets.

Puisque nous voulons insister sur les plantes typiques des Seychelles, souvent méconnues des Seychellois eux-mêmes, nous leur accorderons dans ce livre une place plus importante que celle qu'elles occupent aujourd'hui dans la nature!

Il y aura donc au début un chapitre consacré aux exotiques, puisqu'elles sont maintenant omniprésentes et souvent très spectaculaires, puis les principales plantes indigènes, classées selon leur habitat, enfin un bref aperçu de la flore d'Aldabra.

Les plantes exotiques s'offrent d'elles-mêmes au regard et on pourra les admirer facilement au cours de promenades, le long des routes et des chemins, aux abords des maisons et dans les jardins publics, à Mahé, Praslin et La Digue.

Par contre beaucoup d'espèces indigènes ne se livrent pas aussi facilement, ayant trouvé refuge dans des endroits d'accès moins aisés. Il est vrai que la Vallée de Mai permet d'en découvrir un bon nombre en plus du célèbre Coco de Mer, au cours d'une promenade facile.

La principale concentration de plantes indigènes se trouve dans le Parc National du Morne Seychellois à Mahé. Il faut rappeler ici qu'aucune plante ne devrait être cueillie au cours d'une promenade. La devise des visiteurs de la Vallée de Mai : "Ne prendre que des photos, ne laisser que des pas", garde toute sa valeur dans les autres sites naturels des Seychelles.

Enfin, les sentiers de montagne ne manquent pas de passages périlleux et les moins fréquentés sont vite bouchés par la végétation, aussi est-il préférable d'être accompagné d'un guide.

1

---

*Les plantes exotiques*

---





## LES ORNEMENTALES

On peut admirer aux Seychelles les plantes ornementales parmi les plus célèbres et les plus connues du monde tropical. Les jardins publics et les cours des maisons offrent une grande diversité d'“Hibiscus” (*H. rosa sinensis*) aux couleurs éclatantes, de “Crotons” (*Codiaeum variegatum*) aux feuilles colorées, d'“Aigrettes” (*Caesalpinia pulcherrima*) délicates, d'“Allamanda” (*A. cathartica*) et de “Cassia” (*C. fistula*) jaune vif, de “Frangipaniers” (*Plumeria obtusa* et *P. rubra*), de “Bois Boeuf” (*Bauhinia variegata*), de “Bougainvillea” (*B. glabra*) aux multiples nuances.

Bien qu'en dehors de son climat de prédilection, le “Flamboyant” (*Delonix regia*) réussit bien en basse altitude. On en verra, par exemple, un bel exemplaire à l'île Ronde. Le *Cordia sebestena* aux fleurs rouge vermillon et aux fruits blancs, accueille le visiteur dès la sortie de l'aéroport.

Les Orchidées exotiques croissent plus discrètement à l'abri d'une ombrière dans beaucoup de jardins. Cependant l'“Orchidée coco” (*Spathoglottis plicata*) et l'“Orchidée pigeon” (*Dendrobium crumenatum*) se sont si bien adaptées aux Seychelles qu'elles poussent maintenant à l'état sauvage dans les montagnes.

Beaucoup d'espèces importées à l'origine comme fleurs de jardins se sont ensuite disséminées librement et ornent les bords des routes sans intervention humaine.

Il y a ainsi toute une série de lianes à fleurs qui souvent recouvrent les arbustes et les arbres d'étonnantes draperies. Une des plus exubérantes est le *Thunbergia grandiflora* aux fleurs larges de 6-7 cm, d'un bleu tendre. Ses congénères, *T. alata*, jaune orangé à centre violet sombre et *T. fragrans* aux fleurs d'un blanc pur, sont aussi répandus sur les vieux murs et les clôtures de jardins. La “Liane de Mai” (*Porana paniculata*) au feuillage d'un vert un peu terne et aux innombrables petites fleurs blanches, peut recouvrir des arbres hauts de plus de 10 m. L'“Antigone” (*Antigonon leptopus*) aux grappes de fleurs rose-pourpre est aussi très commune. On verra aussi le *Quisqualis indica* dont les fleurs rouges à long tube vert pâle sont toutes pendantes, les *Merremia peltata* aux grandes feuilles en cœur et aux fleurs jaune pâle, l'*Ipomoea carnea* rose très pâle, dans les haies au bord des routes et l'*Ipomoea cairica* aux feuilles découpées et aux fleurs mauves.

Plus rare, le *Cissus rotundifolia* atteint aussi les sommets des arbres (Pointe Conan et Anse à la Mouche). On le reconnaît à ses feuilles cordées, charnues, larges de 7-8 cm et à ses baies rouge vif.

Lorsque plusieurs lianes sont plantées côte à côte, leurs fleurs se mélangent en une palette multicolore avec le rose du *Saritaea magnifica*, le jaune des “Allamanda”, le violet des Bougainvillea. Ou encore les *Clerodendrum x speciosum* aux fleurs rouge sombre à calice rose violacé, les *Gmelina hystrix* dont les fleurs jaunes sont produites par des inflorescences aux bractées imbriquées, les *Gloriosa superba* dont les pétales ondulés, rouge et jaune, se courbent progressivement vers le haut.

Des lianes de la famille des Aracées surprennent aussi par leur aptitude à

couvrir tout un pan de forêt; par exemple à Mission, les "Philodendron" (*P. erubescens*) à feuilles vert-brun sombre aux reflets moirés ou, à l'entrée de la Vallée de Mai, les *Epipremnum aureum* aux feuilles comme découpées aux ciseaux et panachées de jaune et de vert.

La liste des arbustes ornementaux cultivés est encore plus longue, il faudrait une encyclopédie d'horticulture pour les identifier tous. En plus de ceux déjà cités au début du chapitre il faut encore mentionner les *Duranta repens* aux fleurs bleues et aux fruits jaune orangé, le "Rocou" (*Bixa orellana*) aux fruits rouge carmin couverts d'épines, le "Réséda", nom seychellois du "Henné" (*Lawsonia inermis*) dont leurs fleurs blanc crème ont un pénétrant parfum de framboise, les *Calotropis gigantea* fréquents près du littoral, aux grandes feuilles d'un vert blanchâtre et aux fleurs violacées, les *Acalypha hispida* aux chatons pendants de fleurs rouges, les *Acalypha wilkesiana* aux feuilles panachées soit de jaune pâle et de vert soit de brun-chocolat et de rose.

Il y a encore des arbres à belle floraison comme les *Spathodea campanulata*, appelés "Pis-Pis" aux Seychelles, dont le sommet est couronné de grandes fleurs rouges, les *Peltophorum pterocarpum* aux grappes de fleurs jaune d'or.

Beaucoup d'arbres sont ornementaux par leur port et leur feuillage. L'un des plus imposants est le "Sandragon" (*Pterocarpus indicus*) qui peut atteindre 25 m de hauteur avec un tronc de 1,5 m de diamètre. Il servait autrefois à marquer les limites des propriétés, aussi peut-on en trouver de vieux pieds en pleine nature comme en haut du chemin vers le Morne Blanc. Ses fleurs sont jaune clair et le fruit est entouré d'une aile circulaire; une sève rouge sang s'écoule de l'écorce lorsque l'arbre est coupé.

On verra aussi le long des routes quelques "Multipliants" ou "Banyans" (*Ficus benghalensis* et *Ficus elastica*) aux racines aériennes issues des branches et s'enracinant pour former des troncs supplémentaires.

Parmi les palmiers exotiques on remarquera le "Latanier de Bourbon" (*Latania lontaroides*) cultivé près des maisons, ou le "Talipot" (*Corypha umbraculifera*) qui rivalise avec le "Coco de Mer" par l'énormité de ses feuilles (au Jardin Botanique).

## LES ARBRES FRUITIERS

Le groupe des arbres fruitiers est particulièrement varié avec les "Manguiers" (*Mangifera indica*) au beau feuillage dense et aux nombreuses variétés de fruits, les "Fruits-Cythère" (*Spondias cytherea*) aux feuilles composées pennées, les "Jacquiers" (*Artocarpus heterophyllus*) aux gros fruits informes issus de l'écorce du tronc et des branches, les "Arbres à Pain" (*Artocarpus communis*) plantés partout près des maisons, aux feuilles découpées et aux fruits plus petits portés à l'extrémité des branches; les nombreuses variétés d'agrumes, "limon", "pamplemousse", "bigarade" etc (*Citrus sp. p.*); les "Jamalacs" (*Eugenia javanica*) aux fruits roses ou blancs que l'on dirait en cire, les "Pommes Gouvernement" (*Eugenia malaccensis*) dont les étamines couvrent le sol d'un tapis pourpre au moment de la floraison et dont le fruit a un arôme rappelant la pêche; sans oublier les "Papayers" (*Carica papaya*) aux grandes feuilles découpées et aux gros fruits allongés, les "Bananiers" (*Musa paradisiaca*) dont on distingue environ 15 variétés principales... etc.

Certaines espèces, introduites à l'origine pour leur fruit, ne sont plus vraiment cultivées de nos jours, mais elles existent maintenant à l'état naturalisé dans les forêts secondaires et pénètrent agressivement dans ce qui reste de forêts primaires. Par exemple le "Cajou" (*Anacardium occidentale*) est naturalisé dans les régions basses, les glacis. Son fruit est composé de la pomme de cajou, comestible mais souvent très acide et de la noix de cajou; le "Jamrosat" (*Eugenia jambos*) au fruit jaune pâle à parfum de rose et le "Goyavier de Chine" (*Psidium cattleianum*) au délicieux fruit acidulé rouge sombre, se multiplient considérablement dans les forêts d'altitude.

#### LES AUTRES ARBRES UTILES\*

De nombreuses espèces arborescentes utiles ou supposées telles ont été importées depuis plus de 2 siècles.

Ce furent d'abord les arbres à épices comme le "Giroflier" (*Eugenia aromatica*) et la "Cannelle" (*Cinnamomum zeylanicum*). Cette dernière, acclimatée dès 1772 au Jardin du Roi à Anse Royale, fut disséminée par les oiseaux frugivores et finit par se répandre ainsi du niveau de la mer au sommet des montagnes. L'exploitation ne commença d'une façon intense que vers 1910. Tout d'abord on distilla les feuilles pour en extraire l'essence de cannelle. Le chauffage des alambics nécessitait beaucoup de bois et les arbres indigènes furent là encore sévèrement mis à contribution. Aujourd'hui on ne récolte plus que l'écorce dont on fait la cannelle en poudre ou en rouleaux selon qu'elle provient de grosses branches ou de rameaux plus fins. Le Cannelier se reconnaît facilement à ses feuilles coriaces à 3 nervures principales. Il est devenu très commun aux Seychelles de même que la "Prune de France" (*Chrysobalanus icaco*) qui colonise abondamment les talus des routes.

Celle-ci provient en réalité d'Amérique du Sud et fut d'abord plantée, au début du siècle, pour combattre l'érosion des terres rouges où peu d'autres espèces pouvaient prospérer. Ces terres peu fertiles semblent convenir parfaitement à la "Prune de France" qui forme par endroits des fourrés impénétrables (chemin vers l'Anse Major). Son fruit rose puis violet de 3 cm de diamètre, est comestible mais est loin d'être un des meilleurs.

D'autres arbres encore sont très communs car ils sont abondamment naturalisés grâce à leur fertilité et leur dissémination très efficace : le "Calice du Pape" (*Tabebuia pallida*) aux feuilles vert clair brillant à 5 folioles plus ou moins arrondies et aux fleurs rose pâle, fréquent en basse altitude. (Le *Tabebuia rosea* plus rare et seulement cultivé, a des folioles plus grandes et plus pointues); l'"Agati" (*Adenantha pavonina*) dont les gousses enroulées en spirale s'ouvrent sur des graines rouge vif; le "Cèdre" (*Casuarina equisetifolia*) qui est aussi planté et utilisé par exemple pour le reboisement des pentes érodées de Curieuse; le "Caoutchouc" (*Hevea brasiliensis*) naturalisé par exemple le long de la route de Sans Souci et à Silhouette. Le "Bois Jaune" (*Alstonia macrophylla*) dont les graines sont dispersées par le vent, se reconnaît facilement à son tronc très droit, gris clair et à ses fruits filiformes, pendants; le "Bois Beurre" (*Pentadesma butyracea*) au gros fruit brunâtre non comestible; le "Santol" (*Sandoricum indicum*) utilisé par endroits pour le

\* Le Cocotier est mentionné avec la forêt littorale.

reboisement et dont le fruit renferme une pulpe acidulée; enfin l'arbre qui aujourd'hui devient le plus grand aux Seychelles, l'"Albizia" (*Albizia falcata-ria*) atteint 30 m de hauteur et 1,5 m de diamètre; il a une croissance très rapide et grâce à ses graines entraînées par le vent il colonise beaucoup de vallées et de pentes à Mahé, Silhouette et Praslin.

Notons aussi la belle réussite en sylviculture du "Mahogani" (*Swietenia macrophylla*) planté par le Service des Forêts, par exemple le long de la route vers Montagne Posée ou au pied du Morne Blanc vers Port Glaud.

#### QUELQUES ESPECES HERBACEES OU ARBUSTIVES

Parmi les plus communément naturalisées : la "Coquette" (*Turnera ulmifolia*) aux fleurs jaunes larges de 4 cm environ; la "Fleur Poison" (*Isotoma longiflora*), herbe des bords de route et des cocoteraies aux fleurs blanches en étoile; l'"Epi bleu" (*Stachytarpheta urticifolia*) aux inflorescences grêles portant seulement quelques fleurs ouvertes (bleu-violet) qui devient un arbrisseau dressé, de 1 m à 1,5 m; une espèce voisine, *S. jamaicensis* reste toujours plus ou moins rampante ou étalée et ses fleurs sont bleu-pâle; la "Rose Amère" ou "Pervenche de Madagascar" (*Catharanthus roseus*) commune sur les glacis près du littoral. Deux espèces de "Begonia" (*B. ulmifolia* et *B. humilis*) sont fréquentes dans les endroits ombragés.

Quelques espèces finissent par devenir gênantes à force de se multiplier : l'"Ananas marron" (*Ananas bracteatus*) envahit certains glacis à Silhouette, l'"Aloes" (ou "Lalois") *Furcraea foetida*, se multiplie au pied des 3 Frères ou sur le chemin de l'Anse Major, à Mahé, dans les hauteurs de Coco dans Trou, à Silhouette et finit par former des peuplements denses empêchant toutes autres espèces de se régénérer.

Plus sympathique est la "Vanille" (*Vanilla planifolia*), Orchidée abondamment cultivée pour son fruit jusqu'au début du siècle, qui existe dans beaucoup de forêts secondaires à l'état subsponané (et dont la culture a été relancée récemment à La Digue et Praslin). Elle survit à l'emplacement des anciennes cultures mais ne se dissémine pas vraiment puisqu'elle ne fructifie pas si elle est abandonnée à elle-même. De même le "Poivrier" (*Piper nigrum*) et le "Théier" (*Camellia sinensis*) sont naturalisés près des anciennes plantations.

Des Aracées non grimpantes se voient aussi fréquemment au bord des routes; le "Via" (*Alocasia macrorhiza*) dont les feuilles au limbe triangulaire d'un vert clair peuvent atteindre 1,5 m de longueur; le "Via Tangué" (*Dieffenbachia seguine*) aux feuilles parsemées de taches blanches; la "Palette de Peintre" (*Caladium bicolor*) aux feuilles tachetées de blanc et de rose, etc.

On conçoit que ce chapitre devrait être beaucoup plus long s'il fallait parler des quelques 600 espèces exotiques ou même seulement des 200 espèces communément cultivées ou naturalisées (seules environ 80 d'entre elles ont été énumérées). Toutes ces plantes sont généralement bien connues des Seychellois. Ils se feront un plaisir d'informer le néophyte qui ne connaît le cacao ou le café que sous leur forme industrielle. Le "Cacaoyer" (*Theobroma cacao*) et le "Caféier" (*Coffea robusta*) font aussi partie des plantes exotiques faciles à voir aux Seychelles.



△

Parmi les nombreuses variétés de *Bougainvillea*, la variété "Mary Palmer" a la particularité d'avoir à la fois des bractées roses et des bractées blanches, les 2 couleurs apparaissant au hasard sur la même plante, parfois sur une même inflorescence. La plante serait un "hybride de greffe".

△

Les véritables fleurs des *Bougainvillea*, toujours groupées par 3, sont assez insignifiantes; c'est la bractée vivement colorée accompagnant chaque fleur qui attire les pollinisateurs.



*Thunbergia grandiflora*, originaire du Bengale, est une liane qui peut monter à plus de 10 m de hauteur et couvrir tout un arbre de son feuillage. Alors que l'œil perçoit les fleurs en bleu pâle, l'émulsion photographique les restitue souvent en rose; il existe aussi des plantes à fleurs blanches.

"Orchidée Coco" (*Spathoglottis plicata*), dont les graines minuscules sont dispersées par le vent, naturalisée dans les montagnes de Mahé; à l'arrière-plan on distingue les feuilles de l'omniprésente Cannelle. ▽



*Ipomoea cairica* est commune au bord des routes à Mahé. ▷







"Pis-Pis" (*Spathodea campanulata*); au stade bouton floral le calice est rempli d'eau qui s'écoule lorsque la fleur s'ouvre, d'où le nom créole. C'est un arbre qui a tendance à se naturaliser.



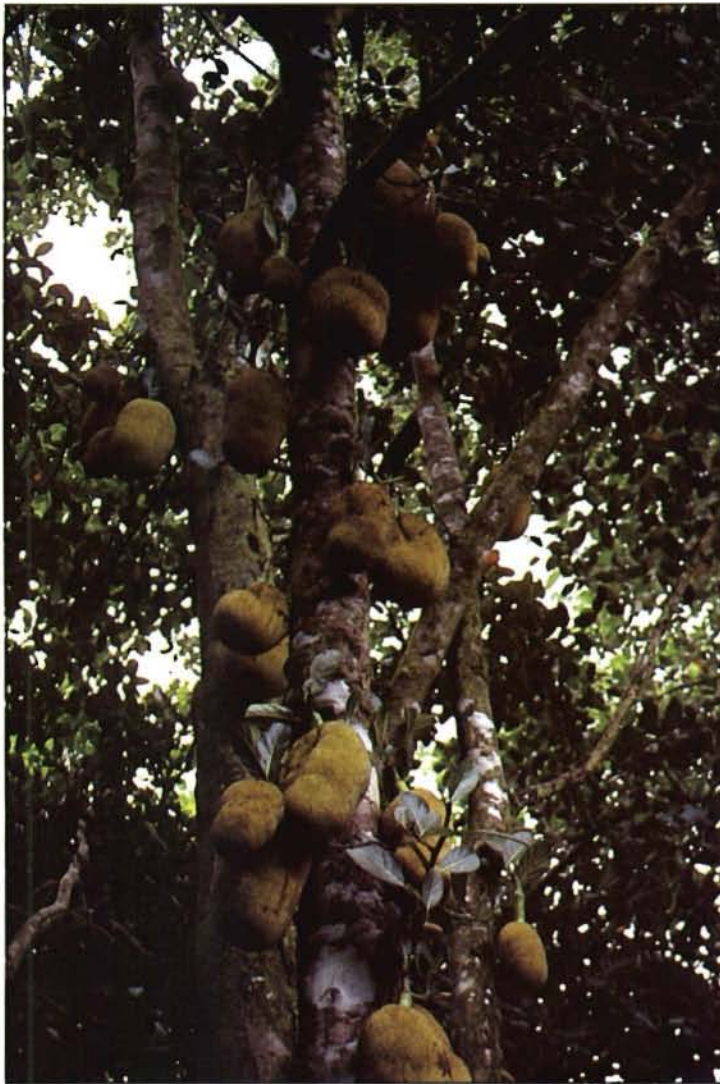
*Calotropis gigantea*, arbuste d'origine indienne, introduit assez récemment aux Seychelles, est fréquemment cultivé.



L' "Antigone" (*Antigonon leptopus*) est répandue près des habitations.

Même sous la pluie, les fleurs d'*Hibiscus rosa-sinensis* gardent un certain charme!





Le "Jacquier" (*Artocarpus heterophyllus*) a souvent été planté près des chemins en montagne; sous les vieux arbres d'innombrables jeunes plants sont prêts à prendre la relève.



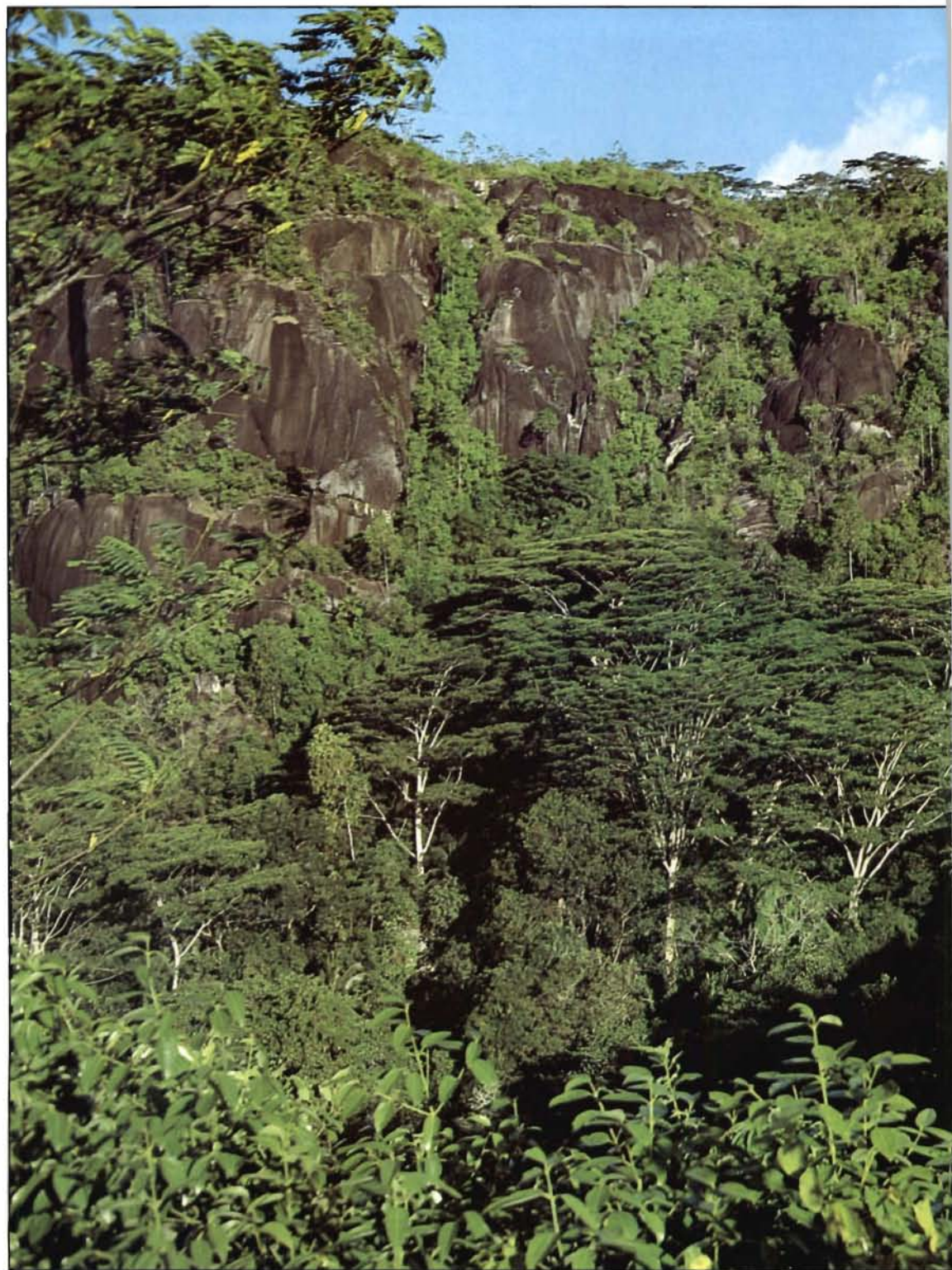
Fruits du "Cajou" (*Anacardium occidentale*); on trouve des "Cajous" même dans des endroits d'accès difficile sur des glaciers; ce sont probablement les Chauves-Souris qui transportent les fruits sur de courtes distances et disséminent ainsi l'espèce.



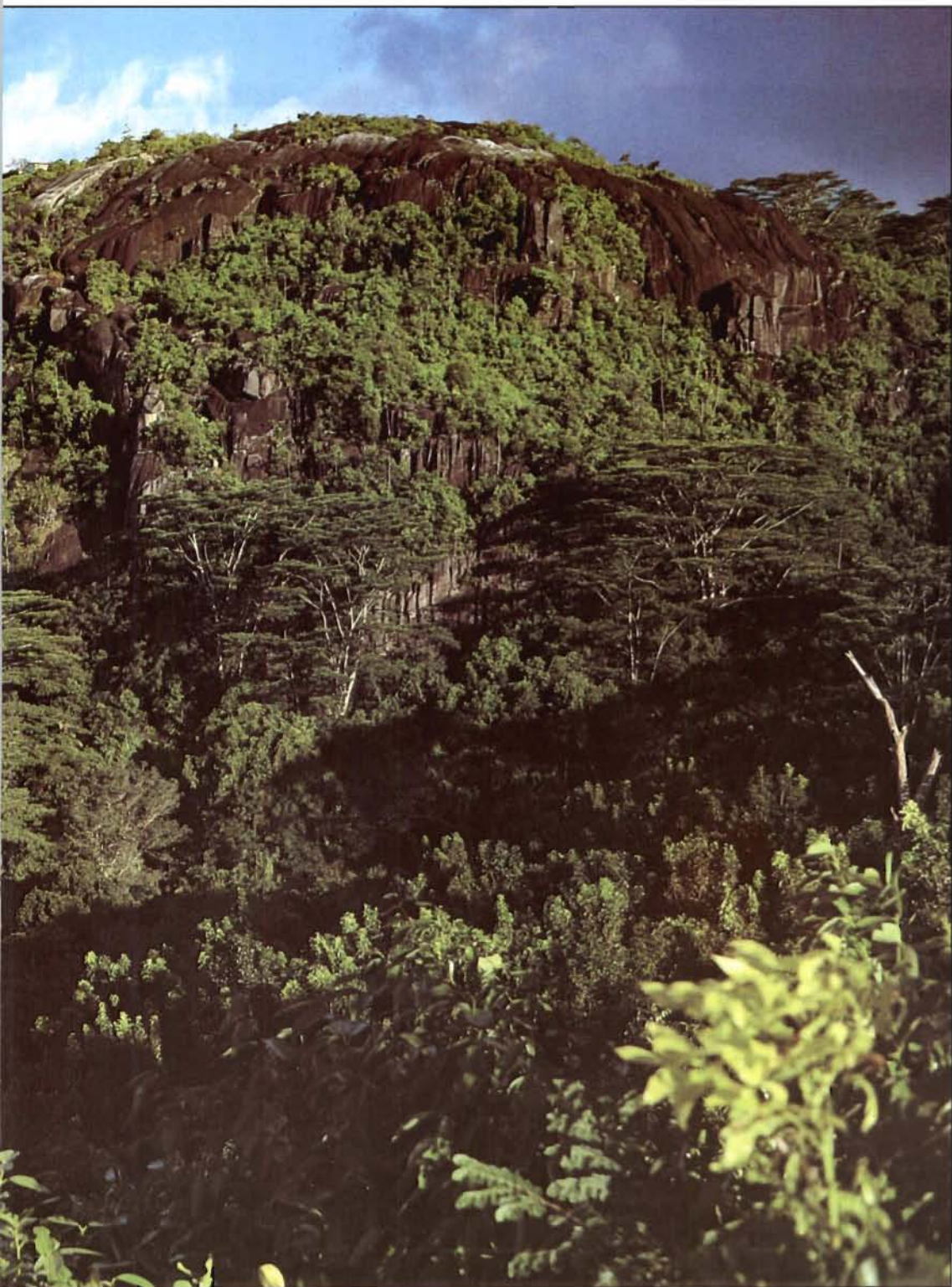
Au début de leur croissance, les feuilles de Cannelle (*Cinnamomum zeylanicum*) sont colorées en rouge. Les fruits sont mangés et disséminés par les "Martins" et les "Merles"; même dans des forêts encore intactes on trouve des plantules en sous-bois; si l'ombre est assez dense elles ne se développent pas et beaucoup finissent par mourir mais dès qu'une clairière est ouverte dans la forêt, les jeunes cannelliers poussent vigoureusement et prennent la place des espèces indigènes.



Mangues de la variété "Mangue Sabre" (*Mangifera indica*); les Chauves-Souris se chargent d'en manger une grande partie ce qui occasionne souvent entre elles des disputes ponctuées de cris retentissants.



Une vallée à Mahé, colonisée par des "Albizias" (*Albizia falcataria*) (au centre); au-dessus on distingue les troncs droits et clairs des "Bois Jaunes" (*Alstonia macrophylla*).





Un jardin à Mahé avec des *Acalypha wilkesiana* à feuillage brun (à gauche), une "Aigrette" (au centre), des "Crotons" (*Codiaeum variegatum*) aux feuilles panachées de jaune et de vert (à droite).

"Aigrette" (*Caesalpinia pulcherrima*).



Des "Via Tangué" (*Dieffenbachia seguine*) naturalisés en bord de route, en mélange avec des "Songes" (*Colocasia esculenta*) (feuilles vert sombre au premier plan).



*Begonia ulmifolia.*





La "Prune de France"  
(*Chrysobalanus icaco*)  
en fruits.



"Rose-Amère" (*Catharanthus roseus*).



La "Coquette" (*Turnera ulmifolia*).



"Calice du Pape" (*Tabebuia pallida*) arbre  
d'Amérique Centrale, naturalisé partout dans  
les régions basses.



Entrée d'une "cour" surmontée d'*Allamanda cathartica* jaunes et de *Clerodendrum x speciosum* rouges; à droite un "Vacoa Sac" (*Pandanus utilis*) dont les feuilles servent à tresser des sacs et des cordes.

2

---

*Les espèces  
de la mangrove*

---



La Mangrove est composée d'espèces qui tolèrent ou même exigent la présence d'eau salée pour vivre. Elles poussent en bord de mer dans l'étroite zone comprise entre les hautes et les basses marées, en général près des embouchures de rivières. Ce milieu très sélectif n'a été colonisé que par un petit nombre d'espèces qui ont réussi à s'y adapter. Certaines ont des racines spécialisées, les pneumatophores, qui ont un rôle respiratoire, et qui sont visibles surtout à marée basse.

Les arbres de la Mangrove portent aux Seychelles le nom générique de "Mangliers".

L'espèce qui s'avance le plus hardiment loin de la terre ferme est le "Manglier Hauban" (*Rhizophora mucronata*) bien reconnaissable à ses racines échasses arquées et à ses feuilles terminées par une petite pointe caduque. La graine germe dans le fruit avant qu'il ne tombe de l'arbre et forme une plantule cylindrique, verte, longue 20-50 cm. Elle finit par se détacher et si c'est à marée basse, elle se fiche dans la vase et s'enracine sur place.

Deux autres mangliers ont des fruits du même type. Le "Manglier Jaune" (*Ceriops tagal*) forme une plantule plus fine que le *Rhizophora*, ses feuilles sont plus petites et arrondies au sommet; ses racines forment d'abord des V renversés qui se transforment en lames verticales irrégulières, visibles à marée basse. Le "Manglier Gros Poumon" (*Bruguiera gymnorrhiza*) qu'on peut confondre à première vue avec le *Rhizophora* mais dont les feuilles ne sont pas terminées par un petit aiguillon, dont les racines ont la forme d'un V renversé et dont le fruit donne une plantule épaisse et courte, surmontée du calice divisé en nombreux segments. Les racines des vieux *Bruguiera* ressemblent à de gros genoux émergeant de la vase.

Le "Manglier Fleur" (*Sonneratia caseolaris*) a des fleurs aux nombreuses étamines très caduques, aussi n'a-t-on pas souvent l'occasion de voir une fleur bien épanouie; les feuilles sont d'un vert un peu bleuté, de forme plus ou moins circulaire et les racines respiratoires sortent verticalement du sol, d'abord grêles puis s'épaississant en cônes allongés longs de 50 cm.

Le "Manglier Blanc" (*Avicennia marina*) a des feuilles d'un vert plus clair que les autres mangliers, de petites fleurs jaunes, un fruit plus ou moins arrondi, gris-vert et des racines respiratoires verticales grêles, souvent alignées à la surface de la vase. Il est capable de pousser dans des endroits saumâtres du côté de la terre ferme.

Un peu en retrait de ces espèces pionnières mais méritant toujours le nom de manglier, le "Manglier Petite Feuille" (*Lumnitzera racemosa*) aux feuilles un peu charnues, d'un vert sombre, aux petites fleurs blanches et aux racines genouillées; on le trouve aussi à l'arrière des plages sableuses près des marais littoraux. Le "Manglier Pomme" (*Xylocarpus granatum*) dont le fruit devient sphérique, d'environ 12 cm de diamètre; il renferme de grosses graines polygones exactement ajustées entre elles et que l'on peut s'amuser à défaire puis à réassembler. D'où le nom de "Manglier Patience" ou "Casse-Tête Chinois" donné plus particulièrement aux *Xylocarpus moluccensis* dont le fruit est un peu plus petit mais semblable au précédent. Ce n'est plus vraiment une espèce de la mangrove bien qu'on en trouve quelques-uns à Curieuse (Baie

La Raie) près des autres mangliers. Elle se trouve plus souvent sur les rivages rocheux juste au niveau des hautes eaux, par exemple à l'Anse Nordet (Mahé), à l'île Ronde, à l'Anse Lazio (Praslin). Elle se distingue du *X. granatum* (à folioles arrondies) par ses folioles pointues.

On trouvera des Mangroves typiques à Mahé entre Port Glaud et Port Launay ainsi qu'à Anse Boileau. Autrefois une grande Mangrove couvrait le littoral entre Pointe Conan et Pointe Larue, rendant difficile l'accès de la terre ferme. C'est pourquoi les premiers endroits habités à Mahé furent les petites îles Ste Anne, Ile Cerf, etc. A Silhouette il y a une belle Mangrove à Grand Barbe. (Les plus grandes Mangroves seychelloises se trouvent aujourd'hui à Aldabra).

A la limite de la Mangrove et de la terre ferme, une frange de terre n'est atteinte que par les plus fortes marées. Quelques espèces affectionnent ces zones saumâtres : la "Fougère Manglier" (*Acrostichum aureum*) qui pousse en grosses touffes hautes de 1,5 m, une liane, *Derris trifoliata* aux feuilles composées, d'un vert très sombre et aux fleurs papilionacées blanc-rosé (commun à Silhouette), un arbuste, le "Var" (*Hibiscus tiliaceus*) aux feuilles cordiformes et aux grandes fleurs jaune soufre à centre violet foncé. Ces espèces sont à la limite de la formation suivante, la Forêt littorale. En effet au bord des marais littoraux plus ou moins saumâtres, on trouve des "Cocotiers", des "Badamiers" et tout le cortège floristique des rivages sableux.

▷  
Entre Port Glaud et Port Launay se trouve la Mangrove la plus étendue, subsistant encore à Mahé. Au premier plan on distingue les pneumatophores grêles et, à droite, les feuilles d'un "Manglier Blanc" (*Avicennia marina*). Sur la rive opposée, les arbres à racines échasses arquées sont des "Mangliers Hauban" (*Rhizophora mucronata*). Les *Rhizophora* peuvent devenir de beaux arbres, à tronc droit, de 15-20 m de hauteur.







Pneumatophores genouillés, découverts à marée basse, dans une jeune population de "Mangliers Gros Poumon" (*Bruguiera gymnorhiza*), à Aldabra (Ile Picard).



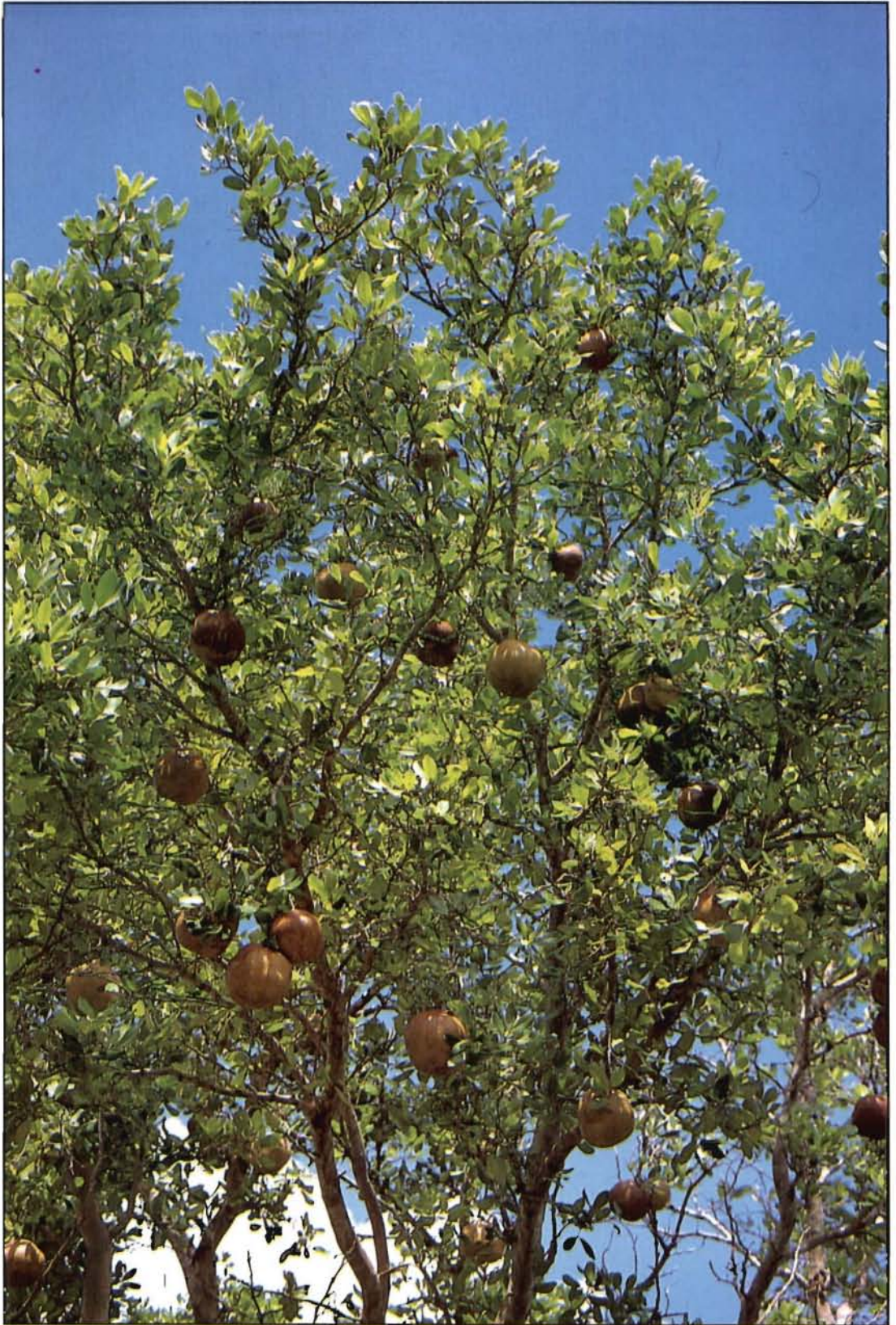
Plantule de *Bruguiera* encore attachée sur l'arbre. Chez cette espèce, comme chez *Rhizophora* et *Ceriops*, la graine germe dans le fruit et donne une plantule prête à s'enraciner lorsqu'elle tombe dans la vase.

Plantules du "Manglier Jaune" (*Ceriops tagal*) photographiées à Aldabra; l'espèce est également commune à Mahé.



Le "Manglier Petite Feuille" (*Lumnitzera racemosa*) pousse de préférence à l'arrière de la Mangrove ou au bord de marécages littoraux saumâtres.







Le fruit du "Manglier Pomme", d'un diamètre d'environ 10 cm, renferme de grosses graines anguleuses.

"Manglier Pomme" (*Xylocarpus granatum*) en fruits; c'est un petit arbre qui atteint 10 m de hauteur, à écorce rougeâtre; il est moins fréquent que les espèces précédentes.



Le "Var" (*Hibiscus tiliaceus*) pousse souvent à proximité de la Mangrove, en général dans des endroits non inondés à marée haute, mais aussi en compagnie des espèces littorales.



Les fleurs des *Sonneratia* ont de nombreuses étamines qui tombent rapidement après l'ouverture du bouton floral.



◁ Un "Manglier Fleur" (*Sonneratia caseolaris*) et ses pneumatophores en cône allongé (environs de Port Glaud).



Le "Derris" (ou "Tuba") (*Derris trifoliata*) est une liane qui pousse près des marais littoraux, parfois près de la Mangrove comme à Silhouette (La Passe).

3

---

*Les espèces  
de la forêt littorale*

---





Autrefois les plus belles forêts littorales se trouvaient sur les plateaux, nom donné, aux Seychelles, aux plaines littorales formées de sable déposé par la mer et de limons provenant des collines. C'est à La Digue (Réserve de la Veuve) qu'on peut voir une forêt qui a l'aspect des forêts littorales d'antan bien qu'elle soit fortement secondarisée et appauvrie en espèces typiques.

Ailleurs les espèces littorales forment d'étroits cordons boisés à la limite des plages sableuses par exemple à Grande Anse et Anse Nordet (Mahé). Elles existent aussi sur les côtes rocheuses, les plus souvent en mélange avec des espèces de l'intérieur des terres. Des individus isolés existent partout le long des côtes.

Les espèces qui composent ce type de forêt ont presque toutes des fruits ou des graines capables de flotter dans la mer et d'être disséminés par les courants marins. Cette dispersion s'est faite au cours de centaines de milliers d'années et se poursuit de nos jours. La communauté végétale réunie par ce même mode de dispersion est déjà plus riche en espèces que la Mangrove. Quelle est la plus typique d'entre elles, le majestueux Takamaka ou l'élégant Cocotier?

Le "Takamaka" (*Calophyllum inophyllum*) est certes plus imposant avec sa large couronne et son tronc pouvant dépasser 1 m de diamètre. Les baigneurs le connaissent bien et apprécient son ombre quand le soleil est au zénith. Il peut aussi pousser sur les pentes rocheuses jusqu'à 300 m d'altitude et jusqu'au sommet de petites îles comme Félicité.

Le "Cocotier" (*Cocos nucifera*) existait déjà lors de l'arrivée des premiers navigateurs mais seulement sur une frange littorale en haut des anses de sable (et c'est là son habitat naturel). Selon certains auteurs il serait indigène aux Seychelles, selon d'autres il aurait pu être importé d'Indo-Malaisie à la faveur de migrations anciennes.

Toujours est-il que son abondance actuelle aux Seychelles est l'oeuvre de l'homme. La culture du cocotier pour le coprah, y est depuis longtemps la principale activité économique. Au siècle dernier on n'hésita pas à en planter sur des pentes jusqu'à plus de 200 m d'altitude. Marianne North (1883) elle-même s'étonnait de le voir cultivé plus haut que tout ce qu'elle avait pu voir ailleurs.

En Polynésie le cocotier est considéré comme un don des Dieux tellement sont nombreux les produits utiles qu'il donne. Pour s'en tenir aux produits alimentaires : la boisson rafraîchissante du "coco tendre", la moelle sucrée qui remplit le "coco germe", le coprah du coco mûr, le coeur de cocotier au goût de noisette (chou-palmiste) et enfin, le plus important pour les amateurs, le "calou" (nom seychellois du vin de palme) tiré des jeunes inflorescences.

Le "Takamaka" et le "Cocotier" sont accompagnés par tout un cortège d'espèces moins abondantes.

Le "Badamier" (*Terminalia catappa*) se distingue par sa ramification étagée lorsqu'il est jeune et ses feuilles se colorant de pourpre avant de tomber. Le fruit renferme une amande comestible.

Citons encore le "Bois Cassant" (*Guettarda speciosa*) aux fleurs blanches

suavement parfumées et aux fruits blancs très légers, le "Bois Blanc" (*Hernandia nymphaeifolia*) au fruit entouré d'une cupule translucide, le "Bonnet Carré" (*Barringtonia asiatica*) reconnaissable à ses grandes fleurs aux longues étamines roses et à ses gros fruits quadrangulaires.

Le "Bois Chauve-Souris" (*Ochrosia oppositifolia*) au port plus géométrique encore que le Badamier, se raréfie car son écorce médicinale est très recherchée et les arbres ne survivent pas au "déshabillage" de leur tronc.

Le "Porcher" (*Cordia subcordata*) a de jolies fleurs orange et le "Bois de Rose" (*Thespesia populnea*) de grandes fleurs jaunes (ressemblant à celles de l'*Hibiscus tiliaceus*) dont le calice a un bord entier alors que l'*Hibiscus* a un calice profondément divisé en 5 lobes pointus.

Il faudrait citer là le "Manglier Patience" (*Xylocarpus moluccensis*) dont on trouve des individus isolés le long du littoral.

D'autres espèces dont on sait qu'elles sont dispersées par la mer peuvent aussi exister plus loin du rivage. Ce sont : le "Bois de Table" (*Heritiera littoralis*) aux feuilles argentées à la face inférieure et aux fruits carénés; on peut le trouver dans le lit rocheux des rivières (Rivière de l'Anse Mondon à Silhouette) où il construit d'impressionnants contreforts, mais aussi près des marais littoraux à La Digue ou Silhouette ou encore en bord de route (planté) à St Louis, Mahé; le "Gayac" (*Intsia bijuga*) remonte jusqu'à 200-300 m sur les glacis; le "Tanghin" (*Cerbera manghas*) aux fruits piriformes rouge sombre et aux fleurs blanches à centre pourpre ou jaune existe également sur les glacis jusqu'à 400 m.

Un arbuste très commun, le "Veloutier" (*Scaevola sericea*) contribue à fixer le sable des anses. D'autres arbustes sont moins communs dans les îles granitiques : le "Bois Tabac" (*Tournefortia argentea*) a été vu à Mahé à l'Anse Bazarca seulement, alors qu'il forme l'essentiel de la végétation sur certaines îles coralliennes; de même le "Bois Chapelet" (*Sophora tomentosa*) aux fleurs jaunes et aux fruits allongés, étranglés entre chaque graine est plutôt rare (à Mahé, Anse à La Mouche et Grande Anse par exemple).

Plusieurs lianes viennent égayer ces bords de mer surtout verdoyants : le "Batatran" (*Ipomoea pes-caprae*) court sur le sable en haut des anses et ouvre le matin ses fleurs rose-mauve. Au contraire le "Batatran Blanc" (*Ipomoea macrantha*) ouvre ses grandes fleurs la nuit seulement; avec un peu de chance on en trouvera une encore ouverte le matin, si elle est à l'abri du soleil. Les tiges volubiles du "Pois Marron" (*Canavalia cathartica*) grimpent à plusieurs mètres de hauteur dans les arbres; ses fleurs rose-pourpre sont portées par une inflorescence dirigée vers le bas. Le "Pois Evêque" (*Mucuna gigantea*) est peu commun; il existe près du rivage par exemple à Glacis (Mahé) et Pointe Etienne (Silhouette) mais aussi jusqu'à 300 m d'altitude à Silhouette (Rend d'Avance); c'est une liane robuste qui peut monter très haut dans les arbres, sa tige atteint 7-8 cm d'épaisseur et ses fleurs peuvent sortir à même l'écorce des grosses tiges et pendent au bout d'un long pédoncule.

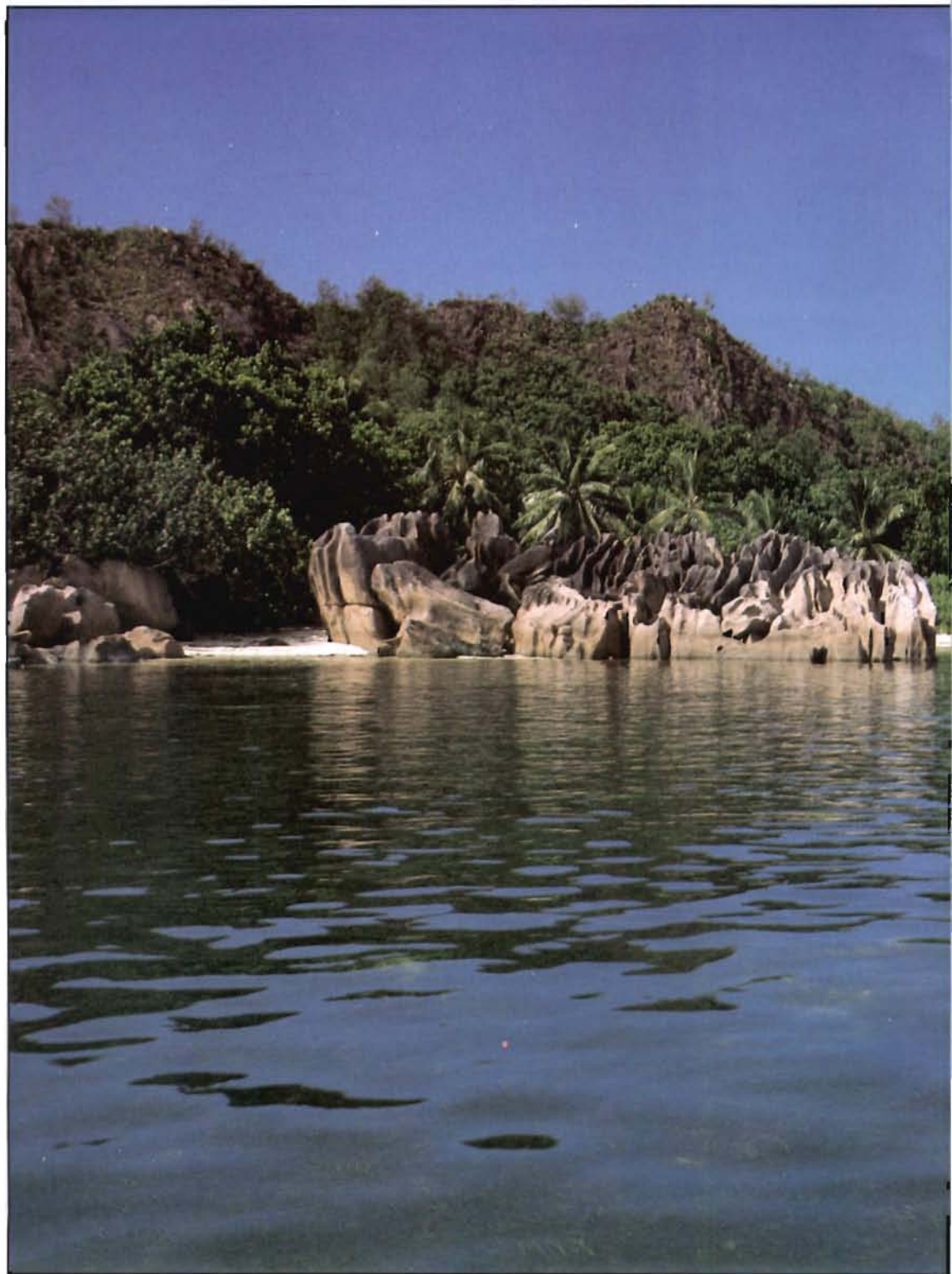
Toutes ces espèces indigènes existent aussi sur les rivages d'autres îles de l'Océan Indien. Deux seulement sont considérées comme endémiques aux Seychelles, ce sont le "Vacoa de bord de mer" (*Pandanus balfouri*) qui se plaît

sur les rivages rocheux et peut monter sur les glacis jusqu'à 100 m d'altitude et le "Bois Cafoul 3 feuilles" (*Allophylus sechellensis*), arbuste rare connu seulement à Mahé sur le littoral S.O. (Pointe Maravi) et Sud (Anse Petite Boileau) à Silhouette (Grande Barbe) et à Praslin (Cap Jean Marie).

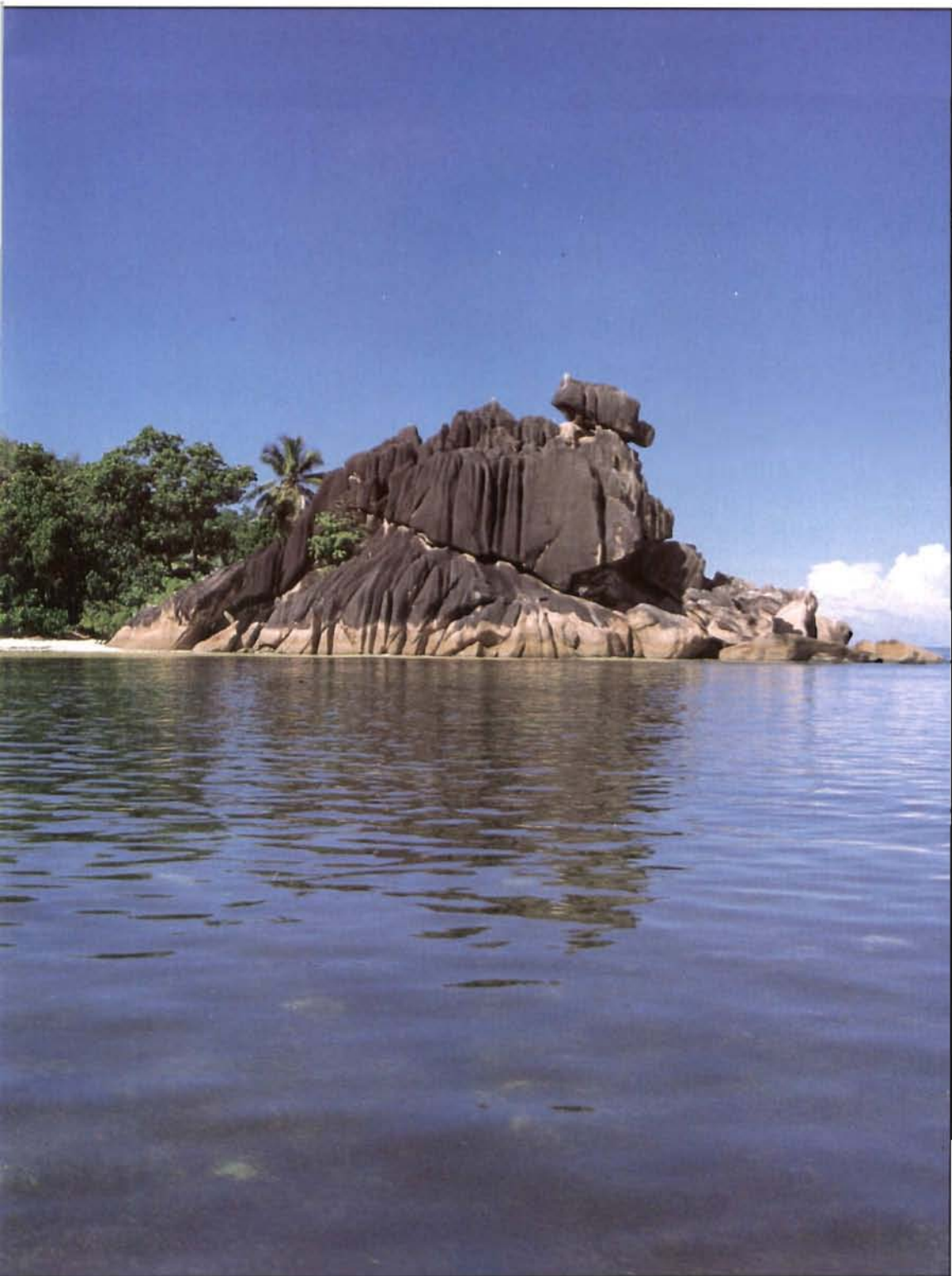
Cette liste des espèces indigènes du littoral n'est pas exhaustive; il y a encore une vingtaine d'autres espèces d'apparence plus banale sauf le "Lys Bord de Mer" (*Hymenocallis littoralis*). Celui-ci est si bien intégré dans la végétation littorale qu'il semble indigène. En fait il est probablement d'origine exotique.

Si les plateaux sont la terre d'élection des espèces littorales, elles existent aussi sur les côtes rocheuses mais sans atteindre les mêmes dimensions. Ce type de forêt riche en Takamakas et en Gayacs se trouve encore à Silhouette sur les pentes chaotiques situées entre Pte Grand Barbe et Pte Civine ou à la Réserve (entre Grébeau et l'Anse Mondon) et sur de petites surfaces à Mahé, Praslin, La Digue, Félicité.

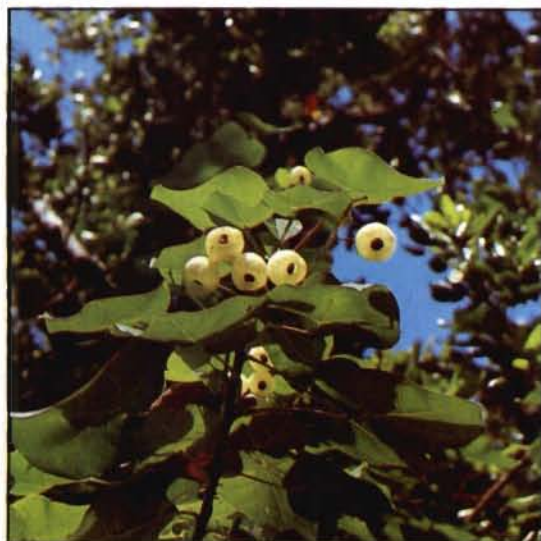
Cependant la situation se complique dans ces stations, car des espèces typiques de l'intérieur peuvent venir pousser à quelques mètres du rivage, en mélange avec les espèces littorales.



Vue du littoral à Curieuse; derrière les rochers sculptés patiemment par l'érosion au cours des millénaires, on trouve les principales espèces de la forêt littorale : "Takamakas" (*Calophyllum inophyllum*), "Veloutiers" (*Scaevola sericea*), "Porchers" (*Cordia subcordata*) et "Cocotiers" (*Cocos nucifera*). Au fond du lagon, sous une faible hauteur d'eau, on distingue les feuilles des



*Cymodocea*, des *Thalassodendron* et autres phanérogames marines (plantes à fleurs, adaptées à la vie sous-marine) qui forment de vastes herbiers; mélangées avec des Algues, elles forment le "Gomon" (Goémon) déposé par la mer sur les plages.



"Bois Cassant Bord de Mer" (*Guettarda speciosa*); les fruits sont très légers et flottent facilement.

Fruits du "Bois Blanc" (*Hernandia nymphaeifolia*); la noix est fixée au fond d'une cupule sphérique translucide ouverte seulement au sommet; ce flotteur est certainement efficace car l'espèce est répandue dans tout l'Océan Indien et dans le Pacifique.



Fleurs du "Gayac" (*Intsia bijuga*), d'abord blanches puis virant au rose-violacé. Le nom créole de l'arbre est dû à la qualité de son bois qui rappelle celui du véritable Gaïac d'Amérique Centrale. Dans les textes du 18e siècle l'arbre est d'ailleurs nommé "Faux gaïac".



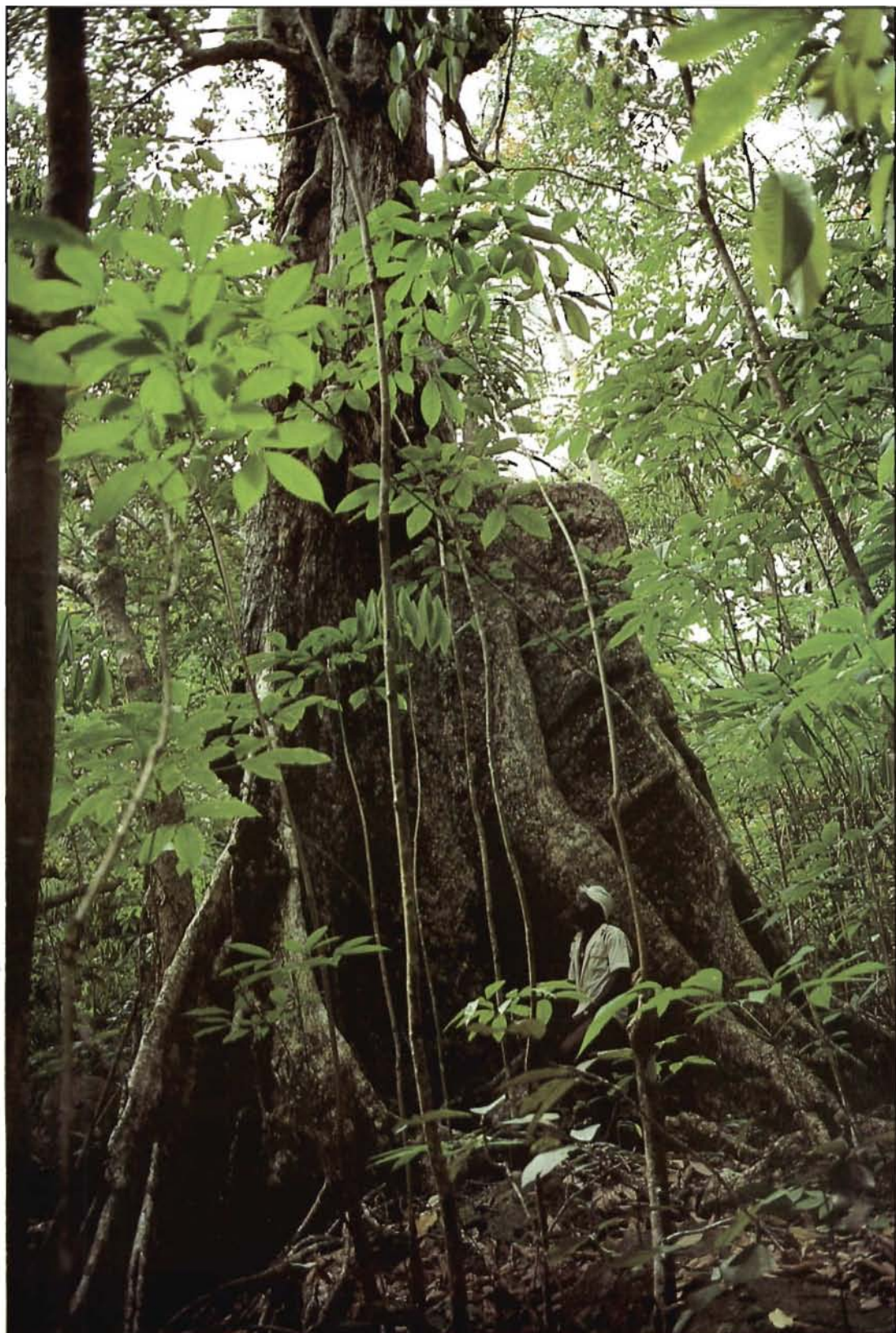
Fleur et fruits du "Bois Chauve-Souris" (*Ochrosia oppositifolia*); à maturité les fruits sont jaunes.





“Lys Bord de Mer” (*Hymenocallis littoralis*).

“Bois de Table” (*Heritiera littoralis*). Les vieux arbres aux énormes contreforts sont devenus rares; celui-ci a été trouvé dans la vallée de l’Anse Mondon à environ 1 km de la mer. En 1775, Brayer du Barré, dans un rapport sur les bois des Seychelles, signale cette espèce “dont les racines sont assez larges pour en faire des tables de 15 couverts, d’une pièce”. Les contreforts sont en réalité de minces excroissances de la base du tronc, en forme de voile triangulaire dont la surface augmente avec l’âge mais non l’épaisseur. Les arbustes visibles à l’entour sont des “Caoutchoucs” (*Hevea brasiliensis*) introduits au début du siècle et maintenant très envahissants. ▷





Fleur du "Bonnet Carré" (*Barringtonia asiatica*); c'est un arbre au tronc court et épais, à large couronne, qui ne pousse jamais loin du rivage. Son domaine s'étend de l'Ouest de l'Océan Indien jusqu'en Nouvelle-Guinée.

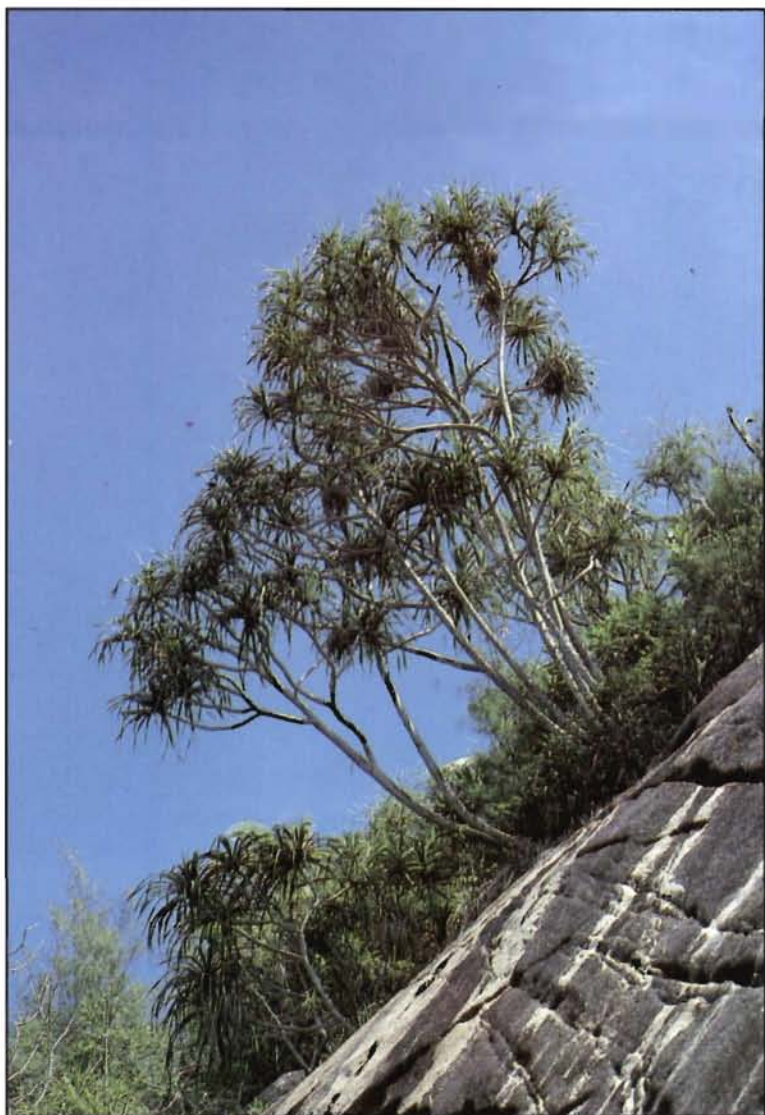
"Bois Cafoul Trois Feuilles" (*Allophylus sechellensis*).



"Pois Marron" (*Canavalia cathartica*), liane fréquente en bord de mer. On y trouve souvent aussi une autre Papilionacée, à fleurs jaunes celle-là, (*Vigna marina*) qui porte aussi le nom de "Pois Marron".



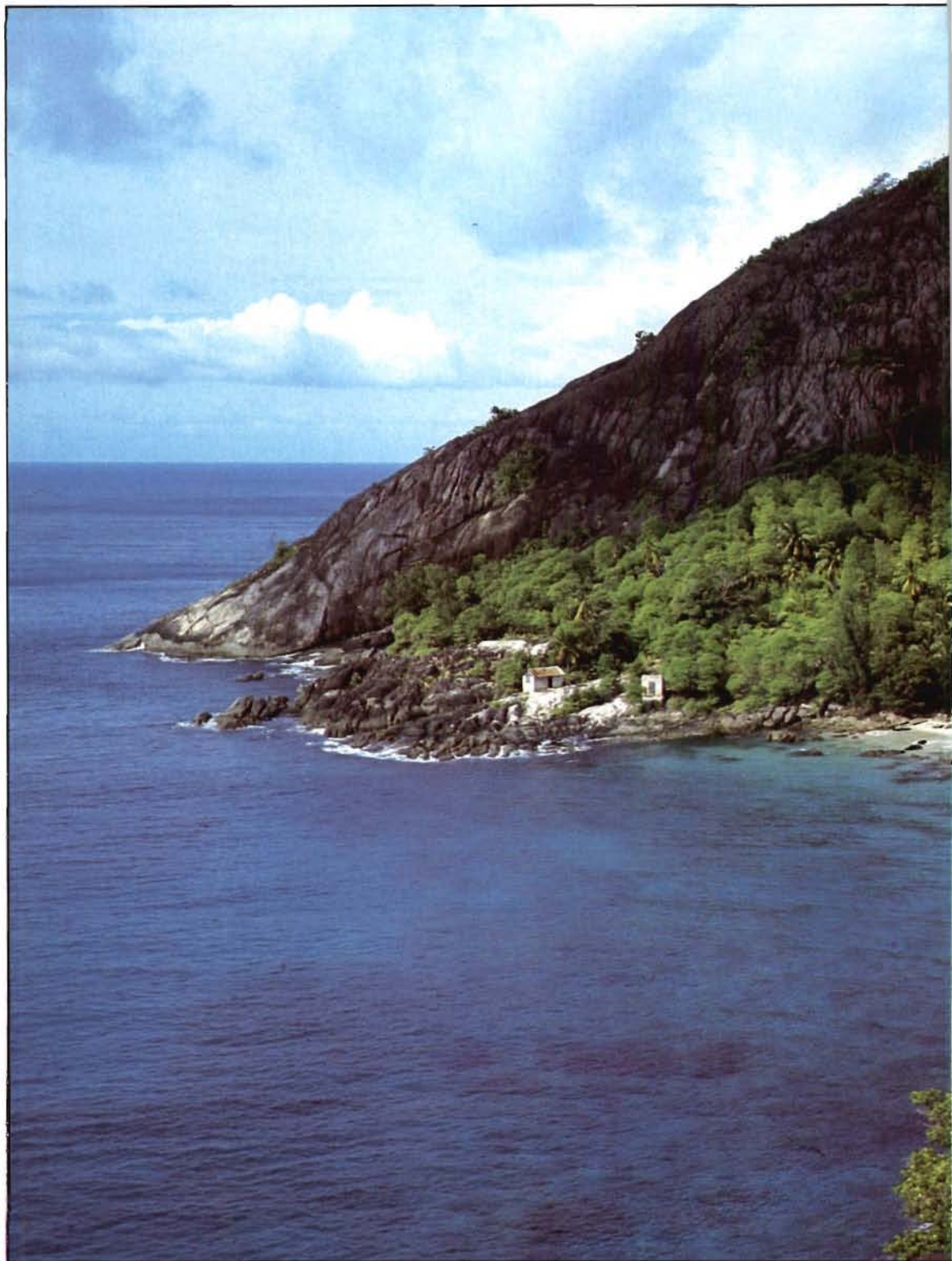
La petite forêt de la Réserve à Silhouette, entre le glacis de Pointe la Varangue (à dr.) et la cocoteraie de Grébeau (à g.). On y trouve un mélange d'espèces littorales : "Takamakas", "Gayacs", "Vacoas", "Badamiers" et d'espèces de basse altitude : "Bois de Natte", "Bois Sandal", "Affouches", "Bois Fourmis", "Palmistes".



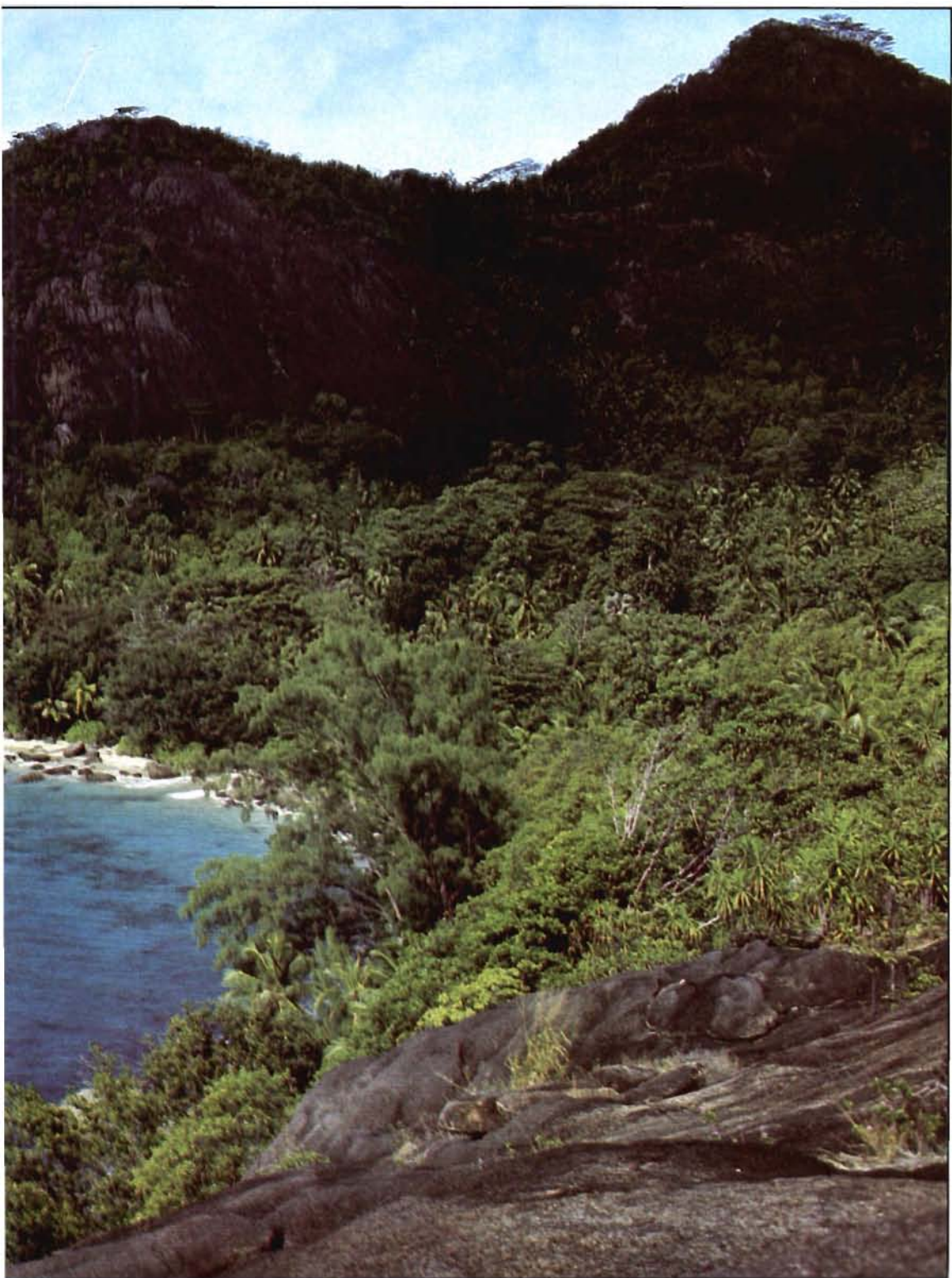
"Vacoas Bord de Mer"  
(*Pandanus balfourii*).



id. : Fruits.



Vue de l'Anse Mondon à Silhouette. La frange de forêt littorale au bord de l'anse sableuse est assez bien conservée; à l'arrière il y a une plantation d'arbres fruitiers et de cocotiers et sur les pentes beaucoup de "Calice du Pape" (*Tabebuia pallida*) naturalisés.







Autre vue de l'Anse Mondon : la plage, très agréable par mer calme, est bordée de "Badamiers" (à g.), de "Veloutiers" (au centre), de "Cèdres" (à dr.) etc.

"Batatran" (*Ipomoea pes-caprae*).



"Porcher" (*Cordia subcordata*).

Inflorescence du "Pois Evêque" (*Mucuna gigantea*); les fleurs sont activement visitées par les "Colibris" avides de l'abondant nectar, aussi sont-elles rapidement défraîchies.



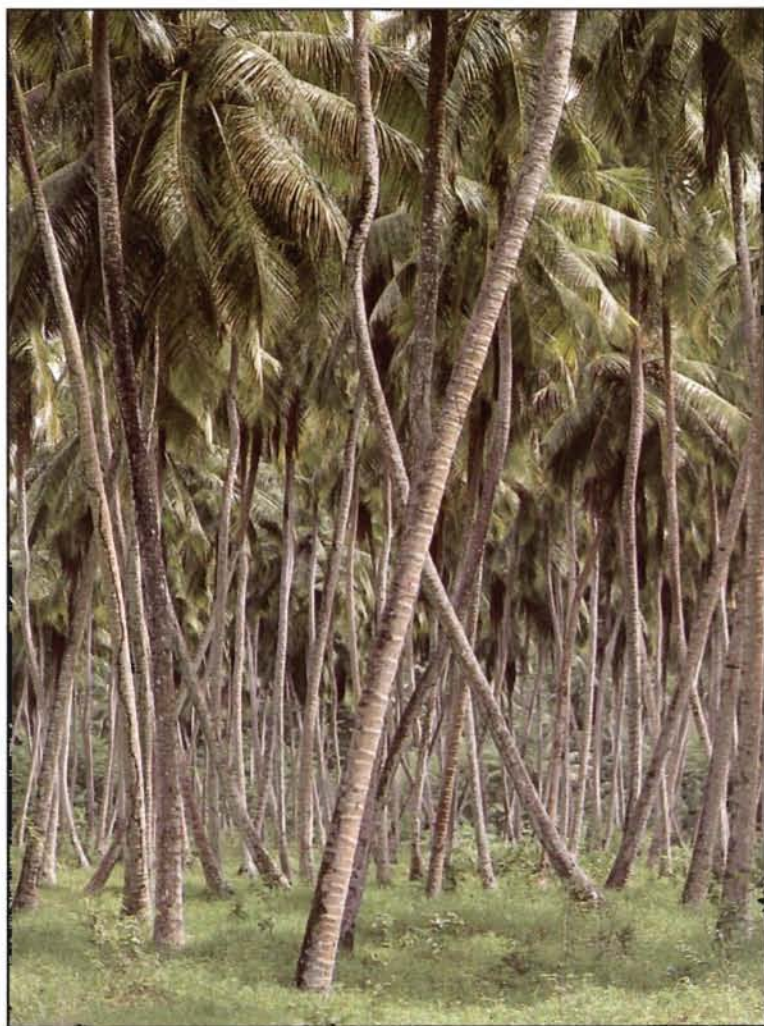
Fleurs du "Veloutier" (*Scaevola sericea*).



Fruits du  
"Bois Chapelet"  
(*Sophora tomentosa*).



L'île du Nord est presque entièrement couverte d'une belle cocoteraie.



La cocoteraie à Anse Royale. Les cocotiers cultivés traditionnellement aux Seychelles sont les descendants de ceux trouvés par les premiers navigateurs dans la forêt littorale. On importe depuis plusieurs années des variétés plus productives. Le coprah produit aux Seychelles est de haute qualité car les noix sont récoltées à pleine maturité.



Un vieux "Takamaka" étend ses branches loin au-dessus de la plage à Anse Marie-Louise (Mahé).

# 4

---

## *Les espèces de basse altitude*

---



"Bois Chandelle" (*Dracaena reflexa*) en fleurs, sur un glacis à Silhouette; à l'horizon l'île du Nord.

La végétation de basse altitude commence pratiquement au niveau de la mer sur les côtes granitiques et sur les pentes à l'arrière des plateaux (tout d'abord mélangée avec des espèces littorales) et s'étend jusque vers 500 m d'altitude. Les espèces qui composent cette végétation ne sont pas disséminées par les courants marins comme les espèces littorales. Certaines sont disséminées par les oiseaux, d'autres, à graines très petites, par le vent; elles ont pu arriver aux Seychelles au cours des millénaires.

Elles existent parfois à l'identique, ailleurs dans l'Océan Indien. Ainsi une Orchidée comme *Acampe rigida* se trouve aux Seychelles mais aussi aux Comores, à Madagascar, sur la côte d'Afrique, etc...

D'autres espèces, à fruits ou graines plus gros, sont incapables de "voyager" de la sorte. Elles vivent aux Seychelles depuis des millions d'années et ont évolué sur place, se différenciant de toutes les espèces existant dans d'autres pays. Quelques-unes n'ont fait que survivre, alors que leurs semblables disparaissaient ailleurs; elles sont ainsi devenues uniques au monde par conservation.

Ces endémiques se trouvent dans la végétation de basse altitude et plus encore dans la végétation hygrophile des sommets.

La topographie des Seychelles étant très accidentée, elle offre une variété d'habitats allant des glacis en pente vertigineuse avec des crevasses et des failles contenant un peu de sol, aux vallées abritées dont le sol est profond et fertile en passant par les crêtes et les collines plus exposées. Le sol peut être dégagé ou couvert de blocs granitiques qui parfois forment des chaos infranchissables.

Les glacis et dômes granitiques, impropres à toute mise en valeur, sont les refuges des espèces indigènes qui autrefois occupaient toutes les régions basses. C'est là que l'on trouve les espèces les "moins hygrophiles", dans ces stations qui peuvent être temporairement sèches (selon la saison), mais il faut se rappeler que la pluviosité est de l'ordre de 2000 mm ou plus.

A Mahé de telles stations existent par exemple le long du chemin vers l'Anse Major, au-dessus de Grande Anse, à Mont Sebert, etc; à Silhouette, l'île qui a les glacis les plus étendus, au Mont Poules-Marrons dominant la Passe, dans les hauts de Casse Tonnerre, de Pte Machabée et de Coco dans Trou.

L'espèce dominante est souvent le "Palmiste" (*Deckenia nobilis*) qui est encore abondant dans les stations peu accessibles. Il devait être très commun partout autrefois mais, pour son malheur, son "chou palmiste" est un comestible recherché et John Horne notait dès 1874 : "de grands nombres sont coupés pour la consommation et pour cela (...) il se raréfie". Sur les dômes rocheux il peut n'avoir que 2-3 m de hauteur alors que sur un sol plus fertile il a un tronc élancé de 20 m et mérite bien son épithète de "nobilis".

D'autres palmiers endémiques de ces stations sont le "Latanier Mille Pattes" (*Nephrosperma vanhoutteana*) et le "Latanier Feuille" (*Phoenicophorium borsigianum*).

Là on peut trouver aussi une plante d'apparence plutôt banale, mais rarissime, le "Bois Méduse" (*Medusagyne oppositifolia*), petit arbre atteignant 8 m de hauteur et de 25 cm de diamètre; elle est si particulière par sa mor-



phologie florale qu'elle constitue à elle seule la famille des Médusagynacées, endémique des Seychelles. Le Service de la Conservation en a repéré une quarantaine d'exemplaires dans 2 stations à Mahé. Elle se régénère très peu et sa culture n'a pas encore été totalement réussie. Son avenir est assuré tant que les stations où elle pousse restent intactes.

Des arbres et arbustes plus communs sont le "Bois de Natte" (*Mimusops sechellarum*), le "Bois Calou" (*Memecylon eleagni*), le "Bois Cuillère" (*Tabernaemontana coffeoides*) qui doit son nom à la forme du fruit ouvert; le "Bois Chandelle" (*Dracaena reflexa*), le "Bois de Pomme" (*Syzygium wrightii*), le "Bois Dur" (*Canthium bibracteatum*), le "Café Marron" (*Randia lancifolia*), le "Bois de Ronde" (*Erythroxylum sechellarum*).

Les "Affouches Grande Feuille" (*Ficus nautarum*) et "Petite Feuille" (*Ficus reflexa*) sont répandus, même sur les petites îles car disséminés par les oiseaux. Le premier peut devenir un grand arbre et les 2 peuvent commencer leur vie en épiphytes pour ensuite "étrangler" leur support. Le "Bois Sandal" (*Carissa sechellensis*) n'existe plus qu'à Silhouette. Il était recherché pour son bois qui brûle en dégageant une fumée odorante; on trouve encore quelques vieux pieds au tronc épais de 70 cm et hauts de 7-8 m.

L'île Aride est le seul refuge du "Bois Citron" (*Rothmania annae*), le plus joli arbuste à fleurs des Seychelles. Plus commun sur tous les glacis mais moins sympathique est le "Vacoa de rivière" (*Pandanus multispicatus*) dont les feuilles sont armées de redoutables épines. Très commune aussi dans les stations exposées est la Cypéracée endémique *Lophoschoenus hornei*.

Sur les glacis mais aussi sur les hauts sommets le "Vacoa Marron" (*Pandanus sechellarum*) a certainement le port le plus étonnant avec ses racines échasses longues jusqu'à 10 mètres.

Le "Bois de Lait" (*Euphorbia pirifolia*) est capable de s'enraciner dans la plus petite faille et sert parfois de support à la "Vanille Marron" (*Vanilla phalaenopsis*) qui est une curieuse Orchidée endémique, à tiges charnues dépourvues de feuilles.

La plus belle des Orchidées seychelloises est la "Fleur Paille en Queue" (*Angraecum eburneum* ssp *brongniartianum*) qui existe de 0 à 600 m. Elle peut croître à même le rocher mais aussi en épiphyte aux plus hautes altitudes.

D'autres Orchidées sont plus modestes par leurs fleurs : *Oeoniella polystachys* (rare à Mahé, Praslin et Silhouette); *Polystachya* sp. (peu commun à Mahé, Praslin, etc.); *Eulophidium pulchrum* rare à Mahé, connue aussi à Praslin et Silhouette, robuste Orchidée terrestre dont la hampe florale atteint 1 m de hauteur; *Eulophidium sechellarum*, décrite comme endémique, ressemble à cette espèce tout en étant beaucoup plus petite. Elle n'a pas été retrouvée; *Acampe rigida* (rare, trouvée seulement à Silhouette récemment mais aussi à Aldabra).

Pour être complet il faut encore citer 2 petites terrestres : *Cynorchis fastigiata* (commun) et *Disperis tripetaloides* (assez commun) dont la tige feuillée est annuelle et qui passent la saison sèche sous forme d'un tubercule caché dans la terre.

Toutes ces espèces croissent dans la lumière plus ou moins tamisée des

sous-bois et forment le groupe des Orchidées peu hygrophiles par opposition à celles qui vivent dans la végétation humide des sommets.

Comme autres espèces des stations rocheuses on peut citer le "Bois Fourmi" (*Wielandia elegans*) rare à Mahé et Praslin, plus commun à Silhouette; le "Bois Cateau" (*Brexia madagascariensis*) à Mahé, Praslin, Félicité; le "Bois Sagaie" (*Diospyros sechellarum*) qui donne un bois d'ébène, mais on ne trouve plus aujourd'hui que de petits arbres inexploitable; l'"Affouche" (*Ficus avi-avi*) qui devient un bel arbre de 15-20 mètres, reconnaissable aux 3 nervures bien visibles à la base du limbe (1 de part et d'autre de la nervure centrale); le "Bois Banane" (*Gastonia sechellarum*) petit arbre aux grandes feuilles composées, rare, dont on connaît quelques pieds seulement à Mahé, Praslin, Curieuse, Félicité, Silhouette; le "Bois de Prune" (*Ludia mauritiana*); le "Bois Cafoul" (*Allophylus pervillei*); le "Bois dur Bleu" (*Tarenna sechellensis*); le "Colophante" (*Soulamea terminalioides*). Le "Bois Jasmin" (*Excoecaria benthamiana*) croît de préférence dans des endroits exposés vers 400-500 m d'altitude. Il faut éviter tout contact avec son latex très vésicant.

Quelques lianes en sous-bois des précédents : le "Jasmin" (*Jasminum fluminense*) à Mahé et Silhouette, le *Toxocarpus schimperianus*, rare, à Mahé, Praslin et Curieuse. La "Liane Sans Feuilles" (*Sarcostemma viminale*) est encore commune et la seule Cactacée indigène (*Rhipsalis cassytha*) affectionne les endroits ombragés sur les rochers.

Les pentes et collines moins rocheuses, vers 300-400 m, où le sol est plus profond, peuvent porter quelques beaux arbres (par exemple, très localement, à la Réserve à Mahé, en mélange avec des "Canneliers" et des "Agati") dont le plus commun est le "Bois Rouge" (*Dillenia ferruginea*); ses feuilles de jeunesse, très différentes des feuilles adultes, mesurent jusqu'à 80 cm de longueur et ont à la base un cornet qui retient l'eau de pluie. Sur les pentes érodées de Praslin et Curieuse, le "Bois Rouge" est abondant mais reste souvent de petite taille.

En association se trouvent le "Bois Maré Petite Feuille" (*Drypetes riseleyi*) rare à Mahé, Praslin, Silhouette, le "Bois de Montagne" (*Campnosperma sechellarum*), Mahé (à Praslin un seul exemplaire connu), le "Bois Gros la Peau" (*Grisollea thomassetii*), Mahé, Silhouette, qui doit son nom créole à l'épaisseur de son écorce (1,5 cm).

Le "Bois de Fer" (*Vateria sechellarum*) est aujourd'hui rarissime à Mahé : on n'en connaît plus que 20-30 exemplaires seulement dans la nature. Sa culture est difficile mais le Service des Forêts en a replanté plusieurs avec succès le long de la rivière... Bois de Fer. Le Capucin est déjà commun à ces altitudes mais il sera dominant sur les sommets (voir plus loin).

Des arbustes associés sont le "Bois Doux" (*Craterispermum microdon*) aux petites fleurs blanches, le "Bois Joli Cœur" (*Pittosporum wrightii*), le "Bilimbi Marron" (*Colea sechellarum*), le "Bois Merle" (*Aphloia sechellensis*), le "Bois Couleuvre" (*Psychotria pervillei*).

Un autre arbre rare n'existe plus qu'à Silhouette, le "Bosquée" (*Trilepisium madagascariense*) dont 3-4 pieds seulement ont été vus, vers Jardin Marron et Scott Vale; c'est un bel arbre au tronc droit dont l'écorce laisse

s'écouler un abondant latex blanc devenant brun-clair après quelques minutes.

Par place d'abondants peuplements de "Latanier Feuille" occupent ces pentes, le sous-bois est alors vide, le sol étant couvert de palmes sèches qui empêchent toute germination.

C'est d'ailleurs une caractéristique des forêts seychelloises qui abritent, dans l'ensemble, peu d'espèces herbacées de sous-bois. Sous les forêts mixtes feuillus-palmiers on trouvera : le "Coco Marron" (*Curculigo sechellensis*) dont les feuilles ressemblent à celles du Cocotier juvénile mais dont le pétiole est armé d'épines; c'est une herbe très robuste qui peut atteindre 2,5 m de hauteur; le "Petit Coco Marron" (*Hypoxidia rhizophylla*) a des feuilles pouvant s'enraciner à leur extrémité et former une nouvelle plante; ses fleurs très fugaces, en général rouge sombre, dégagent une odeur nauséabonde; l'"Herbe Rasoir" (*Thoracostachyum floribundum*), forme de grosses touffes en sous-bois.

Les vallées et berges de rivière sont souvent colonisées par le "Vacoa Parasol" (*Pandanus hornei*) qui forme alors des peuplements denses parfois en mélange avec le "Latanier Latte" (*Verschaffeltia splendida*). Ce dernier a des racines échasses comme le "Vacoa Parasol". Ses feuilles sont entières comme celles du "Latanier Feuille" et elles finissent par être dilacérées par le vent en rubans parallèles. De tels peuplements se trouvent par exemple à Silhouette (Hauts de Coco dans Trou, alt. 170 m), à Mahé (vallée de la Rivière Grande Anse) et dans la Vallée de Mai à Praslin.

Cependant l'hôte le plus illustre de la Vallée de Mai est le "Coco de Mer" (*Lodoicea maldivica*). C'est là qu'on trouve le plus grand nombre de cerpalmier étrange et un peu monstrueux. Il peut cependant exister sur des pentes plus exposées comme à Curieuse. C'est l'espèce endémique des Seychelles la plus universellement connue et admirée.

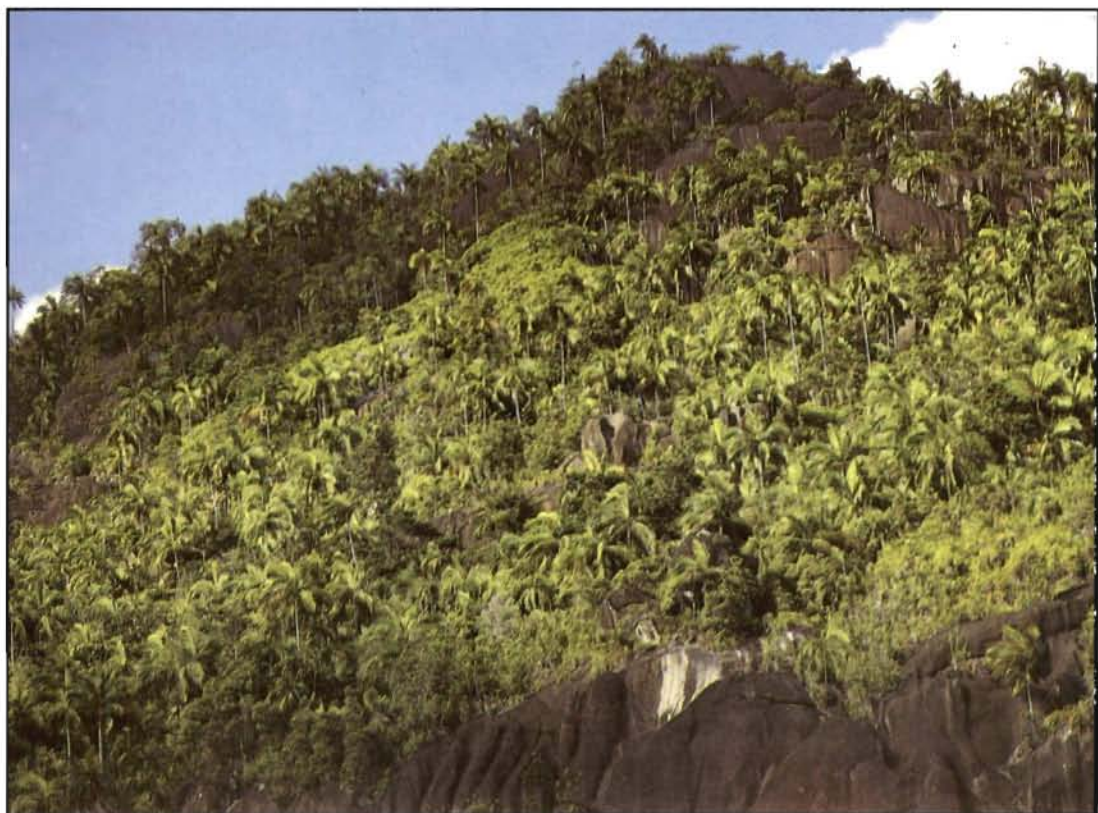
La Vallée de Mai est inscrite depuis 1983 au Patrimoine Mondial. L'idée de faire de cette vallée une réserve naturelle remonte à plus d'un siècle puisque J. Horne en 1874 en recommandait l'achat, à cette fin, par le Gouvernement.

Certaines parties de la Vallée sont restées à peu près intactes jusqu'à nos jours, d'autres renferment quelques plantes exotiques que le Service de la Conservation s'emploie à éliminer progressivement.

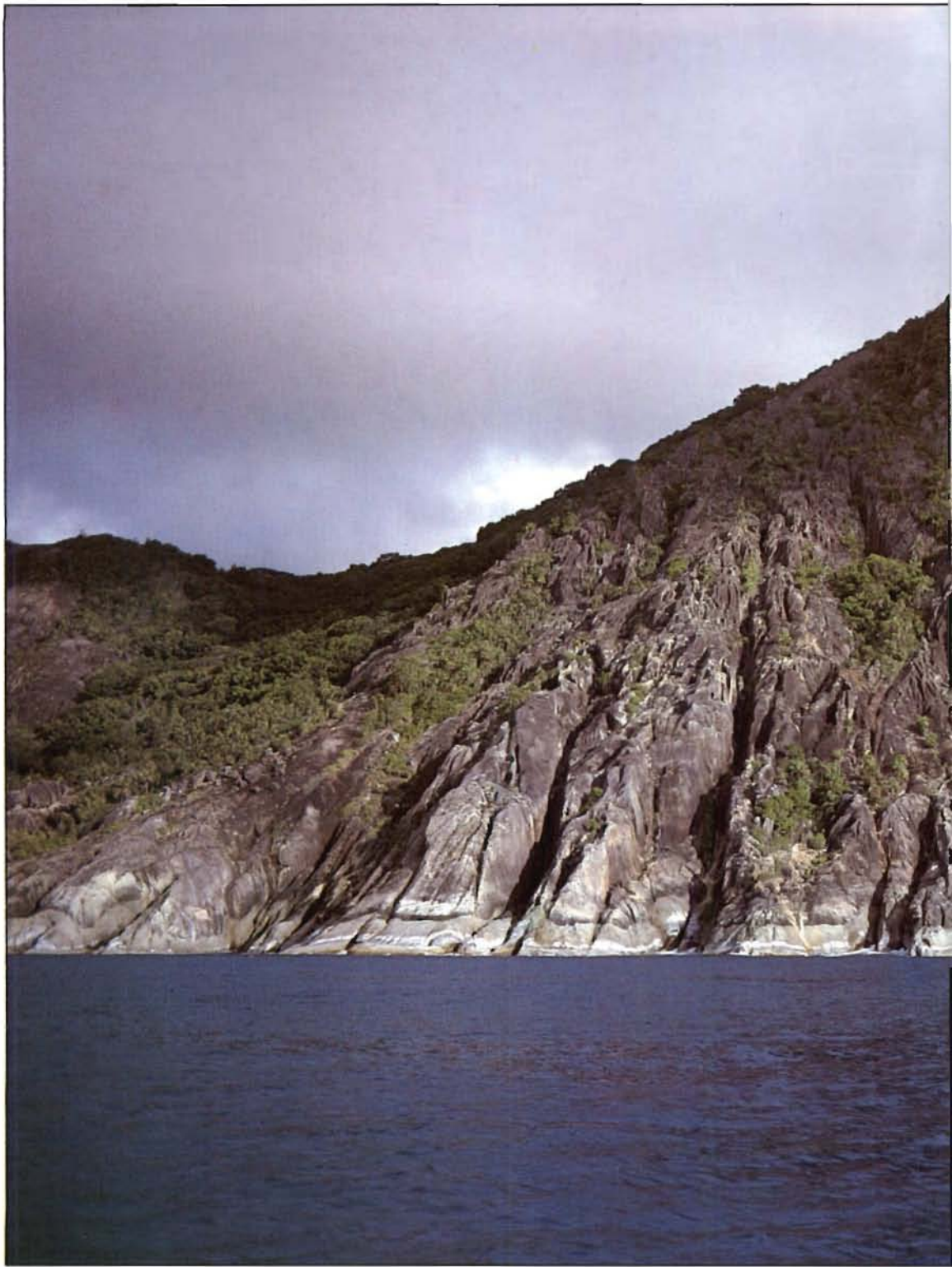
On y trouvera 5 espèces de Palmiers et 3 de Vacoas, toutes endémiques, et de nombreuses autres espèces de basse altitude.

Le coup d'oeil offert par ses vallons ombragés a, depuis longtemps, frappé l'imagination des visiteurs. Le Général Gordon ne croyait-il pas y avoir trouvé le Paradis Terrestre. Pour le promeneur aimant la nature, c'est un havre de paix dont le silence n'est troublé que par le sifflement du Perroquet Noir ou, quand la brise se lève, par le bruit sourd des palmes du Coco de Mer qui se froissent et s'entrechoquent dans le vent.

Un dernier arbre de basse altitude existe presque exclusivement dans le lit rocheux des rivières, c'est le "Bonnet Carré de Rivière" (*Barringtonia racemosa*) que l'on trouvera, à Mahé, dans beaucoup de ravines franchies par les routes, celles de la rivière Grande Anse et de la rivière de Cascade par exemple et à Silhouette, dans la rivière Machabée et, exceptionnellement, dans un chaos rocheux loin de tout cours d'eau à Jardin Marron.

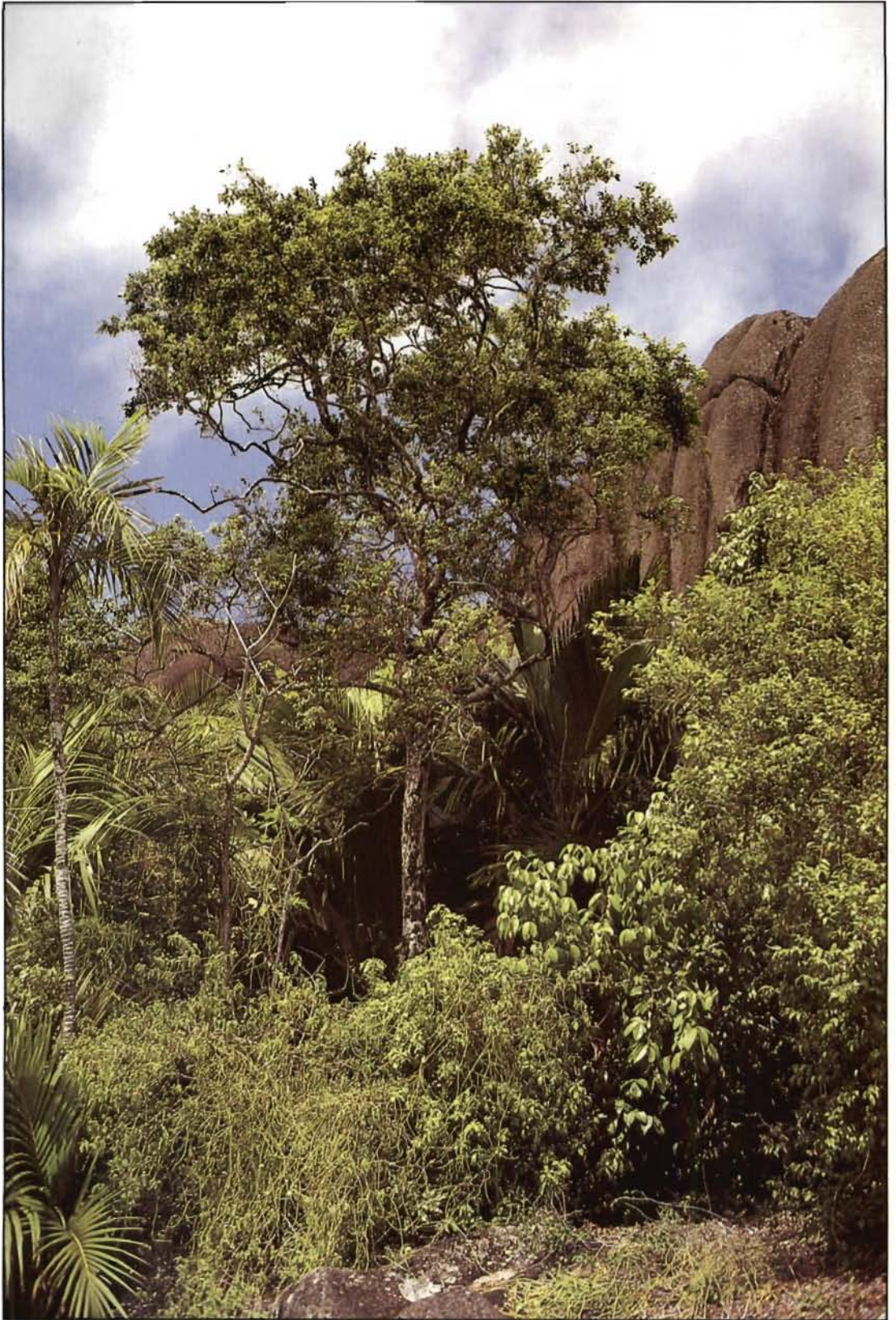


Sommet d'un dôme granitique portant de nombreux "Palmistes" (*Deckenia nobilis*) à Mahé.



Le glacis vertigineux de Pointe Civine à Silhouette dont les failles sont colonisées par des espèces littorales mélangées à des espèces de basse altitude; des "Palmistes" poussent à peu de distance de la mer.







Fleurs du "Bois Sandal" dont le parfum rappelle la vanille.



id., fruit. Le nom créole a été donné à la plante à cause de la ressemblance de son bois avec celui du véritable Santal (en anglais Sandal-wood).



◁ Un des rares "Bois Sandal" (*Carissa edulis* var. *sechellensis*) survivant à Silhouette; les très vieux arbres peuvent devenir beaucoup plus gros. A gauche des "Lataniers Mille Pattes", en bas la "Liane Sans Feuille". Cette station n'est pratiquement pas dégradée, le seul intrus est un pied de Cannelle.





“Bois de Pomme” (*Eugenia wrightii*).

Le “Palmiste” (*Deckenia nobilis*) devait être autrefois très abondant, en basse altitude, car il est encore commun dans tous les endroits peu accessibles, ici, à Praslin (au loin le Nord de Mahé). ▷





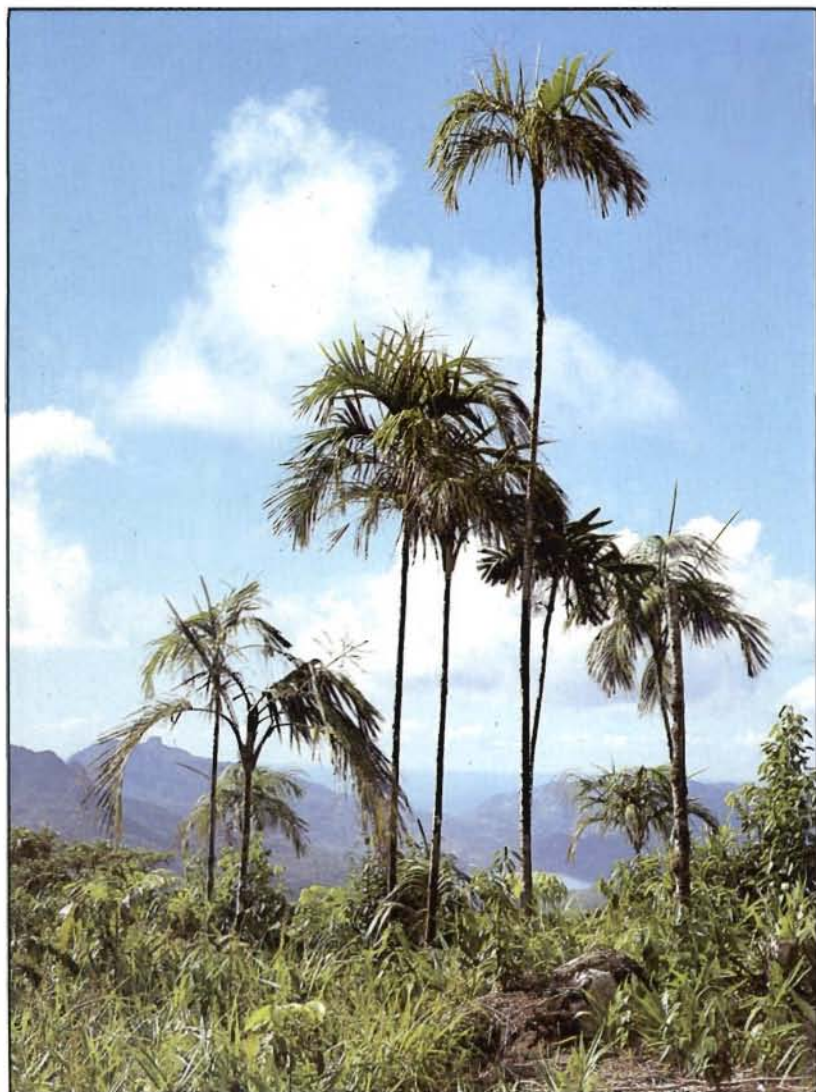
Forêt basse sur une plaque granitique avec "Bois de Natte" (*Mimusops sechellarum*), "Bois Sagaie" (*Diospyros sechellarum*) et "Vacoas de Rivière" (*Pandanus multispicatus*).



Fleurs du "Bois de Natte".



Un "Vacoa de Rivière" (*Pandanus multispicatus*) en fruits. Chez les plantes adultes, les épines foliaires finissent par disparaître.

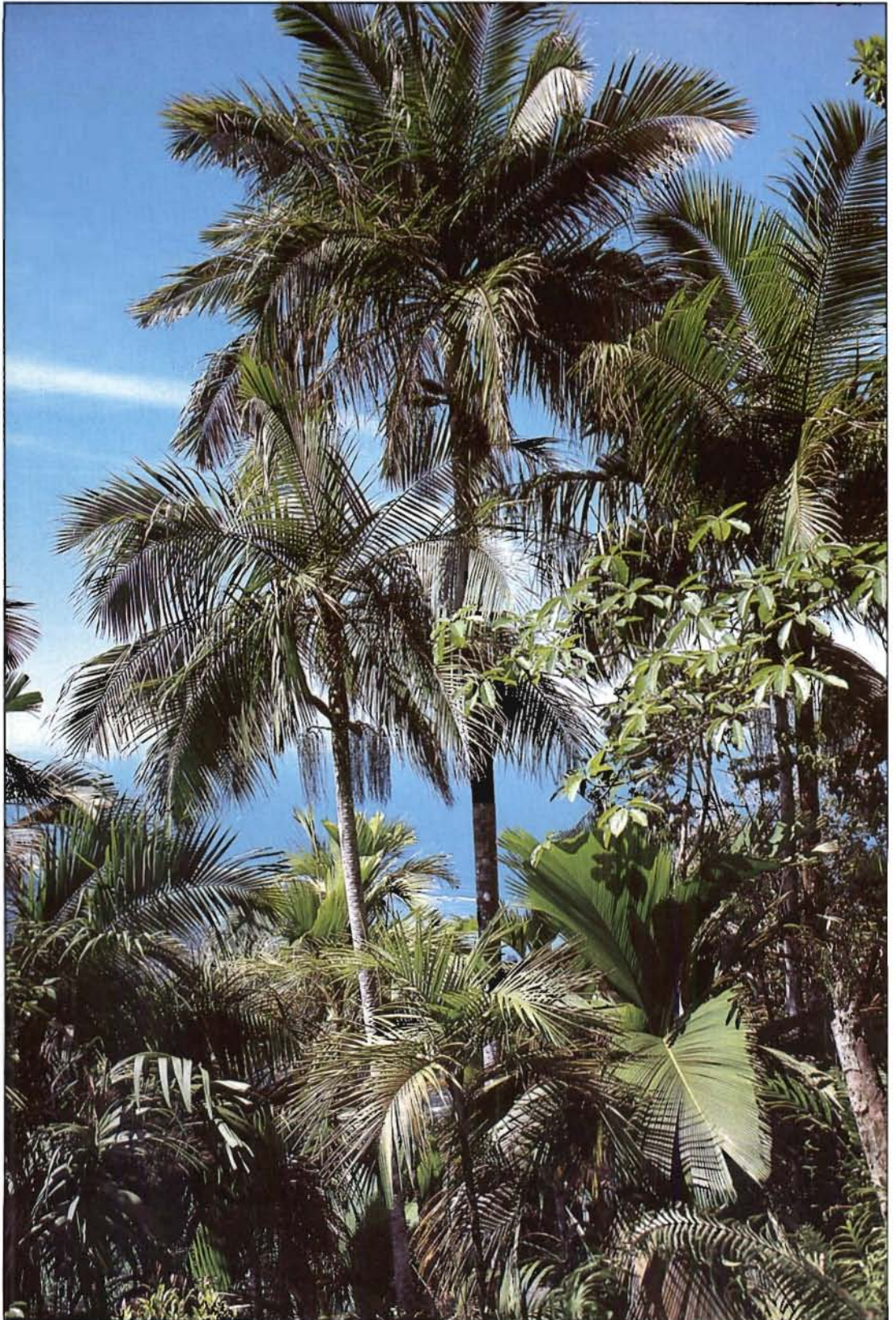


Groupe de "Lataniers Mille Pattes" (*Nephrosperma vanhoutteana*) conservés par le Service des Forêts dans un défriché destiné à être planté en "Mahogani", à Casse-Dent, vers 500 m d'altitude (Mahé).

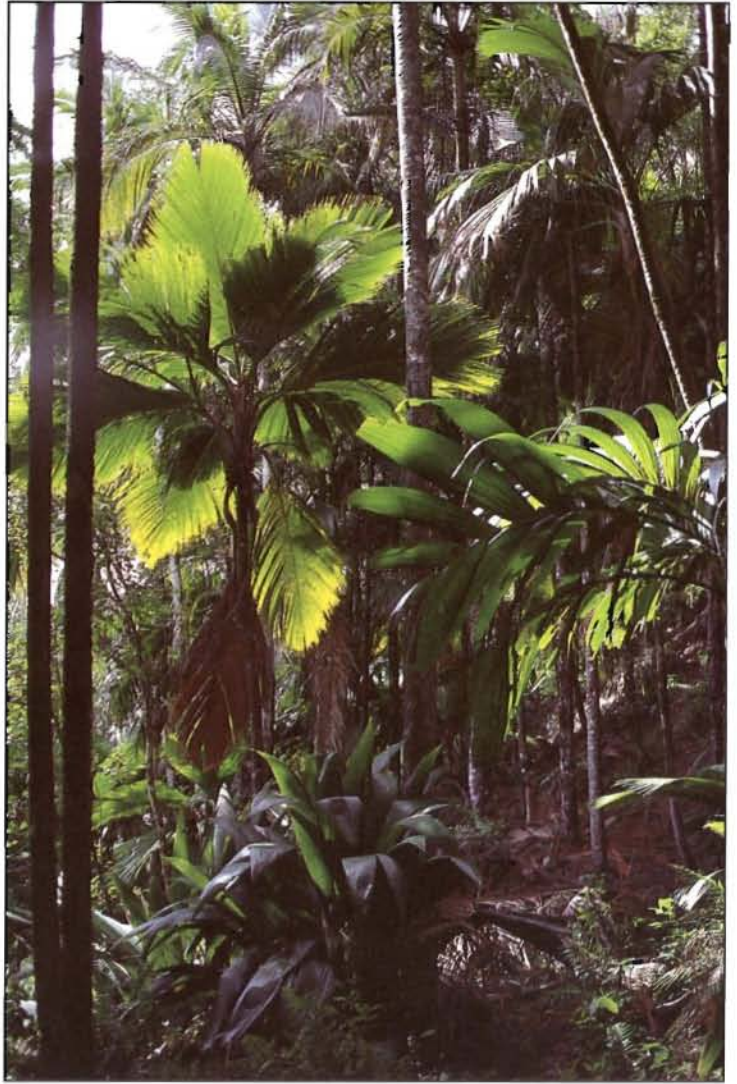
Fruits mûrs du "Latanier Mille Pattes".



Un des plus hauts exemplaires de "Vacoa Marron" (*Pandanus sechellarum*), trouvé à Praslin, vers 300 m, sur les pentes de Fond Azore. Le tronc principal de l'arbre a disparu et la couronne n'est soutenue que par les racines échasses longues de plus de 10 m.



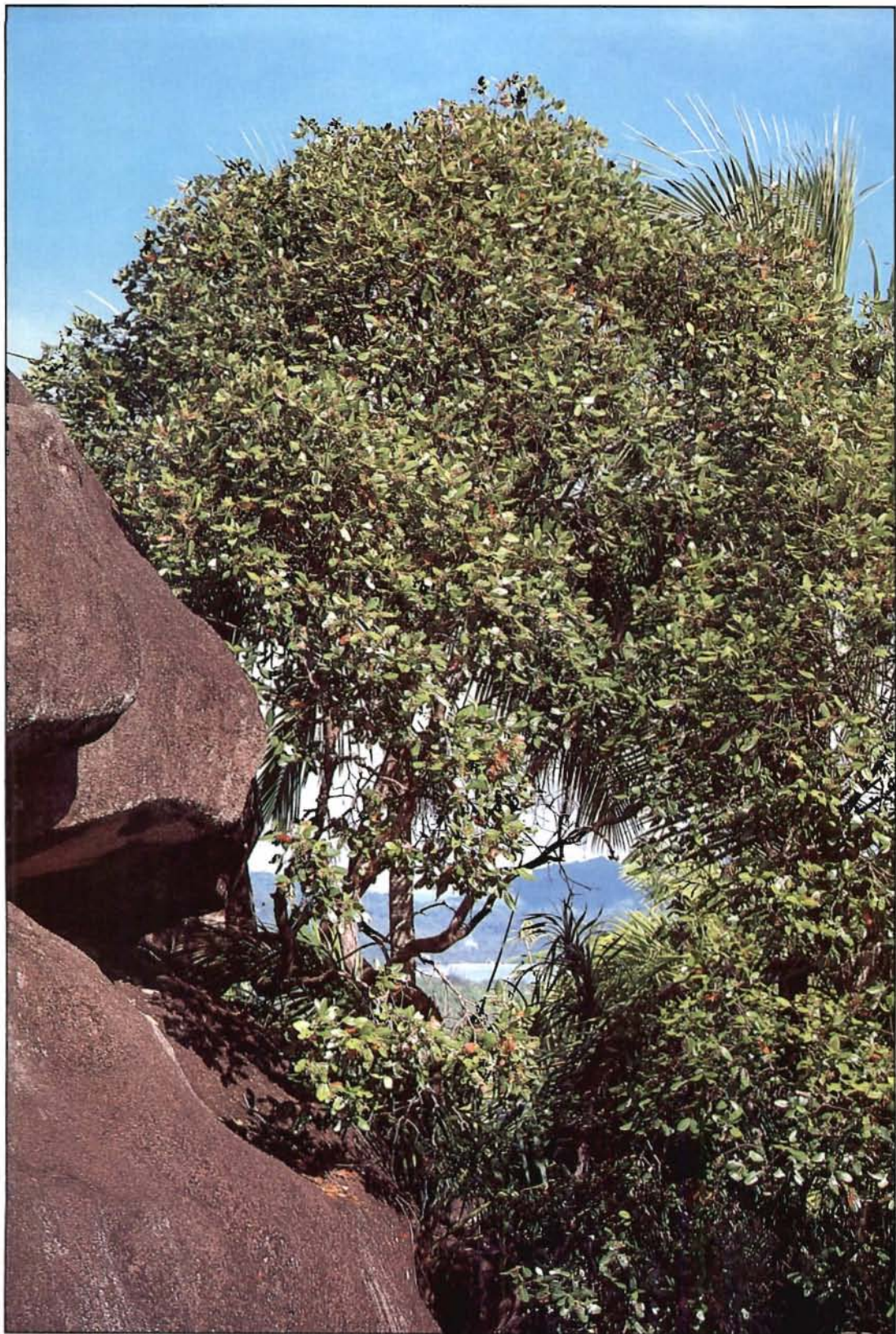
Gaine foliaire épineuse d'un jeune "Palmiste"; les épines disparaissent chez les palmiers âgés.



Aspect du sous-bois à la Réserve (Mahé); en bas une touffe de "Coco Marron" (*Curculigo sechellensis*), au premier plan à droite un "Latanier Hauban" (*Roscheria melanochaetes*), au second plan à gauche un "Latanier Feuille" (*Phoenicophorium borsigianum*).

Forêt riche en Palmiers, à la Réserve (Mahé); en bas à gauche on distingue les feuilles d'un "Latanier Hauban", au centre un "Latanier Mille Pattes", à droite un "Latanier Feuille", le tout dominé par des "Palmistes".







Inflorescence du "Bois Méduse"; on peut distinguer, en bas, une fleur mâle (ayant seulement des étamines) et en haut des fleurs hermaphrodites, à pistil et étamines.



Un "Bois Méduse" (*Medusagyne oppositifolia*) haut d'environ 6 m, émergeant entre de gros rochers.



Fruits en ombrelle pendante du "Bois Méduse".



"Café Marron" (*Randia lancifolia*).



"Bois de Ronde" ou "Café Marron Petite Feuille" (*Erythroxylum sechellarum*).



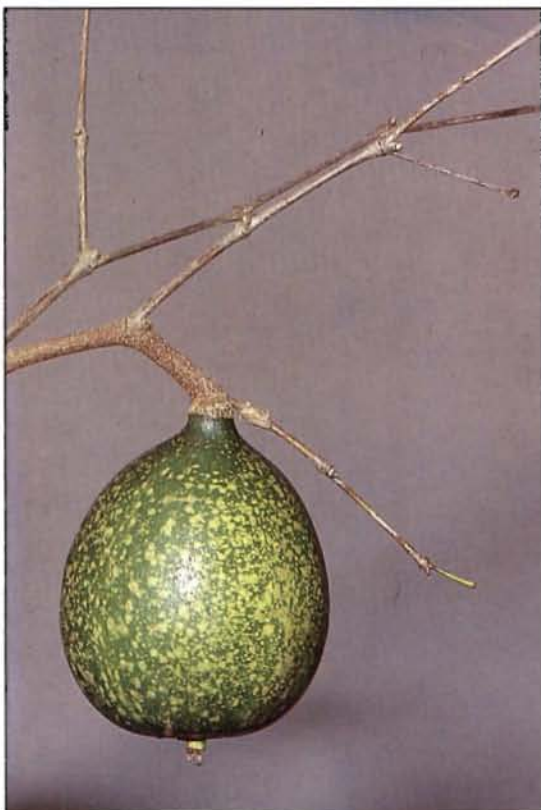
"Bois Chandelle" (*Dracaena reflexa*) en fruits.



Fleur et fruits du "Bois Cuillère" (*Tabernaemontana coffeoides*); le nom créole provient de la forme de chaque moitié du fruit quand il est ouvert à maturité.



"Bois Citron" (*Rothmania annae*); les fleurs ont 4-5 cm de diamètre; il y a des individus mâles et d'autres femelles, ces derniers ayant des fleurs plus abondamment tachetées de pourpre à l'intérieur de la corolle et portant les fruits. La plante fleurit plusieurs fois par an, en réponse à des périodes pluvieuses.



id., fruit.



Pentes Nord de l'île Aride avec des "Vacoas Bord de Mer", des "Mapou" (*Pisonia grandis*) et vers le sommet, des "Bois Citron". Autrefois le "Bois Citron" existait aussi à Mahé; l'espèce est parfois très attaquée par des parasites importés, c'est peut-être la cause de sa disparition.

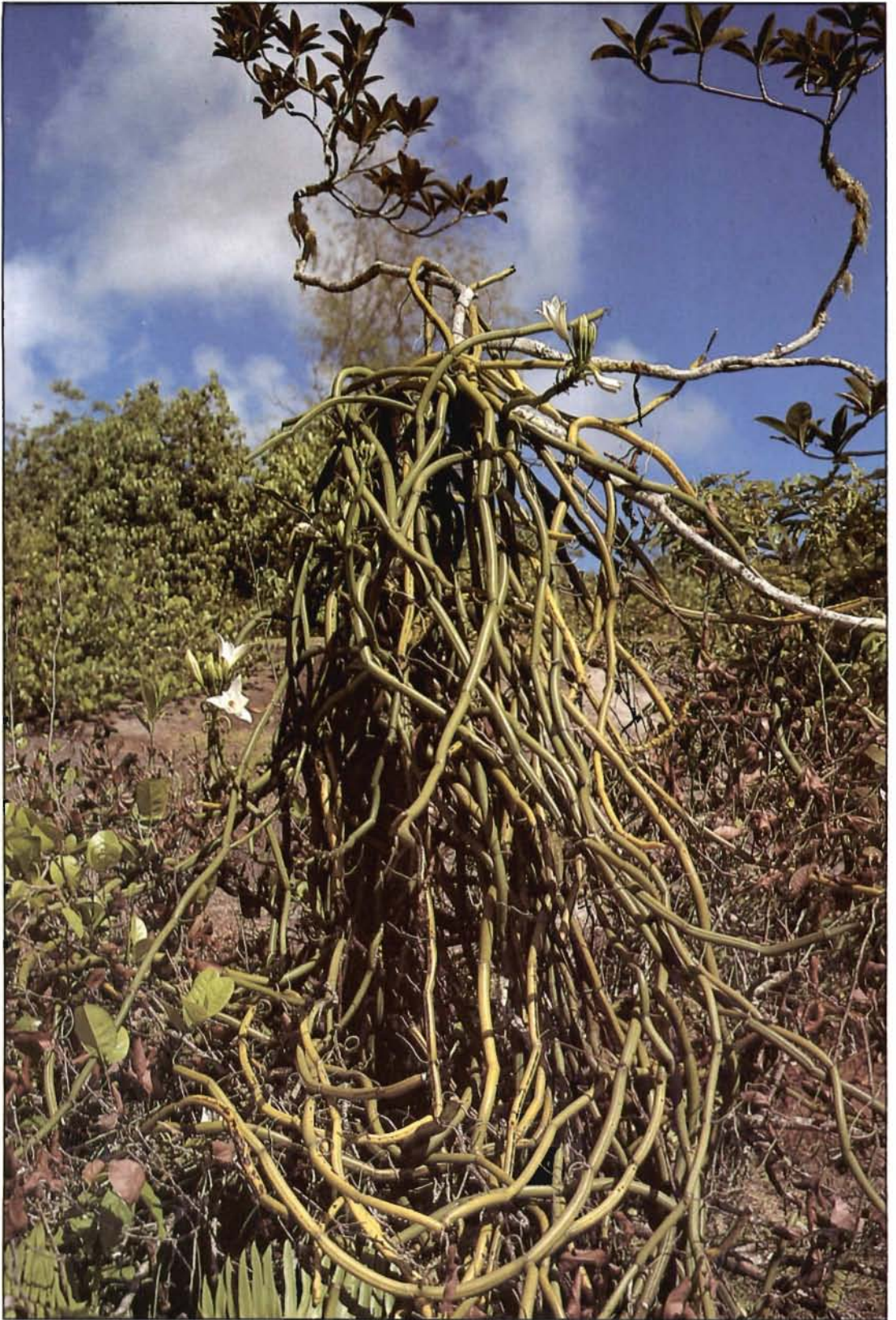


“Fleur Paille en Queue” (*Angraecum eburneum* sous-espèce *brongniartianum*); sur les rochers à mi-ombre elle peut former des touffes de plus d’un mètre de diamètre avec de nombreuses inflorescences.



*Oeoniella polystachys*, épiphyte sur la base des troncs ou sur les rochers, elle a été trouvée à Mahé, Praslin, Silhouette. Des plantes presque identiques existent dans d'autres îles de l'Océan Indien et jusqu'à l'île Rodrigues.







Fleurs de la "Vanille Marron".

◁  
Fleurs de *Polystachya* sp., petite Orchidée  
épiphyte de basse altitude.



◁  
"Vanille Marron" (*Vanilla phalaenopsis*) grim-  
pant sur un "Bois de Lait" (*Euphorbia pyrifolia*).



*Eulophidium pulchrum* pousse dans la couche d'humus qui recouvre parfois les rochers.



id., fleur.



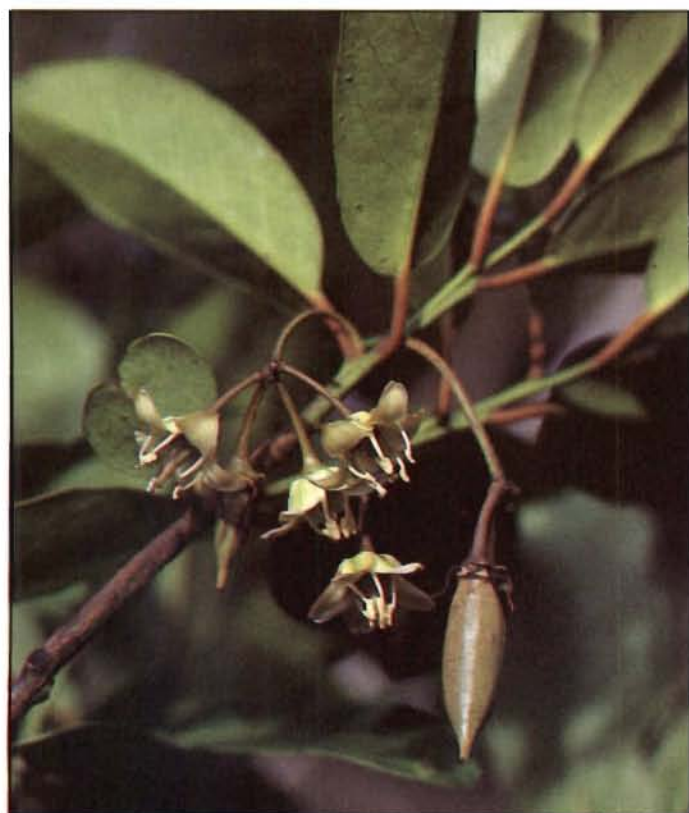
*Cynorkis fastigiata* est la seule Orchidée des Seychelles qui peut pousser dans la terre rouge où ses tubercules allongés survivent pendant la saison sèche.



*Disperis tripetaloides* peut vivre dans une petite poche d'humus sur un rocher. Après une grosse pluie, la plante développe ses feuilles et ses fleurs et fructifie en quelques semaines; elle disparaît ensuite pendant plusieurs mois.

"Jasmin" (*Jasminum fluminense*), en sous-bois ou sur les glacis, à Mahé, Silhouette, Praslin.





Le "Bois Fourmi" (*Wielandia elegans*) est assez commun à Silhouette et rare à Mahé et Praslin. Les fleurs mâles et femelles sont en mélange dans la même inflorescence.

Fleurs et jeune fruit du "Bois Cateau" (*Brexia madagascariensis*). Le nom de "Bois Cateau" est souvent donné à une variété de "Croton" (*Codiaeum variegatum*) dont les feuilles ressemblent à s'y méprendre à celles du *Brexia*.



Inflorescence fortement grossie de "Bois Cafoul" (*Allophylus pervillei*); les fleurs n'ont que 3 mm de large.

Fruits du "Bois Cateau" vus ici à Félicité où se trouvent les plus beaux exemplaires de l'espèce. Le nom créole semble indiquer que les Perroquets ("Cateau") aimaient manger ces fruits.

"Bois Sagaie" (*Diospyros (Maba) sechellarum*), le bois d'ébène des Seychelles.





Portion d'inflorescence de *Lophoschoenus hornei* qui peut atteindre 2 m de hauteur; les stigmates des fleurs sont prêts à recevoir le pollen.



"Bois Dur Bleu" (*Tarennia sechellensis*).



"Colophanté" (*Soulamea terminalioides*) en fruits; c'est un petit arbre qui peut atteindre 10 m de hauteur.



"Bois Jasmin" (*Excoecaria benthamiana*) en fruits. Le latex peut provoquer de vives brûlures s'il vient au contact de la peau, surtout autour des yeux et de la bouche; l'arbuste était autrefois entouré de presque autant de craintes superstitieuses que le Mancenillier des Caraïbes qui a aussi un latex très vésicant et toxique.



*Toxocarpus schimperianus* en fleurs; cette liane endémique rare est connue en quelques endroits seulement, à Mahé, Praslin, Curieuse.





“Liane Sans Feuilles” (*Sarcostemma viminale*) s’étalant sur un glacis.

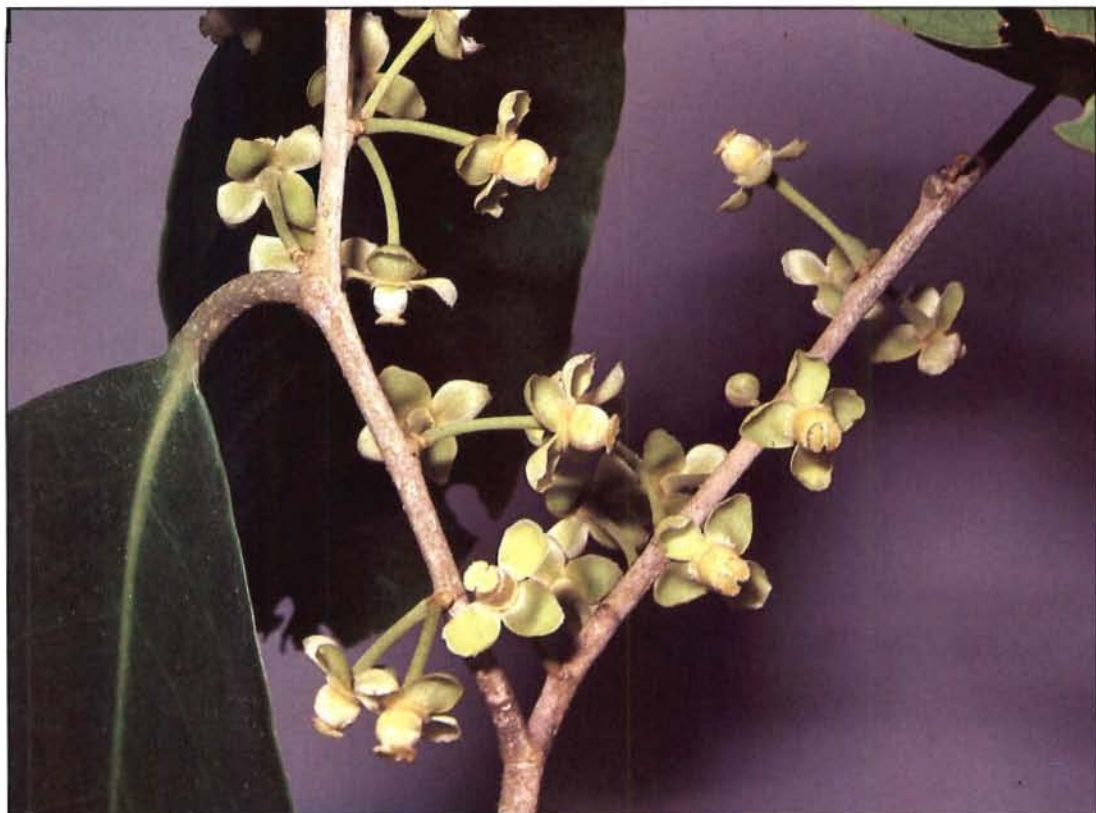
*Rhipsalis cassytha* en fruits; ce petit cactus indigène est assez variable; au soleil ses rameaux sont épais et garnis de fines épines, à l’ombre ils sont plus minces et inermes.



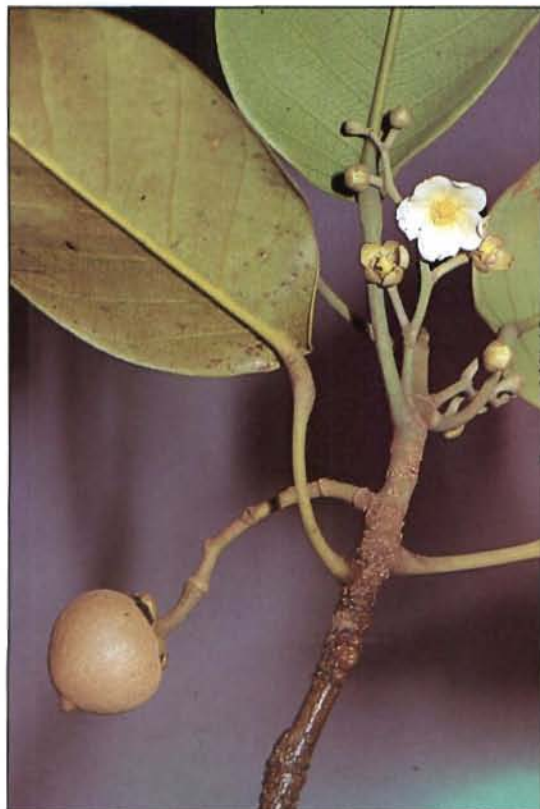
Forêt à "Palmistes" et "Vacoas" dominée par un "Bois Rouge", à Praslin.



Fleurs du "Bois Rouge" (*Dillenia ferruginea*).



Fleurs femelles du "Bois Maré Petite Feuille" (*Drypetes riseleyi*); ce bel arbre est devenu rare à Mahé et à Silhouette, à Praslin on n'en connaît que 4 ou 5 exemplaires.



Fleur et fruit du "Bois de Fer" (*Vateria sechellarum*).



"Bois de Montagne" (*Camptosperma sechellarum*) en fruits.





"Bois Joli Cœur" (*Pittosporum wrightii*); les fruits s'ouvrent à maturité et laissent apparaître les graines enrobées d'un mucilage visqueux.

"Bois Couleuvre" (*Psychotria pervillei*). ▷

"Bois Calou" (*Memecylon eleagni*) en fruits.





Le "Bilimbi Marron" (*Colea sechellarum*) peut fleurir sur les rameaux et à même le tronc chez les arbres âgés.

Fruits du "Bilimbi Marron".



"Coco Marron" (*Curculigo sechellensis*) avec son inflorescence dépassant à peine le niveau du sol et défendue par des pétioles très épaisseux.



Fruits du "Bois de Merle" (*Aphloia sechellensis*).





"Petit Coco Marron" (*Hypoxidia rhizophylla*); plante provenant de Praslin. Les fleurs ne sont ouvertes qu'une demi-journée, aussi la chance de les trouver à ce stade dans la nature est-elle faible. Pour étudier la floraison de ces plantes il est pratiquement indispensable de les cultiver. On s'aperçoit alors qu'il y a des différences dans la couleur, la forme et la dimension des pétales entre des individus de diverses provenances. Au moins 10 "variétés" ont ainsi été reconnues. Il y en a certainement d'autres encore.



Variété à fleurs d'un rouge sombre presque noir, de Mahé; c'est la variété qui monte le plus haut en altitude puisqu'on la trouve parfois dans la forêt hygrophile.



Feuilles d'*Hypoxidia rhizophylla*; chaque population est souvent un clone provenant de la multiplication végétative d'une seule plante initiale par bourgeonnement de la pointe des feuilles.

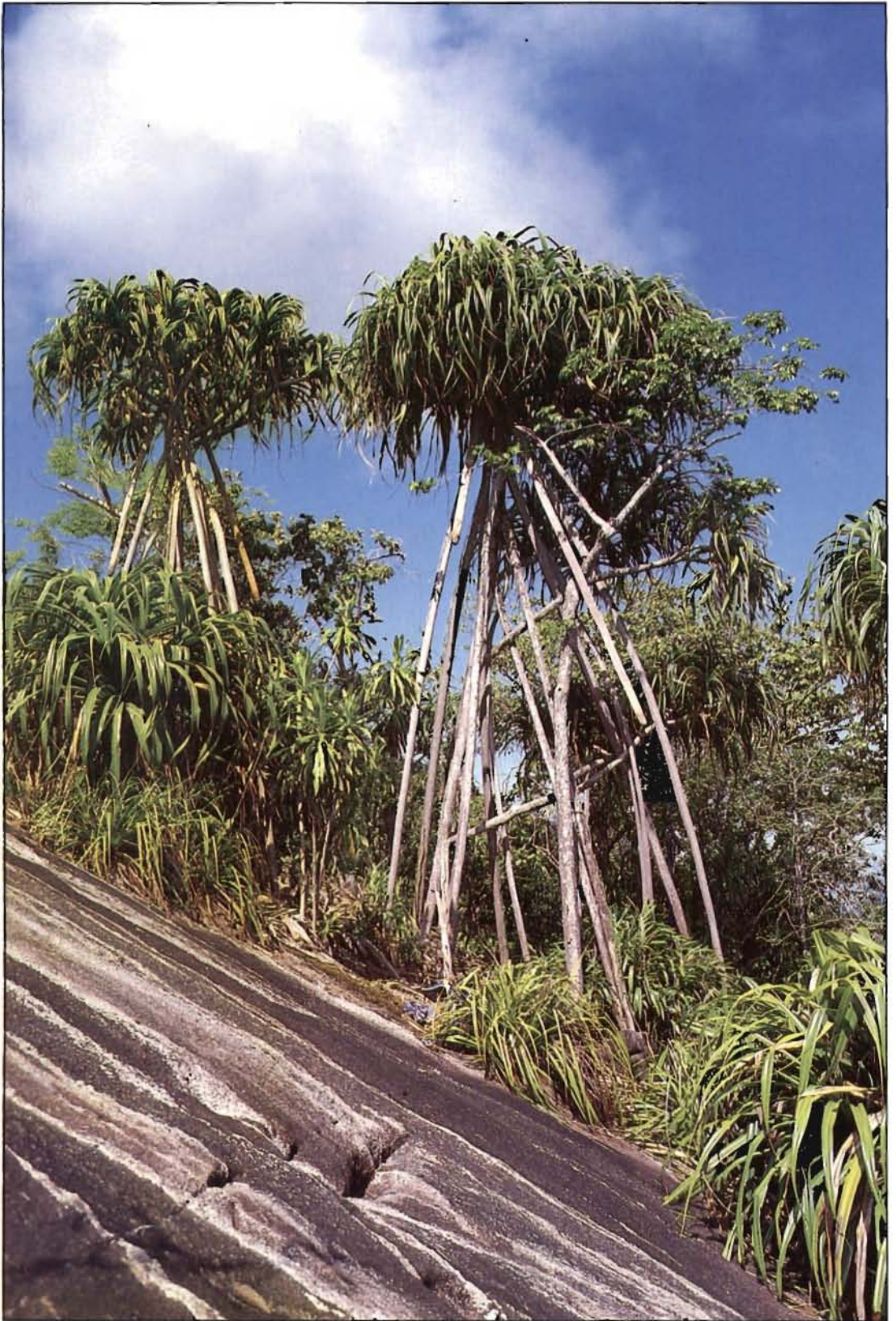


Autre variété provenant de Mahé.

Variété croissant entre 100 et 400 m d'altitude, à Mahé.







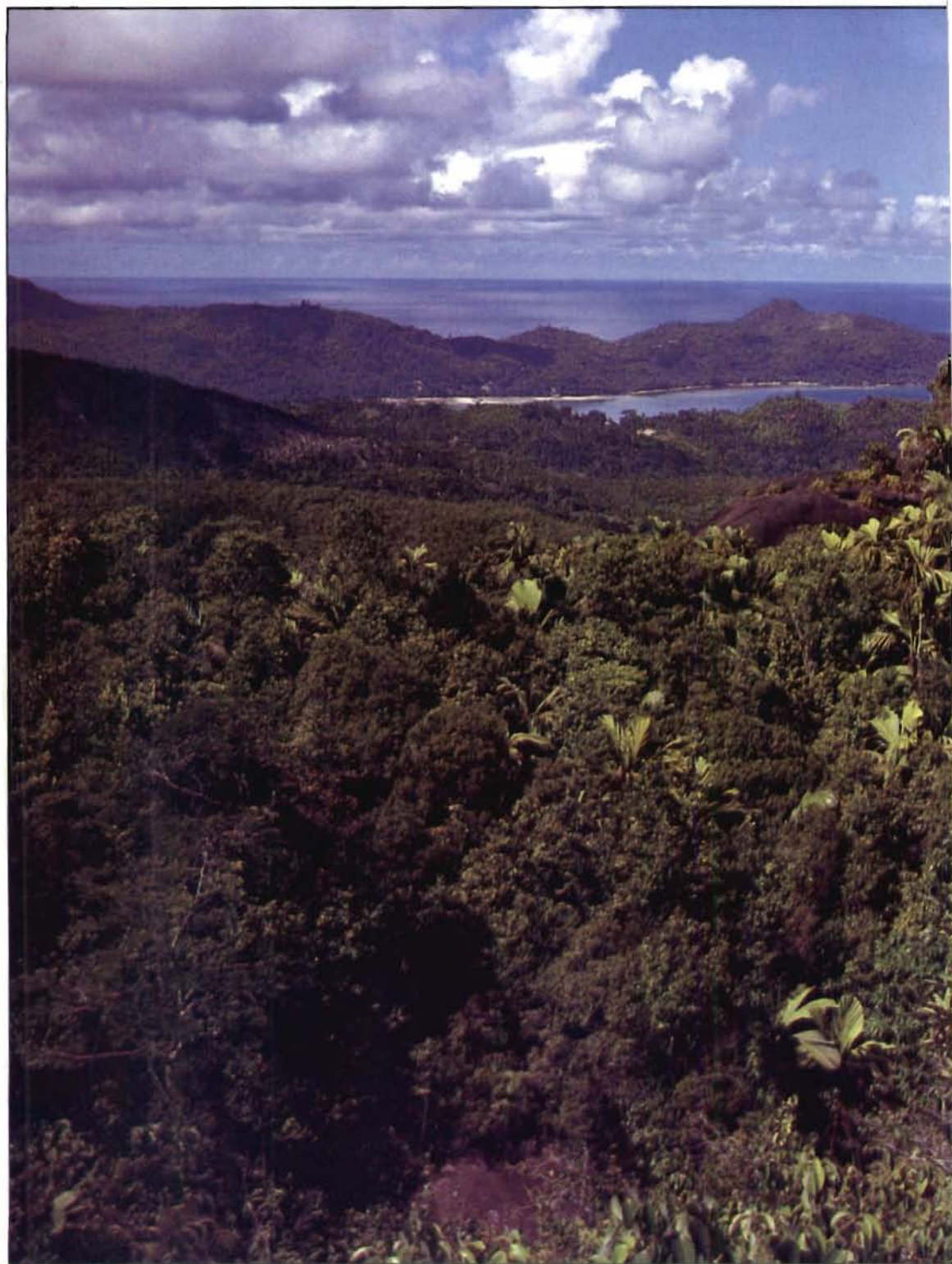


“Vacoas Parasol” (*Pandanus hornei*) à Plaine Hollandaise, Praslin; ce sont les derniers survivants d’une forêt de Vacoas qui occupait autrefois toute la partie centrale, marécageuse, de la Plaine.

Autre groupe de “Vacoas Parasol” hauts d’une quinzaine de mètres, à Mahé (Letchy Valley, Grande Anse); n’étant d’aucune utilité, ces vacoas ont souvent été préservés lors des défrichements.



“Vacoas Marrons” (*Pandanus sechellarum*) aux racines échasses longues de 6-7 m, sur un glacis.



Forêt à "Lataniers Latte" (*Verschaffeltia splendida*) et "Lataniers Feuille" à Montagne Posée, vers 300 m d'altitude; au premier plan à droite des Canneliers; au loin l'Anse à la Mouche.





Le bassin-versant de la Rivière Grande Anse, dominé par le Morne Seychellois au centre (905 m); à gauche le Morne Blanc (667 m); les basses pentes sont plantées en Mahogany, plus haut, entre 400 et 500 m, il y a des plantations de thé.

Une feuille de "Latanier Latte" (*Verschaffeltia splendida*), remarquer sa marge crénelée à la différence de celle du "Latanier Feuille" qui est plus incisée.



△  
Sous-bois d'une forêt à "Cocos de Mer", "Lataniers Latte" et "Vacoas Parasol" dans une ravine, à Praslin.



Groupe de "Lataniers Latte" aux nombreuses racines échasses.

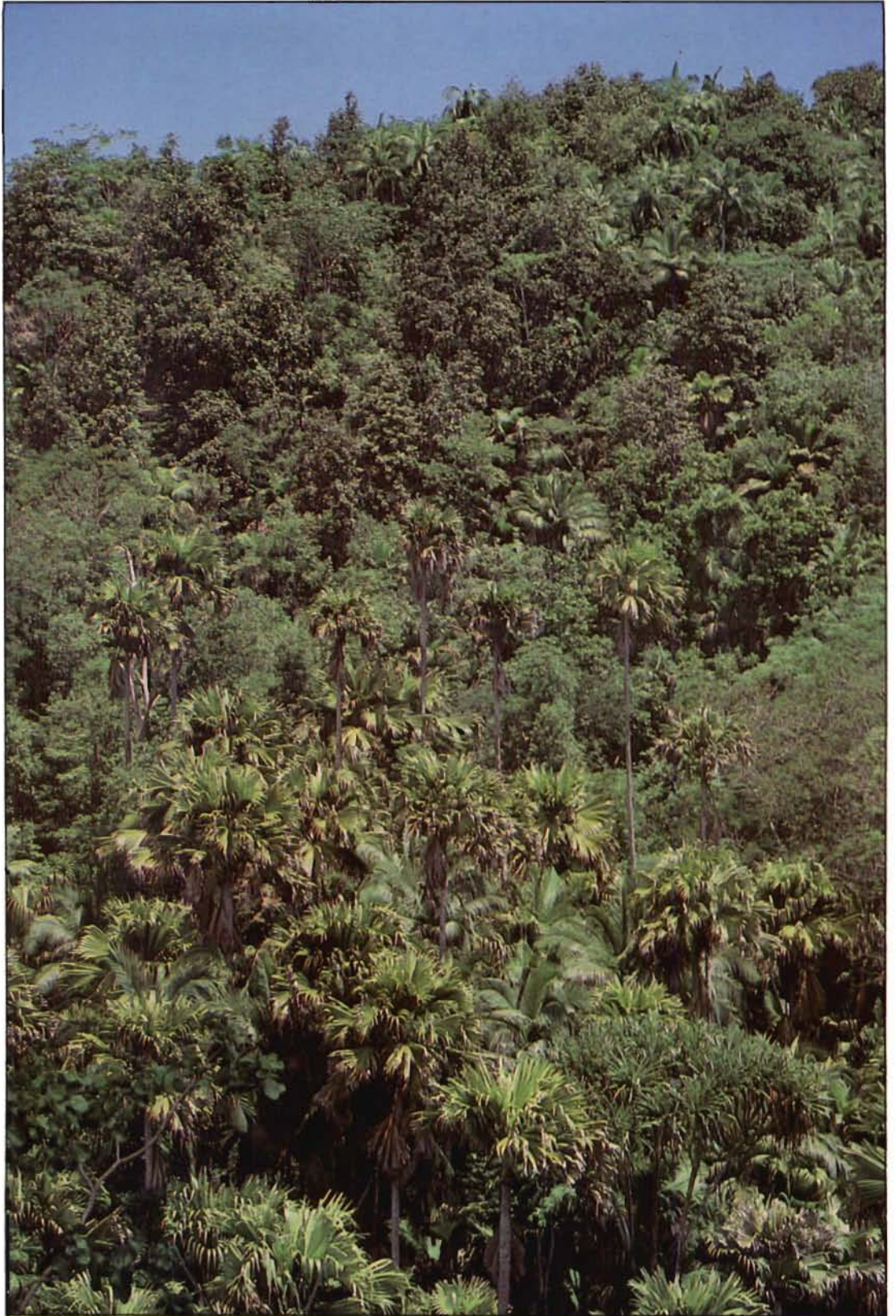




Les fleurs du "Bonnet Carré de Rivière" (ou "Bois Maret Grande Feuille") (*Barringtonia racemosa*) s'ouvrent successivement du haut en bas de l'inflorescence, chacune ne dure qu'un jour.

◁ Une forêt à "Lataniers Feuille", à la Réserve (Mahé).







Palmes d'un "Coco de Mer" encore assez jeune (70 ans?); les palmiers très âgés ont une couronne de feuilles moins imposante.



Pentes de la Vallée de Mai avec de nombreux "Cocos de Mer" (*Lodoicea maldivica*), vers le bas et des "Palmistes" au sommet. Les seuls endroits au monde où le Coco de Mer a été trouvé à l'état naturel sont Praslin, Curieuse et la petite île Ronde (de Praslin).





Inflorescence mâle de "Coco de Mer".

- ◁ "Coco de Mer" (*Lodoicea maldivica*), palmier femelle avec des fruits à divers degrés de maturité; il peut s'écouler 5 à 7 ans entre la fécondation de la fleur et la chute du fruit mûr. L'épithète spécifique "maldivica" donne une indication géographique inexacte mais doit être retenue comme l'exigent les règles de la nomenclature botanique (nom le plus ancien valablement publié). Elle témoigne aussi du fait que les noix de Coco de Mer étaient connues aux Maldives et aussi à Java et Sumatra avant le début du 16<sup>e</sup> siècle (date des premières relations écrites) et qu'elles étaient entourées de toute une mythologie quant à leur forme extraordinaire, leurs vertus médicinales et leur provenance. Ce n'est qu'en 1768 que l'expédition de Marion-Dufresne les découvrit à Praslin, perçant ainsi le secret de leur origine.



Des pieds de "Coco de Mer" sont éparés à travers Praslin, parfois à quelques mètres du rivage ou sur des pentes bien plus exposées que la Vallée de Mai, comme ici celles dominant l'Anse Lazio (en haut, à gauche).

5

---

*Les espèces hygrophiles  
de  
sous-bois et d'altitude*

---



Ce groupe d'espèces est plus exigeant en eau et souvent aussi en humidité atmosphérique. Ces conditions sont réunies dans les forêts d'altitude sur les crêtes au-dessus de 600 m, fréquemment baignées par les nuages, mais aussi dès 400 m dans des vallées abritées, habitats qui n'existent qu'à Mahé et Silhouette.

La formation hygrophile typique est la forêt à "Capucins" (*Northea hornei*) qui couvre les sommets de 600 à 900 m. Sur les hautes pentes du Morne Seychellois on distingue de loin cette forêt par la couleur vert sombre, un peu brunâtre, du feuillage des Capucins qui s'oppose au vert plus clair des Canneliers des pentes moyennes. Des pieds isolés de "Capucins" existent aux basses altitudes mais c'est sur les sommets qu'il trouve son habitat idéal.

La hauteur de cette forêt est de 5 à 15 m selon qu'elle occupe un substrat plus ou moins rocheux. Le sol est couvert d'un horizon humifère très épais avec un enchevêtrement de racines. On trouve par endroits des souches de gros Capucins et des troncs encore debout, d'un diamètre atteignant 1,5 m, ce qui indique qu'il y avait autrefois des arbres beaucoup plus grands qui émergeaient de la forêt. Les causes de la disparition de ces grands arbres sont incertaines.

D'autres arbres atteignent la canopée tout en étant beaucoup moins fréquents : le "Bois Banane" (*Gastonia (Indokingia) crassa*) qui existe aussi aux abords des glacis dès 400 m; le "Manglier de Grand Bois" (*Glionetia sericea*) qui se trouve sur les crêtes et qui, avec son tronc tortueux, ayant jusqu'à 40 cm de diamètre, dépasse rarement 5 m de hauteur. Son feuillage ressemble un peu à celui du *Rhizophora* ou du *Bruguiera*, d'où son nom commun.

Il y a aussi quelques Bois Rouges et des Vacoas Marrons ainsi que des Lataniers Feuille qui, à ces altitudes, ont souvent un tronc couché au sol, quasiment rampant et dont la couronne de feuilles se déploie alors seulement à 1-2 m du sol. Un Palmier miniature, le "Latanier Hauban" (*Roscheria melanochaetes*) n'a souvent que 5 cm de diamètre et 2-3 m de hauteur; il est commun dans ces forêts mais existe déjà à partir de 300 m dans des sous-bois ombragés.

Des arbustes vivent exclusivement sur ces crêtes et sont des espèces caractéristiques de ce type de végétation : le *Rapanea sechellarum*, arbuste d'aspect banal aux petites fleurs de 3 mm de large qui n'intéressera qu'un biogéographe, car il est endémique; le *Psychotria sechellarum*, le *Canthium sechellense* et le *Canthium carinatum* appellent le même commentaire. L'"Ixora" (*Ixora pudica*) a de jolies grappes de fleurs blanc crème.

Par contre la "Liane Pot à Eau" (*Nepenthes pervillei*) suscitera plus d'intérêt. En effet l'extrémité de ses feuilles est transformée en urne capable de digérer les insectes qui y sont piégés. Les feuilles de la base ont une urne pendant au bout d'un pédicelle grêle alors que celles de la tige lianescente ont une urne portée par un pédicelle spiralé et rigide. Les plantules, hautes de 1 à 2 cm, ont des urnes longues de 3-4 mm seulement. En forêt, la liane peut s'élever à plusieurs mètres sur les arbres, sur les glacis d'altitude (dès 500 m) la plante peut s'étaler sur le granite. Par beau temps elle subit alors pendant plusieurs heures l'action directe et desséchante des rayons solaires. Ce qu'elle



supporte fort bien à condition de bénéficier ensuite de la fraîcheur et de la nébulosité nocturne qui règnent à ces altitudes. Les fleurs, mâles ou femelles selon les individus, sont petites et n'attirent pas le regard.

Dans les stations exposées, en altitude, se trouve la seule graminée endémique des Seychelles : *Garnotia sechellensis*, connue seulement sur quelques sommets de Mahé et de Silhouette.

Le "Mangasave" (*Dianella ensifolia*), grande herbacée de 1-2m de hauteur, affectionne aussi ce type d'habitat puisqu'il y en a une population au sommet du Morne Seychellois mais il est beaucoup plus ubiquiste et peut descendre jusqu'à moins de 50 m sur un glacis (chemin d'Anse Major). Le "Jacobé" (*Gynura sechellensis*), arbrisseau à tiges un peu charnues de 1-1,5m, peut aussi vivre à diverses altitudes mais trouve son optimum dans la végétation hygrophile.

D'autres herbacées demandent encore plus d'ombrage et ne supportent le soleil que pendant un court moment de la journée : l'"Arrouroute de l'Inde Marron" (*Protarum sechellarum*) à l'unique feuille palmée avec un pétiole atteignant 1,2 m de longueur, issu d'un rhizome tubérisé; l'*Hypoxidia maheensis*, grande herbacée endémique, rare, n'existant qu'à Mahé; le *Begonia sechellensis* aux tiges charnues hautes d'un mètre environ; l'*Impatiens gordonii*, rarissime "Balsamine" endémique connue seulement en 2 endroits à Mahé; le *Seychellaria thomassetii*, herbe haute de 15-20 cm, saprophyte dépourvue de chlorophylle, tirant toute sa subsistance de l'humus et de la litière; à cause de son apparence discrète elle n'a été trouvée que 2 fois depuis sa découverte au début du siècle.

Il y a enfin un groupe d'Orchidées terrestres hygrophiles dont la plus belle est la *Calanthe aff. triplicata* qui n'existe qu'à Mahé; le *Phajus tetragonus* est une plante vigoureuse de 50-90 cm de hauteur; les 2 espèces de *Platylepis*, le *P. occulta* à l'inflorescence en massue, des bractées enveloppant les fleurs et le *P. sechellarum* aux fleurs libres mais bien petites; l'*Agrostophyllum occidentale* (épiphyte ainsi que les suivantes) est aussi très décevant pour l'amateur de belles fleurs; l'*Angraecum maheense* a de petites fleurs vertes; le *Polystachya bicolor* par contre est une jolie Orchidée miniature comme le *Cirropetalum umbellatum*; un *Bulbophyllum sp.*, à fleurs blanches est encore indéterminée alors que la plus petite Orchidée des Seychelles est le *Bulbophyllum intertextum*.

L'*Hederorkis sechellensis* enfin est lianescent, ses tiges rampant sur les rochers moussus ou les troncs d'arbres à l'ombre; sa floraison est peu fréquente mais assez attractive.

Toutes ces Orchidées sont peu communes ou rares.

La forêt à "Capucins" est aussi le domaine des Fougères et des Mousses qui sont très abondantes en sous-bois sur les rochers et les troncs d'arbres. A la fois communes et spectaculaires sont la fougère "Langue de Boeuf" (*Asplenium nidus*) et le "Baton Monseigneur" (*Angiopteris evecta*). Le "Fanjon" (*Cyathea sechellarum*), fougère arborescente atteignant 7-8 m de hauteur, est aujourd'hui rare car elle a été exploitée dans le passé pour son tronc fibreux dont on faisait des pots de fleurs.

Pour compléter le chapitre des plantes hygrophiles il faut citer un type de végétation hygrophile original, différent de la forêt à Capucin et qui n'est connu qu'à Silhouette.

Il s'agit d'une forêt dont l'espèce dominante est un *Pisonia* affine du *P. umbellifera* qui existe par exemple à l'île Maurice. Elle se situe dans la haute vallée de l'Anse Mondon entre 400 et 550 m d'altitude environ et n'a été découverte que très récemment (1983) car cachée entre le Mt. Pot à Eau et le Mt. Dauban. Le fond de la vallée n'est qu'un amoncellement de blocs de granite où il est difficile de se déplacer.

Le *Pisonia*, qu'on pourrait appeler "Mapou de Grand Bois" pour le distinguer du "Mapou" existant à Aride, à Cousin, à Aldabra (*Pisonia grandis*), est un arbre de 10-15 m de hauteur, avec un tronc atteignant parfois 1 m de diamètre, au bois tendre et gorgé d'eau.

Quelques autres arbres accompagnent les "Mapou" : *Ficus bojeri*, *Verschaffeltia splendida*, *Trema orientalis* et une flore de sous-bois dont 5 espèces n'existent aujourd'hui qu'à Silhouette : le *Schefflera* (*Geopanax*) *procumbens* est épiphyte sur les Mapou et très commun dans cette station (existe aussi sur les glacis d'altitude à Mt. Dauban); l'*Achyrospermum sechellarum*, arbrisseau peu lignifié de 1-1,5 m de hauteur, l'*Amaracarpus pubescens*, arbuste de 1-3 m de hauteur à petites fleurs blanches et fruits oranges, le *Pseuderanthemum aff. tunicatum*, herbacée connue aujourd'hui seulement dans cette station; un "Poivrier Marron" (*Piper sp.*) qui est une liane très abondante ici sur tous les arbres; (plus une Mimosacée lianescente à tiges épineuses (*Acacia sp.*), dont les fleurs sont malheureusement encore inconnues).

Il y a aussi des *Begonia sechellensis*, des *Psychotria dupontiae* et de nombreuses Fougères.

La flore seychelloise, au nombre d'espèces pourtant modeste, a-t-elle maintenant livré ses derniers secrets? Les chaos granitiques qui rendent difficile l'exploration botanique, ont parfois aussi servi de défense naturelle à la végétation qu'ils portent et l'ont ainsi préservée de la destruction commencée il y a deux siècles. Il n'est pas impossible que dans ces stations une espèce inconnue attende encore d'être découverte.



La crête du Mont Dauban à Silhouette, portant une forêt à "Capucins" et "Mangliers de Grand Bois", vue du Mt. Pot à Eau ou Grand Cogoman (alt. 621 m). D'après Henri Dauban, c'est le sommet visible sur la photo (alt. 730 m, en avant du Mt. Dauban situé plus à l'Ouest) qui était



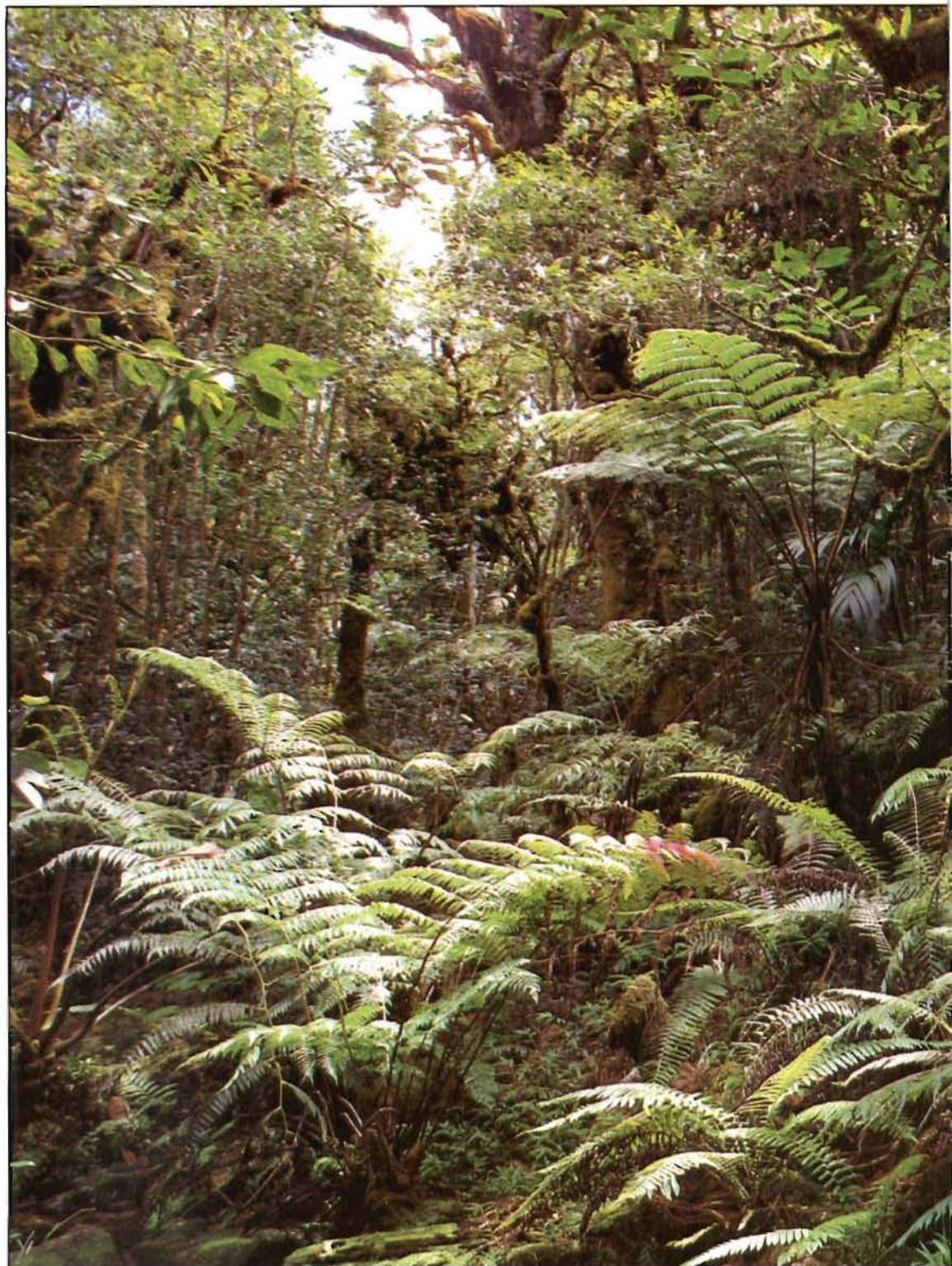
traditionnellement appelé Mt. Pot à Eau. En effet les Lianes "Pot à Eau" (*Nepenthes*) y sont très abondantes en sous-bois.



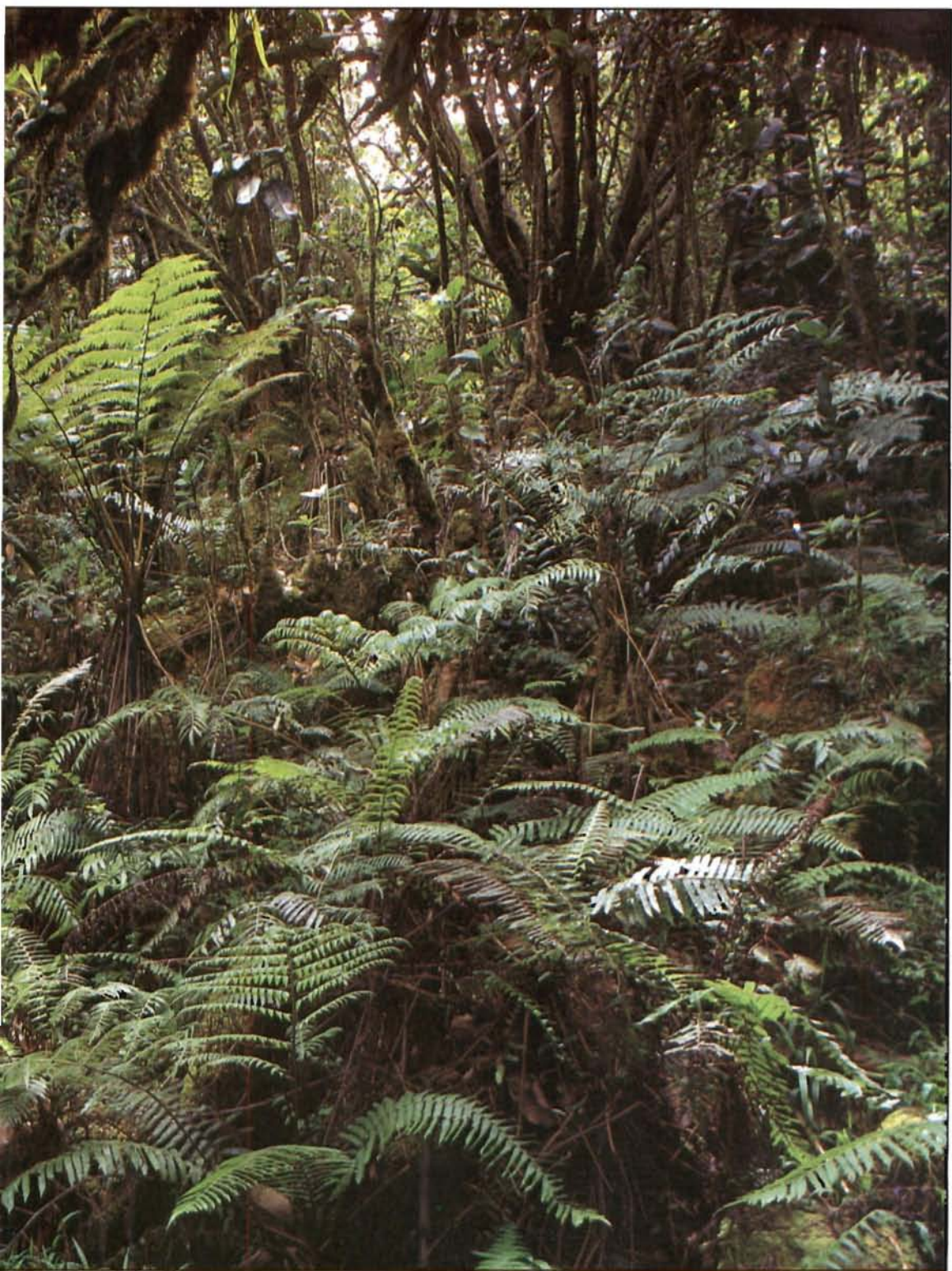
Aspect de la forêt hygrophile, à Congo Rouge, Mahé (alt. environ 750); au centre un "Manglier de Grand Bois" et, à droite, un "Capucin"; au loin à droite le Morne Blanc et à gauche le Sud de Mahé.



Autre vue de la forêt d'altitude, à Pérard, Mahé (alt. environ 860 m); au premier plan à gauche des branches de "Capucin", plus bas un "Latanier Feuille" et un jeune "Bois Rouge"; au loin, la face Nord du Morne Seychellois.



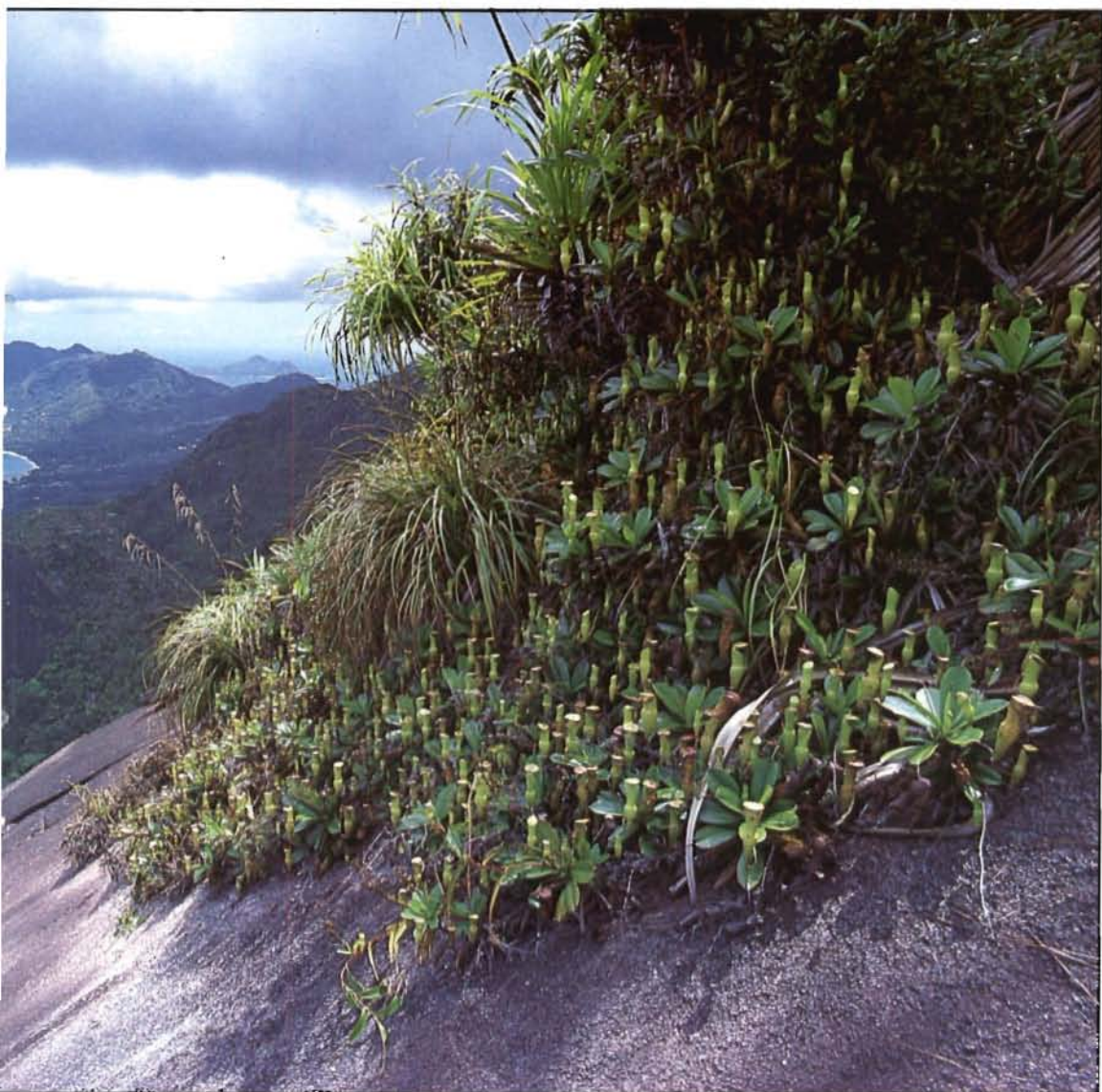
Sous-bois de la forêt hygrophile (Congo Rouge) où les Fougères sont abondantes et variées; au centre deux jeunes pieds de "Fanjon" (*Cyathea sechellarum*) hauts d'environ 2 m. Les individus de grande taille de cette fougère arborescente sont devenus rares.







"Liane Pot à Eau" (*Nepenthes pervillei*), vers 600 m d'altitude au Mt. Coton, à Mahé.



Autre station de "Liane Pot à Eau" sur un glacis, au Nord-Ouest du Mt. Jasmin; au fond la baie de Beau Vallon.



"Capucin" (*Northea hornei*) en fruits; la grosse graine contenue dans le fruit est ornée d'un dessin rappelant le capuchon d'un moine, d'où le nom créole.



Fleurs du "Capucin",

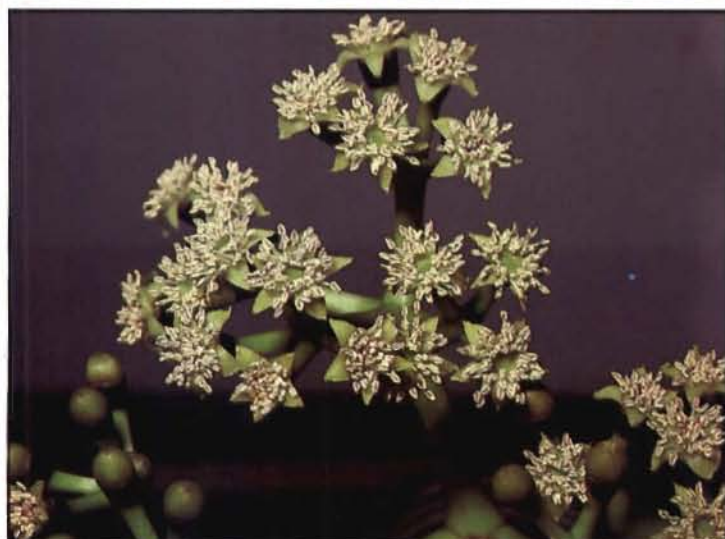




"Manglier de Grand Bois" (*Glionnetia sericea*); les fleurs qui viennent de s'ouvrir sont blanc crème puis elles virent progressivement au rouge sombre avant de tomber.



Un "Bois Banane" (*Gastonia (Indokingia) crassa*) en boutons floraux, sur une crête à environ 500 m, au Morne Blanc. En station exposée, la plante n'a souvent que 2-3 m de hauteur; en forêt elle est plus rare mais atteint alors une dizaine de mètres. (Décrite dans le genre *Indokingia*, l'espèce doit être rattachée aux *Gastonia*).



Fleurs du "Bois Banane", larges de 12-15 mm; il existe une variété à étamines rouge sombre. Dans le bouton floral les pétales ne sont pas individualisés et forment un capuchon d'une seule pièce (en bas, à gauche); lorsque la fleur s'épanouit, ce capuchon se déchire à partir du sommet en 5-7 lobes triangulaires qui tombent rapidement. Les fleurs sont visités par les Geckos verts.



"Jacobé" (*Gynura sechellensis*) en fleurs.



Fruits du "Mangasave" (*Dianella ensifolia*).



Groupe de trois "Arouroute de l'Inde Marron" (*Protarum sechellarum*) atteignant ici environ 80 cm de hauteur. La feuille unique disparaît vers la fin de la saison fraîche et repousse au cours de la saison des pluies. L'inflorescence apparaît un peu avant la feuille et reste épanouie à peine un jour; elle se courbe alors vers le sol et le sommet de la spathe se flétrit.



*Hypoxidia maheensis*, haut d'environ 70 cm. Cette espèce n'est pas très commune et elle n'a, semble-t-il, pas été dotée d'un nom créole. Il en existe plusieurs populations isolées à Mt. Jasmin, Congo Rouge, Morne Blanc, Mt Harrison et Capucins, toujours vers 600-700 m d'altitude.

Inflorescence d'*Hypoxidia maheensis*, chaque fleur longue d'environ 6 cm; comme chez *H. rhizophylla* les fleurs sont très éphémères et sont rarement observées dans la nature.





"Oseille Marron"  
(*Begonia sechellensis*)  
avec une fleur femelle  
au centre, flanquée de  
deux fleurs mâles.

"Balsamine Sauvage"  
(*Impatiens gordonii*).  
C'est une des plantes  
endémiques les plus  
rares des Seychelles  
dont on ne connaît que  
deux stations à Mahé;  
celle-ci fut découverte  
par Lindsey Chong  
Seng sur les pentes du  
Morne Seychellois et  
cultivée pendant quel-  
que temps au Jardin  
Botanique de Mahé.



L' "Ixora" (*Ixora pudica*) peut devenir un petit arbre de 6-7 m de hauteur.



*Seychellaria thomassetii* est également trop rare pour avoir un nom créole. Elle n'a été trouvée récemment que dans une seule station de Mahé.



L'Orchidée "Paille en Queue" peut exister, quoique plus rarement, dans la forêt hygrophile (ici vers 600 m); elle pousse alors en épiphyte en compagnie de Mousses et de Fougères.



*Hederorkis sechellensis* est peu commun à Mahé et très rare à Silhouette. Les fleurs peuvent être jaunâtres ou rose pâle.



A



B



- A. *Platylepis sechellarum*, autre orchidée endémique qui affectionne les sous-bois ombragés.
- B. *Calanthe* aff. *triplicata* existe à peu près dans les mêmes stations que *Hypoxidia maheensis*.
- C. Fleurs de *Platylepis sechellarum* fortement grossies (largeur réelle environ 4 mm).



Inflorescence de *Calanthe* aff. *triplicata*; les fleurs sont larges d'environ 2,5 cm.



*Malaxis sechellarum*, petite orchidée encore assez commune dans les sous-bois.



*Phajus tetragonus* qui existe à Mahé et Silhouette, peut atteindre 1 m de hauteur dans des conditions favorables. C'est une espèce qui se trouve aussi à Madagascar et aux Mascareignes (Réunion, Maurice).



*Polystachya bicolor*  
 autre orchidée indigène  
 encore assez commune  
 qui existe aussi dans  
 d'autres îles de l'Océan  
 Indien.



*Cirropetalum umbellatum* est en général épiphyte sur les troncs d'arbres vers 500-600 m d'altitude; également à large répartition en dehors des Seychelles.

*Bulbophyllum intertextum* pousse sur les rochers ou les troncs couverts de mousse; les fleurs ont 5 mm de longueur.

*Bulbophyllum sp.*, un peu plus rare que l'espèce précédente.







Une feuille composée de *Schefflera* (*Geopanax*) *procumbens*; remarquer le Phasme, appelé en créole "Cheval de bois", posé sur une foliole; (décrite sous *Geopanax*, l'espèce doit être rattachée au genre *Schefflera*). ▷



Fleurs d'*Angraecum maheense*, larges d'environ 8 mm; c'est une orchidée épiphyte rare de Mahé et de Silhouette. ▷



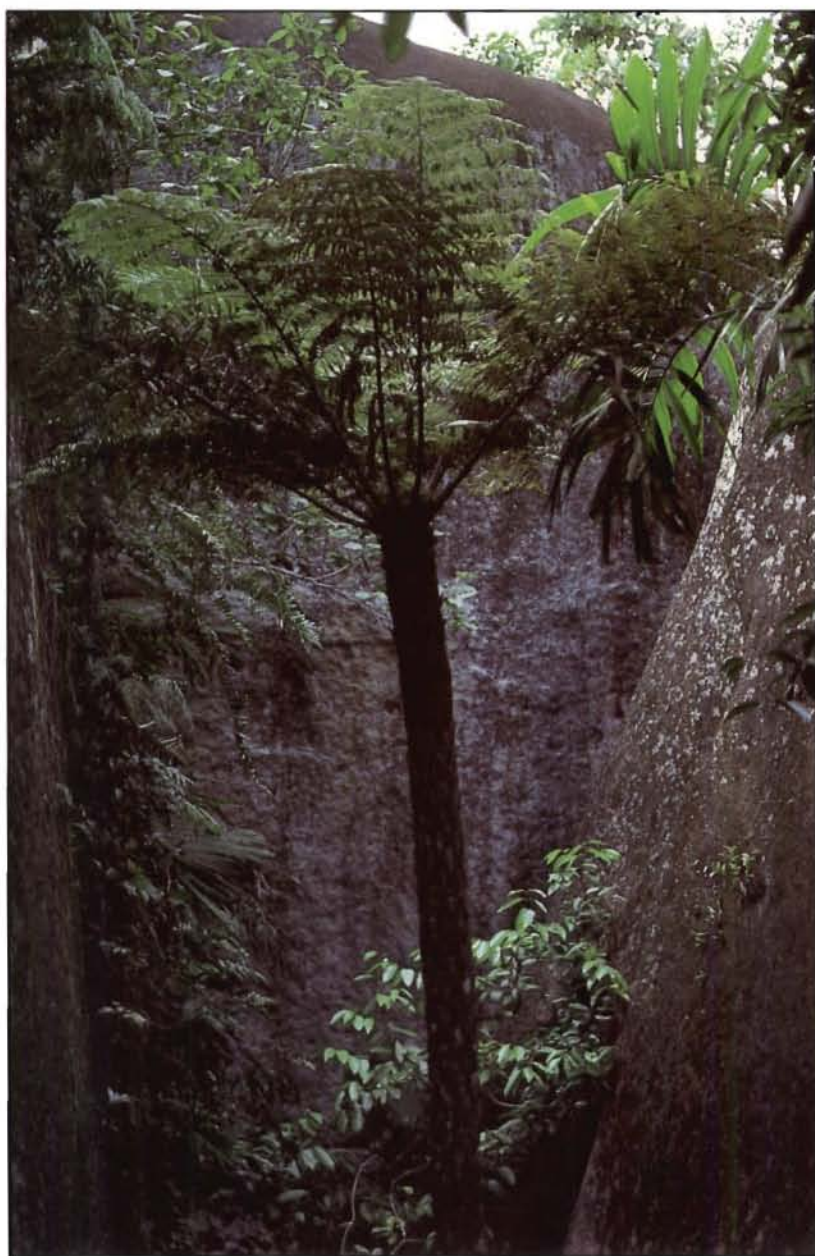
◁  
Sous-bois de la forêt à "Mapou de Grand Bois" (*Pisonia* aff. *umbellifera*) à Silhouette; Fougère "Langue de Boeuf" (*Asplenium nidus*) au premier plan et "Poivriers Marrons" (*Piper* sp.) sur les troncs des *Pisonia*.

Inflorescence d'*Achyropermum sechellarum*, à Silhouette.



*Pseuderanthemum* aff. *tunicatum* (ici, en culture à partir de graines récoltées à Silhouette) autre espèce connue aujourd'hui seulement en un endroit à Silhouette.





Fougère arborescente ou "Fanjon" (*Cyathea sechellarum*) haute de 6-7 m, abritée par d'énormes blocs de granite, à la Réserve (Mahé).

6

---

*Aldabra*

---



On ne trouvera ici qu'un aperçu très succinct de la végétation et de quelques plantes remarquables d'Aldabra.

Le milieu naturel d'Aldabra est totalement différent de celui des îles granitiques par le climat plus sec (pluviosité pouvant osciller entre 500 et 1500 mm), le substrat calcaire plus ou moins érodé, la flore d'origine différente (185 espèces d'affinités africaine et malgache). C'est un atoll long d'une quarantaine de kilomètres et large de 15 km dont le centre est occupé par un immense lagon.

L'attrait principal de cet atoll réside dans sa faune, relativement préservée, de Tortues terrestres géantes et d'oiseaux de mer nichant par milliers dans la Mangrove ("camp frégates").

Aldabra est une réserve naturelle depuis 1968, d'abord gérée par la Royal Society de Londres puis inscrite au Patrimoine Mondial par l'UNESCO en 1982.

La végétation comporte peu d'espèces capables d'enthousiasmer l'amatteur de belles fleurs. Les principales d'entre elles sont illustrées dans les pages qui suivent.

La Mangrove d'Aldabra couvre de vastes surfaces autour du lagon et renferme les mêmes espèces que sur les îles granitiques. Comme il n'y a pas de cours d'eau permanents capables de diminuer la salinité de l'eau de mer, elle doit se contenter des apports d'eau douce provenant de la nappe phréatique.

La terre ferme est constituée de bancs de coraux hauts de 0 à 8 m dont le soubassement est atteint par l'eau de mer. Sur la côte Sud, des dunes de sables atteignent une trentaine de mètres de hauteur.

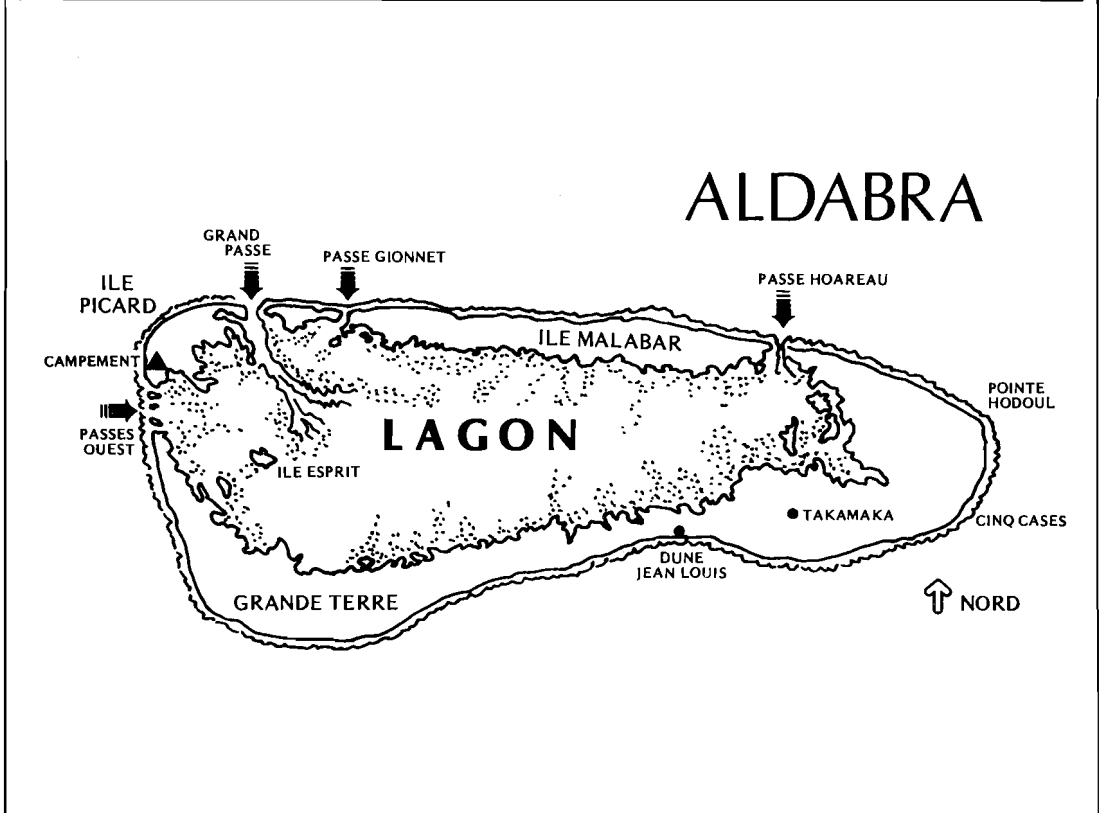
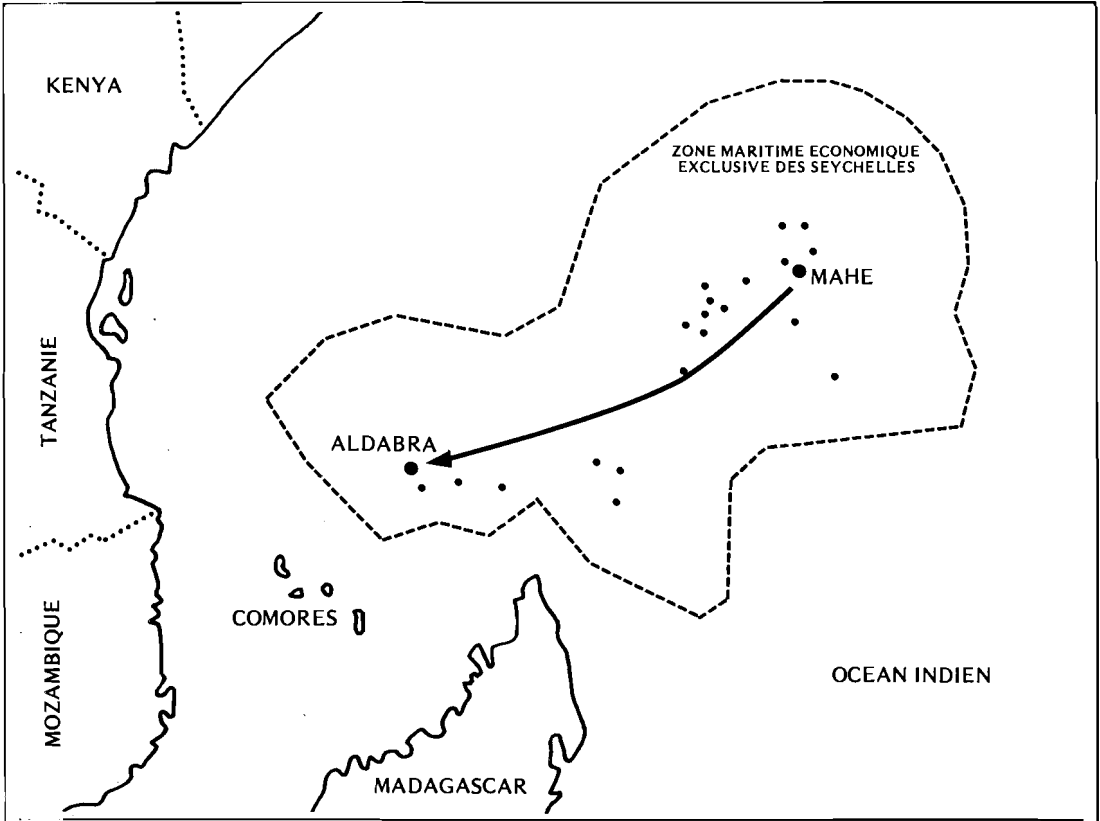
Les régions les plus basses, à la périphérie du lagon, où l'influence de sel est importante, portent une végétation formée d'abord exclusivement de "Bois d'amande" (*Pemphis acidula*), sur un substrat très érodé, percé de trous et hérissé de pointes, appelé "champignon".

A mesure que le niveau s'élève, la flore devient plus diverse avec, par exemple, le "Bois Zak" (*Sideroxylon inerme*) ou l'*Acalypha claoxyloides*. Dans les zones les plus élevées et donc préservées de l'atteinte de l'eau salée, on trouve une forêt basse qui atteint rarement 10 m de hauteur, à "Bois None" (*Apodytes dimidiata*) et "Bois Bouquet" (*Ochna ciliata*).

Par endroits le calcaire est plus compact; la végétation est alors plus ouverte avec de petits bosquets d'arbres dans des dépressions peu profondes, séparés par des étendues rocailleuses plus ou moins stériles appelées "platin".

Les bosquets sont formés par les arbres les plus communs mais abritent aussi quelques arbustes ou petits arbres plus rares. Ces espèces rares sont toutes relativement plus hygrophiles que les arbres qui forment la voûte des bosquets et trouvent à leur abri un microclimat moins agressif. Elles semblent ne pouvoir survivre que là, puisqu'on ne les trouve pratiquement jamais en situation exposée. Les espèces ayant cette écologie sont par exemple : *Carissa edulis*, *Tabernaemontana mauritiana*, *Cassipourea thomassetii*, *Eugenia elliptica*, *Psychotria pervillei*, *Maillardia pendula*.

Ces espèces ont dû coloniser Aldabra à une époque où le climat était plus humide. Leur raréfaction et leur survie dans des stations refuges montrent





Tortues au "pâturage", en début de matinée, au Nord de Cinq Cases; aux heures chaudes de la journée elles se réfugient à l'ombre des arbustes. Les tortues, particulièrement nombreuses dans cette région, contribuent à donner à la végétation cette physionomie caractérisée par des pelouses herbeuses qui sont continuellement broutées et maintenues ainsi très courtes.

qu'elles ne sont plus adaptées au climat actuel d'Aldabra et semblent témoigner d'un lent assèchement de son climat depuis des millénaires.

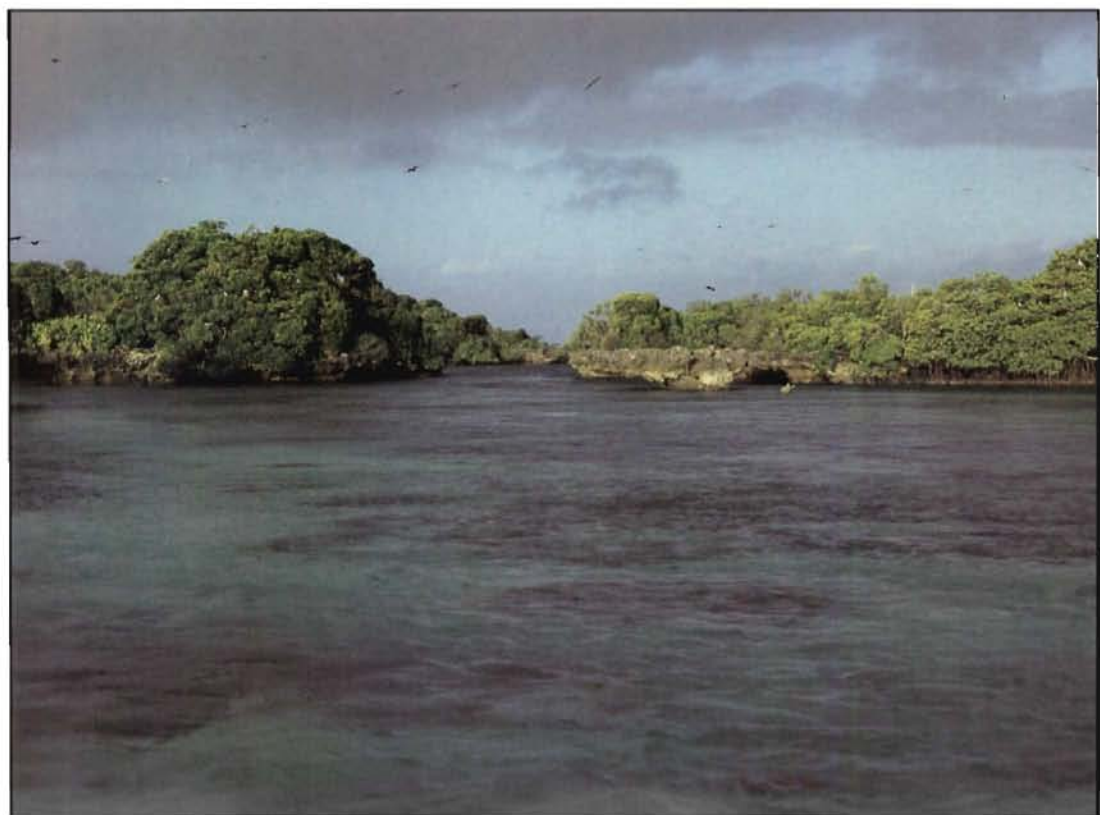
L'espèce la plus remarquable de la flore est le "Lys d'Aldabra" (*Lomatophyllum aldabrense*) aux longues feuilles charnues portées par un tronc qui a jusqu'à 1 m de hauteur et 10 cm de diamètre.

Comme autres jolies fleurs on peut citer : le "Bois Zanguette" (*Capparis cartilaginea*) dont les longues étamines fanent rapidement au soleil, le "Jasmin" (*Jasminum elegans*) délicatement parfumé, le "Bois Bouquet" qui fleurit à la fin de la saison sèche, alors qu'il est encore défeuillé, le "Mabolo" (*Grewia salicifolia*) aux fleurs roses.

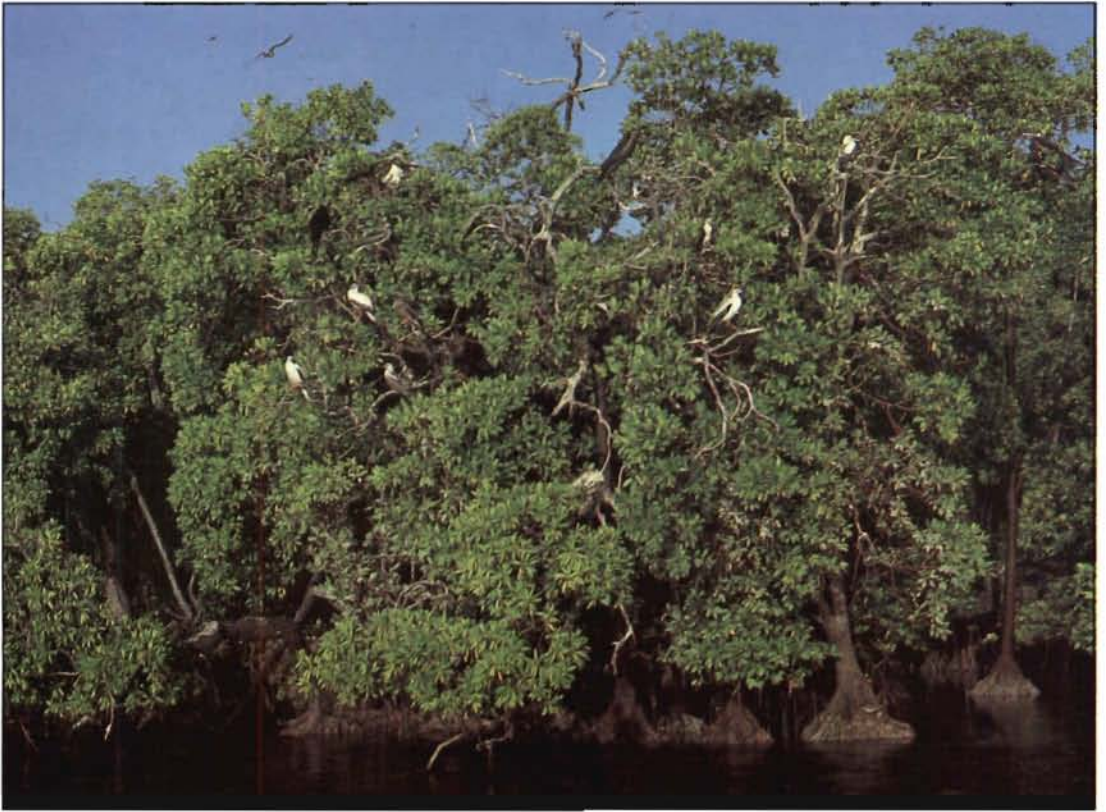
Quelques petites herbes ont des fleurs vivement colorées : *Evolvulus alsinoides*, *Hypoestes aldabrensis*, *Tephrosia pumila*, etc.

Enfin, deux espèces d'Orchidées sont très localement abondantes sur des îles des Passes Ouest : *Acampe rigida* qui est identique aux plantes trouvées à Silhouette et Praslin et *Angraecum eburneum* d'une sous-espèce différente de celle des îles granitiques.





Vue du lagon, près de Passe Hoareau; entre les îlots calcaires bas et très disséqués, colonisés par les Mangliers, passe un fort courant de marée qui change de sens quatre fois par jour.



La Mangrove abrite par endroits des "Camps Frégates", colonies d'oiseaux de mer composées de Grandes et Petites Frégates et de Fous à pattes rouges. Les populations d'oiseaux sont parfois très denses et leurs déjections finissent par tuer les branches qui leur servent de perchoir.



Bassin pluvial temporaire (ici en mai), bordé de "Vacoas" (*Pandanus tectorius*). A la fin de la saison sèche, en septembre-octobre, les bassins peu profonds comme celui-ci, sont totalement asséchés.





A l'Ouest de l'île Malabar, la végétation est dense et le sous-bois riche en plantules du fait de l'absence de tortues (et aussi de chèvres sauvages); au centre droit, un pied de *Lomatophyllum* haut d'environ 1,2 m. Le substrat calcaire disséqué est du type "champignon".

"Jasmin" d'Aldabra (*Jasminum elegans*) aux fleurs très parfumées.



Fruits du "Cambare Sauvage" (*Dioscorea bemarivensis*); c'est une liane dont la partie aérienne meurt en saison sèche; les pieds femelles donnent des grappes de fruits à trois ailes translucides qui restent accrochées longtemps dans les arbustes.



"Bois Bouquet" (*Ochna ciliata*) en fleurs; la floraison se produit en général au début de la saison des pluies, quand l'arbuste est encore défeuillé.





Paysage dans l'Est de Grande Terre; des étendues de calcaire affleurant, de type "platin", pratiquement dépourvu de sol, alternent avec des bosquets de petits arbres localisés dans des zones où un sol humifère a pu s'accumuler.







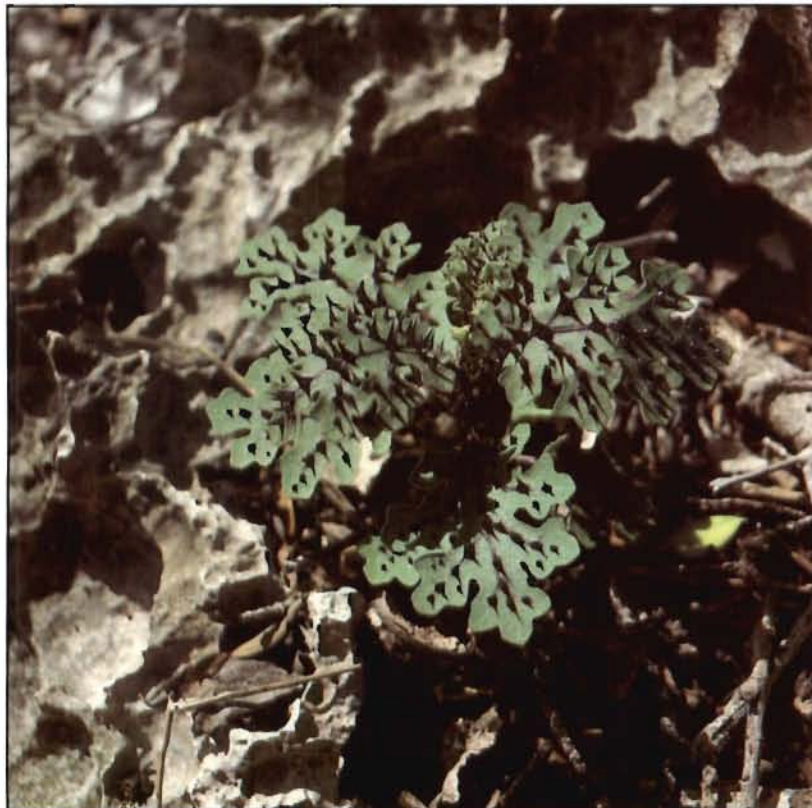
Intérieur d'un bosquet; les tortues viennent s'y abriter du soleil; on y trouve aussi quelques arbustes qui ne peuvent survivre que dans ce microclimat.

"Lys d'Aldabra" (*Lomatophyllum aldabrense*). L'espèce est assez commune dans l'Ouest et le Nord d'Aldabra et pratiquement inexistante dans l'Est où les tortues sont les plus nombreuses. On y trouve de rares plantes adultes mais pas de régénération, les très jeunes plantules étant probablement mangées par les tortues (et les chèvres sauvages?).





Le "Tamarin bâtard" (*Macphersonia hildebrandti*) est un arbuste peu commun de l'Est d'Aldabra.



"Bois None" (*Apodytes dimidiata*) en fruits; chaque fruit mûr a un renflement charnu qui en fait une nourriture recherchée par les oiseaux frugivores : Pigeons hollandais, Tourterelles et Merles.

Feuilles de jeunesse, hérissées d'aiguillons, de l'"Anguive" (*Solanum indicum*).



Le "Bois Zanguette" (*Capparis cartilaginea*), arbrisseau épineux, haut de 0,5-0,8 m.



*Solanum* en fruits.



*Hypoestes aldabrensis* est une petite espèce herbacée considérée comme endémique d'Aldabra.

Le "Bois Fourmi" (*Wielandia elegans*) (en fruits) n'a été trouvé que sur l'île Esprit.





Un "Vacoa" endémique d'Aldabra (*Pandanus aldabraensis*) aux environs de Takamaka.



L'"Indigo Sauvage" (*Tephrosia pumila*), espèce herbacée existant aussi en Afrique de l'Est.



*Evolvulus alsinoides*, dont les fleurs ne sont ouvertes que le matin, se retrouve dans d'autres pays tropicaux.



Dans les endroits où il y a beaucoup de "Cabris" (chèvres sauvages), les plantes herbacées ne peuvent survivre que dans les anfractuosités du calcaire érodé en "champignon"; ici, un *Asystasia*.





Paysage à Passé Gionnet, avec le chenal reliant le lagon à la mer; à l'horizon, la rive opposée du lagon où l'on distingue, à droite, les "Cèdres" de l'île Picard, distants d'environ 8 km.





"Affouche Grande Feuille" (*Ficus nautarum*) dont les fruits mûrs ont attiré une Chauve-Souris en quête de sa nourriture favorite. Les Chauves-Souris d'Aldabra sont peu craintives et ne se décident à protester, en poussant des cris perçants, que si l'on s'approche à moins d'un mètre de distance.



Fleurs du "Bois Trois Feuilles"  
(*Maerua triphylla*), arbuste peu  
commun à Aldabra, existant  
aussi en Afrique de l'Est.

Quelques buissons de "Bois Matelot" (*Suriana maritima*) tondu par les "Cabris" (chèvres sauvages) non loin de Pointe Hodoul. Introduites à Aldabra il y a une centaine d'années, les chèvres, ainsi que les cochenilles d'introduction plus récente, constituent par leur multiplication une menace pour la végétation et pour tout l'écosystème.





Paysage de la côte Sud, à Dune Jean-Louis. La forte houle de Sud-Est (mai à octobre) forme, en se brisant, d'abondants embruns que l'alizé entraîne à plusieurs centaines de mètres dans les terres. La composition de la végétation en est modifiée puisqu'on retrouve des espèces littorales comme les



*Guettarda*, à l'intérieur des terres. (On distingue, au centre, la hutte qui sert d'abri aux naturalistes de passage).



Une île des Passes Ouest portant une population d'*Angraecum eburneum* (à gauche) et d'*Acampe rigida* (à droite), visibles juste au-dessus de la barre calcaire.

Vers le centre de la même île, des *Angraecum* en épiphytes sur un tronc d'arbre jusqu'à 2 m de hauteur.



Fleurs de l'*Angraecum*; noter l'éperon plus court que chez la sous-espèce *brongiartianum*.



*Acampe rigida*.



Le Sud de l'île Picard au coucher du soleil; on aperçoit la première des Passes Ouest (Passe Femme) et à l'horizon, le lagon. La plaque commémorative de l'inscription d'Aldabra au Patrimoine Mondial est située non loin de là.

---

# *Index*

---





# Noms scientifiques

\* : espèce indigène - \*\* : espèce endémique.

- A**
- \* *Acacia* sp. (*Mimosaceae*) - 129
  - \*\* *Acalypha claoxyloides* Hutch. (*Euphorbiaceae*) - 157
  - A. hispida* Burm.f. (*Euphorbiaceae*) - 18
  - A. wilkesiana* Muell. Arg. (*Euphorbiaceae*) - 18 - 30
  - \* *Acampe rigida* (J.E. Sm.) Hunt (*Orchidaceae*) - 71 - 72 - 159 - 181
  - \*\* *Achyrosperrum sechellarum* Baker (*Labiatae*) - 129 - 152
  - \* *Acrostichum aureum* L. (*Polypodiaceae*) - 38
  - Adenantha pavonina* L. (*Mimosaceae*) - 19
  - \*\* *Agrostophyllum occidentale* Schltr. (*Orchidaceae*) - 128
  - Albizia falcataria* (L.) Fosberg (*Mimosaceae*) - 20 - 28
  - Allamanda cathartica* L. (*Apocynaceae*) - 17 - 34
  - \* *Allophylus pervillei* Bl. (*Sapindaceae*) - 73 - 101
  - \*\* *A. sechellensis* Summerh. (*Sapindaceae*) - 51 - 58
  - Alocasia macrorhiza* (L.) G. Don (*Araceae*) - 20
  - Alostonia macrophylla* G. Don (*Apocynaceae*) - 19 - 28
  - \* *Amaracarpus pubescens* Bl. (*Rubiaceae*) - 129
  - Anacardium occidentale* L. (*Anacardiaceae*) - 19 - 26
  - Ananas bracteatus* (Lindl.) Schult. (*Bromeliaceae*) - 20
  - \* *Angiopteris evecta* (Forst.) Hoffm. (*Marattiaceae*) - 128
  - \* *Angraecum eburneum* Bory (*Orchidaceae*) - 72 - 159 - 180 - 181
  - \*\* *A. eburneum* spp. *brongiartianum* (*Orchidaceae*) - 95
  - \*\* *A. maheense* Schltr. (*Orchidaceae*) - 128 - 153
  - Antigonon leptopus* Hook. et Arn. (*Polygonaceae*) - 17 - 25
  - \*\* *Aphloia sechellensis* Hemsl. (*Flacourtiaceae*) - 73 - 109
  - \* *Apodytes dimidiata* E. Mey ex Arn. (*Icacinaceae*) - 157 - 170
  - Artocarpus communis* Forst. (*Moraceae*) - 18
  - A. heterophyllus* Lam. (*Moraceae*) - 18 - 26
  - \* *Asplenium nidus* L. (*Aspleniaceae*) - 128 - 152
  - Asystasia* sp. (*Acanthaceae*) - 174
  - \* *Avicennia marina* (Forssk.) Vierh. (*Avicenniaceae*) - 37 - 38
- B**
- \* *Barringtonia asiatica* L. (*Lecythidaceae*) - 50 - 58
  - \* *B. racemosa* Roxb. (*Lecythidaceae*) - 74 - 119
  - Bauhinia variegata* L. (*Caesalpiniaceae*) - 17
  - Begonia humilis* Ait. (*Begoniaceae*) - 20
  - \*\* *B. sechellensis* Hemsl. (*Begoniaceae*) - 128 - 129 - 144
  - B. ulmifolia* Willd. (*Begoniaceae*) - 20 - 31
  - Bixa orellana* L. (*Bixaceae*) - 18
  - Bougainvillea glabra* Choisy (*Nyctaginaceae*) - 17 - 21
  - B. x specto-glabra* 'Mary Palmer' (*Nyctaginaceae*) - 21
  - \* *Brexia madagascariensis* Ker-Gawl (*Brexiaceae*) - 73 - 100
  - \* *Bruguiera gymnorhiza* Lam. (*Rhizophoraceae*) - 37 - 40 - 127
  - \*\* *Bulbophyllum intertextum* Lindl. (*Orchidaceae*) - 128 - 151
  - \* *Bulbophyllum* sp. (*Orchidaceae*) - 128 - 151

N.B.: Le nom scientifique de quelques espèces n'est donné qu'à titre provisoire.

- C**
- Caesalpinia pulcherrima* (L.) Swartz (*Caesalpinaceae*) - 17 - 30
  - Caladium hortulanum* - *C. bicolor* (Dryand.) Vent. (*Araceae*) - 20
  - \* *Calanthe* aff. \* *triplicata* (Willemet) Ames (*Orchidaceae*) - 128 - 147 - 148
  - \* *Calophyllum inophyllum* L. (*Guttiferae*) - 49 - 52
  - Calotropis gigantea* (L.) Ait. f. (*Asclepiadaceae*) - 18 - 24
  - Camellia sinensis* (L.) O. Ktze (*Theaceae*) - 20
  - \*\* *Campnosperma sechellarum* March. (*Anacardiaceae*) - 73 - 106
  - \* *Canavalia cathartica* Thouars (*Papilionaceae*) - 50 - 59
  - \* *Canthium bibracteatum* Hiern. (*Rubiaceae*) - 72
  - \*\* *C. carinatum* Summerh. (*Rubiaceae*) - 127
  - \*\* *C. sechellense* Summerh. (*Rubiaceae*) - 127
  - \* *Capparis cartilaginea* Decne (*Capparidaceae*) - 159 - 171
  - Carica papaya* L. (*Caricaceae*) - 18
  - \* *Carissa edulis* Vahl (*Apocynaceae*) - 157
  - \*\* *C. edulis* var. *sechellensis* (Bak.) Pichon (*Apocynaceae*) - 79
  - C. sechellensis* : voir *C. edulis* var. *sechellensis* - 72
  - Cassia fistula* L. (*Caesalpinaceae*) - 17
  - \*\* *Cassipourea thomasseti* (Hemsl.) Alst. (*Rhizophoraceae*) - 157
  - Casuarina equisetifolia* L. (*Casuarinaceae*) - 19
  - Catharanthus roseus* (L.) G. Don (*Apocynaceae*) - 20 - 33
  - \* *Cerbera manghas* L. (*Apocynaceae*) - 50
  - \* *Ceriops tagal* (Perr.) Robins. (*Rhizophoraceae*) - 37 - 41
  - Chrysobalanus icaco* L. (*Chrysobalanaceae*) - 19 - 33
  - Cinnamomum zeylanicum* Bl. (*Lauraceae*) - 19 - 27
  - \* *Cirrhopetalum umbellatum* (Forst. f.) Hook. et Arn. (*Orchidaceae*) - 128 - 151
  - Cissus rotundifolia* Vahl (*Vitaceae*) - 17
  - Citrus* sp. p. (*Rutaceae*) - 18
  - Clerodendrum x speciosum* Dombr. (*Verbenaceae*) - 17 - 34
  - Cocos nucifera* L. (*Palmae*) - 49 - 52
  - Codiaeum variegatum* (L.) Bl. (*Euphorbiaceae*) - 17 - 30 - 100
  - Coffea robusta* Lind. (*Rubiaceae*) - 20
  - \*\* *Colea sechellarum* Seem. (*Bignoniaceae*) - 73 - 108
  - Colocasia esculenta* (L.) Schott (*Araceae*) - 31
  - Cordia sebestena* L. (*Borraginaceae*) - 17
  - \* *C. subcordata* Lam. (*Borraginaceae*) - 50 - 52 - 64
  - Corypha umbraculifera* L. (*Palmae*) - 18
  - \*\* *Craterispermum microdon* Baker (*Rubiaceae*) - 73
  - Curculigo rhizophylla* : voir *Hypoxidia*
  - \*\* *C. sechellensis* Boj. ex Baker (*Hypoxidaceae*) - 74 - 87 - 109
  - \*\* *Cyathea sechellarum* Mett. (*Cyatheaceae*) - 128 - 134 - 135 - 154
  - \* *Cymodocea* sp. (*Cymodoceaceae*) - 53
  - \* *Cynorkis fastigiata* Thouars (*Orchidaceae*) - 72 - 99
- D**
- \*\* *Deckenia nobilis* Balf.f. (*Palmae*) - 71 - 75 - 80
  - Delonix regia* (Boj.) Raf. (*Caesalpinaceae*) - 17
  - Dendrobium crumenatum* Swartz (*Orchidaceae*) - 17
  - \* *Derris trifoliata* Lour. (*Papilionaceae*) - 38 - 46
  - \* *Dianella ensifolia* L. (*Liliaceae*) - 128 - 141
  - Dieffenbachia seguine* (Jacq.) Schott (*Araceae*) - 20 - 31
  - \*\* *Dillenia ferruginea* (Baill.) Gilg (*Dilleniaceae*) - 73 - 105
  - \* *Dioscorea bemarivensis* Jum. et Perr. (*Dioscoreaceae*) - 165
  - \*\* *Diospyros* (Maba) *sechellarum* (*Ebenaceae*) - 73 - 82 - 101
  - \* *Disperis tripetaloides* (Thou.) Lindl. (*Orchidaceae*) - 72 - 99
  - \* *Dracaena reflexa* Lam. (*Agavaceae*) - 72 - 91
  - \*\* *Drypetes riseleyi* (Hemsl.) A. Shaw (*Euphorbiaceae*) - 73 - 106
  - Duranta repens* L. (*Verbenaceae*) - 18
- \* affinis : proche de ...

- E** *Epipremnum aureum* (L. et A.) Bunting (*Araceae*) - 18  
 \*\* *Erythroxylum sechellarum* O.E. Schultz (*Erythroxylaceae*) - 72 - 90  
*Eugenia aromatica* (L.) Baill. (*Myrtaceae*) \* - 19  
*E. jambos* L. (*Myrtaceae*) \* - 19  
*E. javanica* Lam. (*Myrtaceae*) \* - 18  
*E. malaccensis* L. (*Myrtaceae*) \* - 18  
 \*\* *E. wrightii* Baker (*Myrtaceae*) \* - 72 - 80  
 \* *E. elliptica* Lam. (*Myrtaceae*) - 157  
 \* *Eulophidium pulchrum* (Thou.) Summerh. (*Orchidaceae*) - 72 - 98  
 \*\* *E. sechellarum* Summerh. (*Orchidaceae*) - 72  
 \* *Euphorbia pyrifolia* Lam. (*Euphorbiaceae*) - 72 - 96  
 \* *Evolvulus alsinoides* (L.) L. (*Convolvulaceae*) - 159 - 174  
 \*\* *Excoecaria benthamiana* Hemsl. (*Euphorbiaceae*) - 73 - 103
- F** \* *Ficus avi-avi* Bl. (*Moraceae*) - 73  
*F. benghalensis* L. (*Moraceae*) - 18  
 \*\* *F. bojeri* Baker (*Moraceae*) - 129  
*F. elastica* Hornem. (*Moraceae*) - 18  
 \*\* *F. nautarum* Baker (*Moraceae*) - 72 - 176  
 \* *F. reflexa* Thunb. (*Moraceae*) - 72  
*Furcraea foetida* (L.) Haw. (*Agavaceae*) - 20
- G** \*\* *Garnotia sechellensis* Hubb. et Summ. (*Gramineae*) - 128  
 \*\* *Gastonia* (Indokingia) *crassa* (*Araliaceae*) - 127 - 140  
 \*\* *G. sechellarum* (Baker) Harms (*Araliaceae*) - 73  
*Geopanax procumbens* Hemsl. : voir *Schefflera*  
 \*\* *Glionnetia sericea* (Hemsl.) Tirv. (*Rubiaceae*) - 127 - 139  
*Gloriosa superba* L. (*Liliaceae*) - 17  
*Gmelina hystrix* Kurz (*Verbenaceae*) - 17  
 \*\* *Grewia salicifolia* Schinz (*Tiliaceae*) - 159  
 \*\* *Grisollea thomasseti* Hemsl. (*Icacinaceae*) - 73  
 \* *Guettarda speciosa* L. (*Rubiaceae*) - 49 - 54 - 178 - 179  
 \*\* *Gynura sechellensis* (Baker) Hemsl. (*Compositae*) - 128 - 141
- H** \*\* *Hederorkis sechellensis* Bosser (*Orchidaceae*) - 128 - 146  
 \* *Heritiera littoralis* Ait. (*Sterculiaceae*) - 50 - 56  
 \* *Hernandia nymphaeifolia* (Presl) Kubitzki (*Hernandiaceae*) - 50 - 54  
*Hibiscus rosa-sinensis* L. (*Malvaceae*) - 17 - 25  
 \* *Hibiscus tiliaceus* L. (*Malvaceae*) - 38 - 45 - 50  
*Hymenocallis littoralis* (Jacq.) Salisb. (*Amaryllidaceae*) - 51 - 56  
 \*\* *Hypoestes aldabrensis* Baker (*Acanthaceae*) - 159 - 172  
 \*\* *Hypoxidia maheensis* F. Friedmann (*Hypoxidaceae*) - 128 - 143 - 147  
 \*\* *H. rhizophylla* (Baker) F. Friedmann (*Hypoxidaceae*) - 74 - 110 - 111 - 143
- I** \*\* *Impatiens gordonii* Baker (*Balsaminaceae*) - 128 - 144  
*Indokingia crassa* Hemsl. : voir *Gastonia*  
 \* *Intsia bijuga* O. Ktze. (*Caesalpiniaceae*) - 50 - 55  
*Ipomoea cairica* (L.) Sweet (*Convolvulaceae*) - 17 - 22  
*I. carnea* Jacq. (*Convolvulaceae*) - 17  
 \* *I. macrantha* Roem. et Sch. (*Convolvulaceae*) - 50  
 \* *I. pes-caprae* (L.) R. Br. (*Convolvulaceae*) - 50 - 64  
*Isotoma longiflora* (Mill.) Presl (*Lobeliaceae*) - 20  
 \*\* *Ixora pudica* Baker (*Rubiaceae*) - 127 - 145

\* Selon les auteurs, on trouvera aussi ces espèces sous les noms de : *Syzygium aromaticum* (L.) Merr., *S. jambos* (L.) Alst., *S. samarangense* (Bl.) Merr. et Perr., *S. malaccense* (L.) Merr. et Perr., *S. wrightii* (Bak.) Scott.

- J** \* *Jasminum elegans* Knobl. (*Oleaceae*) - 159 - 164  
 \* *J. fluminense* Wells (*Oleaceae*) - 73 - 99
- L** *Latania lontaroides* (Gaertn.) H.E. Moore (*Palmae*) - 18  
*Lawsonia inermis* L. (*Lythraceae*) - 18  
 \*\* *Lodoicea maldivica* (Gmel.) Pers. (*Palmae*) - 74 - 120 - 122  
 \*\* *Lomatophyllum aldabrense* Marais (*Liliaceae*) - 159 - 164 - 169  
 \*\* *Lophoschoenus hornei* (C.B. Cl.) Stapf (*Cyperaceae*) - 72 - 102  
 \* *Ludia mauritania* Gmel. (*Flacourtiaceae*) - 73  
 \* *Lumnitzera racemosa* Willd. (*Combretaceae*) - 37 - 41
- M** *Maba sechellarum* Hiern : voir *Diospyros* - 85  
 \* *Macphersonia hildebrandti* O. Hoffm. (*Sapindaceae*) - 170  
 \* *Maerua triphylla* A. Rich. (*Capparidaceae*) - 177  
 \*\* *Maillardia pendula* Fosberg (*Moraceae*) - 157  
 \*\* *Malaxis sechellarum* (Kraenzl.) Summerh. (*Orchidaceae*) - 149  
 \* *Mangifera indica* L. (*Anacardiaceae*) - 18 - 27  
 \*\* *Medusagyne oppositifolia* Baker (*Medusagynaceae*) - 71 - 89  
 \*\* *Memecylon eleagni* Bl. (*Melastomaceae*) - 72 - 107  
*Merremia peltata* (L.) Merr. (*Convolvulaceae*) - 17  
 \*\* *Mimusops sechellarum* Hemsl. (*Sapotaceae*) - 72 - 82  
 \* *Mucuna gigantea* DC. (*Papilionaceae*) - 50 - 65  
*Musa paradisiaca* L. (*Musaceae*) - 18
- N** \*\* *Nepenthes pervillei* Bl. (*Nepenthaceae*) - 127 - 130 - 131 - 136  
 \*\* *Nephrosperma vanhoutteana* Balf.f. (*Palmae*) - 71 - 84  
 \*\* *Northea hornei* Pierre (*Sapotaceae*) - 13 - 127 - 138
- \* *Ochna ciliata* Lam. (*Ochnaceae*) - 157 - 165  
**O** \* *Ochrosia oppositifolia* (Lam.) Schum. (*Apocynaceae*) - 50 - 55  
 \* *Oeoniella polystachys* Schltr. (*Orchidaceae*) - 72 - 95
- P** \*\* *Pandanus aldabraense* St John (*Pandanaceae*) - 173  
 \*\* *P. balfourii* Martelli (*Pandanaceae*) - 50 - 61  
 \*\* *P. hornei* Balf.f. (*Pandanaceae*) - 74 - 113  
 \*\* *P. multispicatus* Balf.f. (*Pandanaceae*) - 72 - 82 - 83  
 \*\* *P. sechellarum* Balf.f. (*Pandanaceae*) - 72 - 85 - 112  
 \* *P. tectorius* Park. (*Pandanaceae*) - 162  
*P. utilis* Bory (*Pandanaceae*) - 34  
*Peltophorum pterocarpum* (DC.) Heyne (*Caesalpinaceae*) - 18  
 \* *Pemphis acidula* Forst. (*Lythraceae*) - 157  
*Pentadesma butyracea* Sab. (*Guttiferae*) - 19  
 \* *Phajus tetragonus* Rchb.f. (*Orchidaceae*) - 128 - 149  
*Philodendron erubescens* C. Koch et Aug. (*Araceae*) - 18  
 \*\* *Phoenicophorium borsigianum* (Koch) Stuntz (*Palmae*) - 71 - 87  
*Piper nigrum* L. (*Piperaceae*) - 20  
 \* *Piper sp.* (*Piperaceae*) - 129 - 152  
 \* *Pisonia grandis* R. Br. (*Nyctagiaceae*) - 93 - 129  
 \* *P. aff. umbellifera* (J.R. et G. Forst.) Seem. (*Nyctagiaceae*) - 129 - 152  
 \*\* *Pittosporum wrightii* Hemsl. (*Pittosporaceae*) - 73 - 107  
 \* *Platylepis occulta* (Thou.) Rchb.f. (*Orchidaceae*) - 128  
 \*\* *P. sechellarum* S. Moore (*Orchidaceae*) - 128 - 147  
*Plumeria obtusa* L. (*Apocynaceae*) - 17  
*P. rubra* L. (*Apocynaceae*) - 17  
 \* *Polystachya bicolor* Rolfe (*Orchidaceae*) - 128 - 151  
 \* *Polystachya sp.* (*Orchidaceae*) (aff. *P. concreta* (Jacq.) Gar. et Sweet) - 72 - 97

- Porana paniculata* Roxb. (*Convolvulaceae*) - 17  
 \*\* *Protarum sechellarum* Engl. (*Araceae*) - 128 - 142  
 \* *Pseuderanthemum* aff. *tunicatum* (Afzel.) Milne-Redh. (*Acanthaceae*) - 129 - 153  
*Psidium cattleyanum* Sabine (*Myrtaceae*) - 19  
 \*\* *Psychotria dupontiae* Hemsl. (*Rubiaceae*) - 129  
 \*\* *P. pervillei* Baker (*Rubiaceae*) - 73 - 107 - 157  
 \*\* *P. sechellarum* Summerh. (*Rubiaceae*) - 127  
*Pterocarpus indicus* Willd. (*Papilionaceae*) - 18

**Q** *Quisqualis indica* L. (*Combretaceae*) - 17

- R** \* *Randia lancifolia* (Baker) Hemsl. (*Rubiaceae*) - 72 - 90  
*R. sericea* Hemsl. : voir *Glionnetia*  
 \*\* *Rapanea sechellarum* Mez (*Myrsinaceae*) - 127  
 \* *Rhipsalis cassytha* Gaertn. (*Cactaceae*) - 73 - 104  
 \* *Rhizophora mucronata* Lam. (*Rhizophoraceae*) - 37 - 38 - 127  
 \*\* *Roscheria melanochaetes* Balf.f. (*Palmae*) - 87 - 127  
 \*\* *Rothmania annae* (Wright) Keay (*Rubiaceae*) - 72 - 92

- S** \* *Sarcostemma viminale* R. Br. (*Asclepiadaceae*) - 73 - 104  
*Saritaea magnifica* (Van Steenis) Dugand (*Bignoniaceae*) - 17  
*Sandoricum indicum* Cav. (*Meliaceae*) - 19  
 \* *Scaevola sericea* Vahl (*Goodeniaceae*) - 50 - 52 - 65  
 \*\* *Schefflera (Geopanax) procumbens* (*Araliaceae*) - 129 - 153  
 \*\* *Seychellaria thomasseti* Hemsl. (*Triuridaceae*) - 145  
 \* *Sideroxylon inerme* L. (*Sapotaceae*) - 157  
 \* *Solanum indicum* L. (*Solanaceae*) - 170 - 171  
 \* *Sonneratia caseolaris* (L.) Engl. (*Sonneratiaceae*) - 37 - 45  
 \* *Sophora tomentosa* L. (*Papilionaceae*) - 50 - 65  
 \*\* *Soulamea terminalioides* Baker (*Simarubaceae*) - 73 - 103  
*Spathodea campanulata* P.B. (*Bignoniaceae*) - 18 - 24  
*Spathoglottis plicata* Bl. (*Orchidaceae*) - 17 - 22  
*Spondias cytherea* Sonn. (*Anacardiaceae*) - 18  
*Stachytarpheta jamaicensis* (L.) Vahl (*Verbenaceae*) - 20  
*S. urticifolia* Sims (*Verbenaceae*) - 20  
 \* *Suriana maritima* L. (*Simarubaceae*) - 177  
*Swietenia macrophylla* King (*Meliaceae*) - 20

- T** *Tabebuia pallida* (Lindl.) Miers (*Bignoniaceae*) - 19 - 33 - 62  
*T. rosea* (Bertol.) DC. (*Bignoniaceae*) - 19  
 \* *Tabernaemontana coffeoides* DC. (*Apocynaceae*) - 72 - 91  
 \* *T. mauritania* Poir. (*Apocynaceae*) - 157  
 \*\* *Tarenna sechellensis* Summerh. (*Rubiaceae*) - 73 - 102  
 \* *Tephrosia pumila* (Lam.) Pers. (*Papilionaceae*) - 159 - 173  
 \* *Terminalia catappa* L. (*Combretaceae*) - 49  
 \* *Thalassodendron* sp. (*Zannichelliaceae*) - 53  
 \* *Thespesia populnea* (L.) Correa (*Malvaceae*) - 50  
 \*\* *Thoracostachyum floribundum* (Nees) C.B. Cl. (*Cyperaceae*) - 74  
*Thunbergia alata* Boj. (*Acanthaceae*) - 17  
*T. fragrans* Roxb. (*Acanthaceae*) - 17  
*T. grandiflora* (Rottl.) Roxb. (*Acanthaceae*) - 17 - 22  
 \* *Tournefortia argentea* L.f. (*Borraginaceae*) - 50  
 \*\* *Toxocarpus schimperianus* Hemsl. (*Asclepiadaceae*) - 73 - 103  
 \* *Trema orientalis* (L.) Bl. (*Ulmaceae*) - 129  
 \* *Trilepisium madagascariense* DC. (*Moraceae*) - 73  
*Turnera ulmifolia* L. (*Turneraceae*) - 20 - 33

- V \*\* *Vanilla phalaenopsis* Rchb.f. (*Orchidaceae*) - 72 - 96  
V. *planifolia* Andr. (*Orchidaceae*) - 20  
\*\* *Vateria sechellarum* Dyer (*Dipterocarpaceae*) - 73 - 106  
\*\* *Verschaffeltia splendida* Wendl. (*Palmae*) - 74 - 114 - 115 - 116 - 129  
\* *Vigna marina* (Burm.) Merr. (*Papilionaceae*) - 59

W \* *Wielandia elegans* Baill. (*Euphorbiaceae*) - 73 - 100 - 172

- X \* *Xylocarpus granatum* Koen. (*Meliaceae*) - 37 - 38 - 42  
\* *X. moluccensis* (Lam.) Roem. (*Meliaceae*) - 37 - 50

# Noms créoles et français

---

- A** Affouche - 60 - 73  
Affouche Petite Feuille - 72  
Affouche Grande Feuille - 72 - 176  
Agati - 19 - 73  
Aigrette - 17 - 30  
Albizia - 20 - 28  
Allamanda - 17  
Aloes - 20  
Ananas Marron - 20  
Anguive - 170  
Antigone - 17 - 25  
Arbre à Pain - 18  
Arouroute de l'Inde Marron - 128 - 142

- B** Badamier - 38 - 49 - 60 - 64  
Balsamine Sauvage - 128 - 144  
Bananier - 18  
Banyan - 18  
Batatran - 50 - 64  
Batatran Blanc - 50  
Baton Monseigneur - 128  
Bauhinia - 17  
Bégonia - 20  
Bigarade - 18  
Bilimbi Marron - 73 - 108  
Bois Banane - 127 - 140  
Bois Beurre - 19  
Bois Blanc - 50 - 54  
Bois Bœuf - 17  
Bois Bouquet - 157 - 159 - 165  
Bois Cafoul - 73 - 101  
Bois Cafoul 3 Feuilles - 51 - 58  
Bois Calou - 72 - 107  
Bois Cassant Bord de Mer - 49 - 54  
Bois Cateau - 73 - 100 - 101  
Bois Chandelle - 72 - 91  
Bois Chapelet - 50 - 65  
Bois Chauve-Souris - 50 - 55  
Bois Citron - 72 - 92 - 93  
Bois Couleuvre - 73 - 107  
Bois Cuillère - 72 - 91  
Bois d'Amande - 157

N.B. Les noms créoles sont pour la plupart tirés de la Liste de D. Bailey (1971).



Bois de Fer - 13 - 73 - 106  
 Bois de Lait - 72 - 96  
 Bois de Montagne - 73 - 106  
 Bois de Natte - 13 - 60 - 72 - 82  
 Bois de Pomme - 72 - 80  
 Bois de Prune - 73  
 Bois de Ronde ou Café Marron Petite Feuille - 72 - 90  
 Bois de Rose - 50  
 Bois de Table - 50 - 56  
 Bois Doux - 73  
 Bois Dur - 72  
 Bois Dur Bleu - 73 - 102  
 Bois Fourmi - 60 - 73 - 100 - 172  
 Bois Gros la Peau - 73  
 Bois Jasmin - 73 - 103  
 Bois Jaune - 19 - 28  
 Bois Joli-Cœur - 73 - 107  
 Bois Maré Petite Feuille - 73 - 106  
 Bois Matelot - 177  
 Bois Méduse - 71 - 88 - 89  
 Bois Merle - 73 - 109  
 Bois None - 157 - 170  
 Bois Papaye ou Bois Banane - 73  
 Bois Rouge - 73 - 105 - 127 - 133  
 Bois Sagaie - 73 - 82 - 101  
 Bois Sandal - 60 - 72 - 79  
 Bois Tabac - 50  
 Bois Trois Feuilles - 177  
 Bois Zak - 157  
 Bois Zanguette - 159 - 171  
 Bonnet Carré - 50 - 58  
 Bonnet Carré de Rivière ou Bois Maret Grande Feuille - 74 - 119  
 Bosquée - 73  
 Bougainvilléa - 17

## C

Cacoyer - 20  
 Caféier - 20  
 Café Marron - 72 - 90  
 Cajou - 19 - 26  
 Calice du Pape - 19 - 33 - 62  
 Cambare Sauvage - 165  
 Cannelier - 73 - 114 - 115 - 127  
 Cannelle - 19 - 27  
 Caoutchouc - 19 - 56  
 Capucín - 127 - 128 - 130 - 131 - 133 - 138  
 Casse Tête Chinois - 37  
 Cassia - 17  
 Cèdre - 19 - 64 - 175  
 Coco de Mer - 18 - 74 - 117 - 120 - 121 - 122 - 123 - 124  
 Coco Marron - 74 - 87 - 109  
 Cocotier - 38 - 49 - 52  
 Colophante - 73 - 103  
 Coquette - 20 - 33  
 Croton - 17 - 30 - 100

## D

Derris - 46

- E** Epi Bleu - 20
- F** Fanjon (ou Fandia) - 128 - 134 - 135 - 154  
 Flamboyant - 17  
 Fleur Paille en Queue - 72 - 95  
 Fleur Poison - 20  
 Fougère Manglier - 38  
 Frangipanier - 17  
 Fruit Cythère - 18
- G** Gayac - 50 - 54 - 60  
 Giroffier - 19  
 Gomon (ou Goémon) - 53  
 Goyavier de Chine - 19
- H** Henné - 18  
 Herbe Rasoir - 74  
 Hibiscus - 17
- I** Indigo Sauvage - 173  
 Ixora - 127 - 145
- J** Jacquier (ou Jac) - 18 - 26  
 Jacobé - 128 - 141  
 Jamalac - 18  
 Jamrosat - 19  
 Jasmin - 73 - 99 - 159  
 Jasmin d'Aldabra - 164
- L** Langue de Bœuf (Fougère...) - 128 - 152  
 Lalois - 20  
 Latanier Bourbon - 18  
 Latanier Feuille - 71 - 74 - 87 - 114 - 115 - 116 - 118 - 127 - 133  
 Latanier Hauban - 87 - 127  
 Latanier Latte - 74 - 114 - 115 - 116 - 117  
 Latanier Mille-Pattes - 71 - 79 - 84 - 87  
 Liane de Mai - 17  
 Liane sans Feuilles - 73 - 79 - 104  
 Liane Pot à Eau - 127 - 130 - 131 - 136 - 137  
 Limon - 18  
 Lys Bord de Mer - 51 - 56  
 Lys d'Aldabra - 159 - 168
- M** Mabololo - 159  
 Mahogani - 20 - 84 - 116  
 Mangasave - 128 - 141  
 Manglier Blanc - 37 - 38  
 Manglier Fleur - 37 - 45  
 Manglier de Grand Bois - 127 - 130 - 131 - 139  
 Manglier Gros Poumon - 37 - 40  
 Manglier Hauban - 37 - 38  
 Manglier Jaune - 37 - 41  
 Manglier Patience - 37 - 50  
 Manglier Petite Feuille - 37 - 41  
 Manglier Pomme - 37 - 42  
 Mangue Sabre - 27

- Manguier - 18  
 Mapou - 93 - 129  
 Mapou de Grand Bois - 129 - 152  
 Multipliant - 18
- O** Orchidée Coco - 17 - 22  
 Orchidée Pigeon - 17  
 Oseille Marron - 144
- P** Orchidée "Paille en Queue" - 146  
 Palette de Peintre - 20  
 Palmiste - 60 - 71 - 75 - 76 - 80 - 87 - 105 - 120  
 Pamplemousse - 18  
 Papaye - 18  
 Pervenche de Madagascar - 20  
 Petit Coco Marron - 74 - 110  
 Philodendron - 18  
 Pis-Pis - 18 - 24  
 Pois Evêque - 50 - 65  
 Pois Marron - 50 - 59 - 152  
 Poivrier - 20  
 Poivrier Marron - 129 - 152  
 Pomme Gouvernement - 18  
 Porcher - 50 - 52 - 64  
 Prune de France - 19 - 33
- Q** Quisqualis (ou Santonine) - 17
- R** Réséda - 18  
 Rocou - 18  
 Rose Amère - 20 - 33
- S** Sandragon - 18  
 Santol - 19  
 Songes - 31
- T** Takamaka - 49 - 52 - 60 - 68  
 Talipot - 18  
 Tamarin Bâtard - 170  
 Tanghin - 50  
 Théier - 20 - 116  
 Tuba - 46
- V** Vacoa - 60 - 105 - 162 - 173  
 Vacoa Bord de Mer - 50 - 61 - 93  
 Vacoa de Rivière - 72 - 82 - 83  
 Vacoa Marron - 72 - 85 - 112 - 127  
 Vacoa Parasol - 74 - 113 - 117  
 Vacoa Sac - 34  
 Vanille - 20  
 Vanille Marron - 72 - 96 - 97  
 Var - 38 - 45  
 Veloutier - 50 - 52 - 64 - 65  
 Via - 20  
 Via Tangué - 20 - 31

# *Bibliographie sommaire*

- Bailey D. (1971) - List of the flowering plants and Ferns of the Seychelles, 3e ed.
- Baker J.G. (1877) - Flora of Mauritius and the Seychelles.
- Fauvel A.A. (1915) - Le Cocotier de Mer des îles Seychelles. Ann. Mus. Col. Marseille, Ser. 3, vol. 3 p. 169-307
- Fosberg F.R. et Renvoize S.A. (1980) - Flora of Aldabra. Kew Bulletin Add. Series 7
- Horne J. (1875) - Report on the Seychelles Islands. Trans. Roy. Soc. Arts & Sc. Mauritius 9
- Jeffrey C. (1962) - The botany of the Seychelles. (Unpubl. Report).
- Lionnet G. (1984) - Observations d'histoire naturelle faites aux Seychelles en 1768 par l'expédition Marion-Dufresne. Mauritius Institute Bull. 10 (1): 15-73
- Procter J. (1974) - The endemic flowering plants of the Seychelles: an annotated list. Candollea 29: 345-387
- Sauer J.D. (1967) - Plants and Man on the Seychelles Coast. Madison, Univ. of Wisconsin Press
- Stoddart D.R. et al. (1979)- The terrestrial ecology of Aldabra. Royal Society, London.
- Summerhayes V.S. (1931) - An enumeration of the Angiosperms of the Seychelles. Trans. Linn. Soc. Lond. 19: 261-299
- Walsh R. (1984) - Climate of the Seychelles, in: Biogeography and ecology of the Seychelles Islands (ed. Stoddart D.R.) p. 39-62

Publié par Editions DELROISSE pour  
le Département des Finances des Seychelles  
Imprimé par DELROISSE-VENDEE - France

Texte et photos Francis FRIEDMANN  
à l'exception de : page 87 (gauche) : Lindsay CHONGSENG  
pages 39 - 42 - 43 - 52 - 53 - 58 (haut) - 67 - 88 - 113 (haut) -  
118 - 120 - 123 - 132 - 134 - 135 - 136 - 138 (haut):  
Christian BOSSU-PICAT

Page 12 Peinture Marianne NORTH avec l'autorisation  
du Royal Botanic Gardens, Kew

Création graphique et mise en pages : Christian BOSSU-PICAT

Dépôt légal 1026  
ISBN 2-85518-122-4